



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

# MERCURE

## DE FRANCE, 18295

### DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

M<sup>e</sup> A. I, 1778.

---

*Mobilitate viget.* VIRGILE.

---



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, rue de Tournon,  
près le Luxembourg.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

---

## AVERTISSEMENT.

C'EST AU SIEUR LACOMBE libraire, à Paris, rue de Tournon, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 livres que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au SIEUR LACOMBE, Libraire, à Paris, rue de Tournon.

*On trouve aussi chez le même Libraire les Journaux  
suivans, port franc par la Poste*

JOURNAL DES SAVANS, in-4°. ou in-12, 14 vol. à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES, 24 cahiers par an, à Paris,	24 l.
En Province,	30 l.
BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DES ROMANS, Ouvrage périodique, 16 vol. in-12. à Paris,	24 l.
En Province,	32 l.
ANNÉE LITTÉRAIRE, 40 cah. par an, à Paris,	24 l.
Et pour la Province,	32 l.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE, à Paris, port franc par la poste,	18 l.
JOURNAL ÉCCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart, 14 vol. par an, à Paris,	9 l. 16 s.
Et pour la Province, port franc par la poste,	14 l.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 12 vol in-12 par an, à Paris,	18 l.
Et pour la Province,	24 l.
JOURNAL HISTORIQUE ET POLITIQUE DE GENÈVE, 30 cahiers par an, à Paris & en Province,	18 l.
LA NATURE CONSIDÉRÉE, 52 feuilles par an, pour Paris & pour la Province,	12 l.
JOURNAL DE LECTURE, 24 parties par an. Prix.	30 l.
LE BABILLARD, 72 feuilles par an, qui paroissent de cinq en cinq jours, à Paris,	24 l.
En Province,	30 l.
LE COURIER D'AVIGNON; prix,	18 l.

**Nouveautés qui se trouvent chez le même Libraire.**

<i>Quinti Horatii Flacci carmina cum annotationibus</i> , 2 gr in-8°. br.	10 l.
Les Incas, 2 vol. avec fig. in-8°. br.	18 l.
Dictionnaire Dramatique, 3 vol. gr. in-8°. rel.	15 l.
Di&. de l'Industrie, 3 gros vol. in-8°. rel.	18 l.
Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences naturelles, in-8°. rel.	5 liv.
Autre dans les sciences exactes, in-8°. rel.	5 l.
Autre dans les sciences intellectuelles, in-8°. rel.	5 l.
Médecine moderne, in-8°. br.	2 l. 10 s.
Traité économique & physique des Oiseaux de basse- cour, in-12 br.	2 l.
Di&. Diplomatique, in-8°. 2 vol. avec fig. br.	12 l.
Revolutions de Russie, in-8°. rel.	2 l. 10 s.
Spe&acle des Beaux-Arts, rel.	2 l. 10 s.
Di&. des Beaux-Arts, in-8°. rel.	4 l. 10 s.
Théâtre de M. de Sivry, vol. in-8°. br.	2 l.
Poème sur l'Inoculation, vol. in-8°. br.	3 s.
Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c. in-fol. avec planches br. en carton,	24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architec- ture, in-4°. avec fig. br. en carton,	12 l.
L'Esprit de Molière, 2 vol. in-12 br.	4 l.
Tableau politique & littér. de l'Europe, an. 1775, br.	2 l.
Di&. des mots latins de la Géographie ancienne, in-8°. broché	3 l.
Les trois Théâtres de Paris, in-8°. br.	2 l. 10 s.
L'Égyptienne, poème épique, br.	1 l. 10 s.
Nymne au Soleil, nouv. édit. augmentée,	1 l. 10 s.



M E R C U R E  
D E F R A N C E .

M A I , 1778.

---

P I È C E S F U G I T I V E S .  
E N V E R S E T E N P R O S E .

---

H Y M N E A L ' A D V E R S I T É .

*Traduction Angloise de M. GRAY.*

**F**ILLE de Jupiter, Déesse impitoyable,  
Dont le bras homicide embrassant l'Univers,  
Dompte le cœur humain, & du poids des revers  
Accable également le juste & le coupable ;  
Dans ses chaînes d'airain, l'orgueilleux arrêté ;

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

S'abaissant sous tes coups, dépouille sa fierté,  
Et le tyran cruel dont tu punis les crimes,  
Y gémit sans secours au rang de tes victimes.

Quand le Ciel fit descendre ici bas la Vertu,  
Il te donna le soin d'élever son enfance;  
Par tes chocs différens, chaque jour combattu,  
Son cœur ferme & soumis, les souffrit en silence;  
En proie à tes tourmens, sans en être abattu,  
Il connut les secours qu'offre la bienfaisance;  
Et par les coups fréquens que tu portas sur lui,  
Apprit à s'attendrir sur les malheurs d'autrui.

Des Amours effrayés, l'essain doux & timide,  
S'enfuit à ton aspect; & dans son vole rapide  
Entraînant les plaisirs, l'indolence & les jeux,  
Nous laisse le loisir d'être enfin vertueux;  
Notre ennemi flatteur, l'ami qu'on crut fidèle,  
Suivent l'essain volage, & vont offrir leurs vœux  
A la prospérité qui les reçoit chez elle,  
Et favoure à longs traits leur poison-dangereux.

De longs habits de deuil, la Sagesse vêtue,  
Et la mélancolie inquiète, abattue,  
Dans un morne silence, accompagnent tes pas;  
La douce Charité qui, nous ouvrant les bras,  
Répand sur tous les cœurs sa bonté consolante;

La Justice tenant son glaive redouté ,  
Et la Pitié versant une larme touchante ,  
Suivent également ton char ensanglanté.

De la nécessité , Ministre sanguinaire ,  
Ah ! ne m'accables pas du poids de ta colère !  
Ne viens point à mes yeux , déployant ta fureur ,  
( Telle que tu paroïs aux regards de l'impie )  
De tes serpens cruels , & des remords suivie ;  
N'y viens point entourée à la fois de l'honneur ,  
Du désespoir affreux , du cri de la misère ,  
Et de tous les malheurs qui font gémir la Terre.

Quitant cet appareil redoutable & vengeur ,  
Daigne prendre à mes yeux ta forme favorable ;  
Et que de tes leçons , la rigueur secourable ,  
Sans jamais le blesser , attendrisse mon cœur :  
Qu'éclairé sur mes torts , je supporte en silence  
Les défauts qu'en autrui j'osois trop condamner ;  
Et que par le malheur instruit à l'indulgence ,  
Je sache aimer , souffrir , me vaincre , & par-  
donner.

*Par M. de Châteaugiron , Officier au  
Régiment de Normandie.*



*CATON seul & pensif , tenant à la main  
le Traité de PLATON , sur l'immor-  
talité de l'âme , & appuyé sur une table  
où est une épée nue.*

TRADUIT DE L'ANGLAIS.

OUI, Platon, tu dis vrai, notre âme est im-  
mortelle;  
D'où naîtroit sans cela cette horreur naturelle,  
Cette terreur secrète & ce frémissement  
Qu'imprime au fond de nous la crainte du néant  
D'où naîtroit cette douce & flatteuse espérance  
Qui, nous indemnifiant d'une triste existence,  
Porte tous nos desirs vers l'immortalité ?  
Il n'en faut point douter, c'est la Divinité  
Qui, répandant sur nous sa faveur infinie,  
Nous montre le chemin d'une plus belle vie :  
C'est le Ciel bienfaisant dont la vive clarté  
Découvre à nos regards l'immense éternité.  
Consolante pensée, éternité terrible !  
Quel mortel peut sonder ta profondeur horrible ?  
Quels espaces nouveaux faut-il, avec effroi,  
Parcourir tour-à-tour pour arriver à toi ?

Sur ton immensité j'ose porter la vue ;  
 Mais mon esprit troublé par sa vaste étendue ,  
 N'en pouvant pénétrer les abysses secrets ,  
 S'arrête environné de nuages épais.  
 Allons... s'il est un Être au-dessus de nos têtes ,  
 Qui soulève les flots & calme les tempêtes ;  
 S'il est un Dieu suprême ( & qui peut en douter ? )  
 L'homme qui fit le bien n'en doit rien redouter.  
 Mais quel sera son sort... Cruelle incertitude !

*En portant la main sur son épée.*

Ce fer doit terminer ma lâche inquiétude :  
 Platon guides ses coups , que tes divins écrits ;  
 En m'armant doublement , rassurent mes esprits.  
 Je vois en même-tems & ma mort & ma vie ;  
 L'un peut en un instant , secondant mon envie ,  
 De mes jours malheureux troubler le foible cours ;  
 Et l'autre me promet que je vivrai toujours.  
 Ainsi , par l'avenir , mon âme rassurée ,  
 Du corps qui l'avilit , méprise la durée.  
 Ainsi planant du haut de l'espace infini ,  
 Un jour elle verra du monde désuni ,  
 Les débris ne former qu'un monceau de poussière ,  
 Les Astres s'écrouler , privés de leur lumière ,  
 Sans que des Éléments le choc impétueux ,  
 L'empêche de jouir d'un repos glorieux...  
 Mais quel poids accablant , & quelle léthargie

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

Se glisse dans mes sens ! La Nature affoiblie  
Par les combats divers qu'elle éprouve à la fois,  
Appesantit mes yeux. Je veux suivre ses loix,  
Afin que par ses soins mon âme ranimée,  
Se rejoigne plus pure au Ciel qui l'a formée,  
Et porte à l'Éternel, qui sera son appui,  
Un hommage plus grand & plus digne de lui.

Mortels qui, connoissant la terreur & le crime,  
Devenez tour-à-tour leur proie & leur victime,  
C'est à vous de trembler ! Caton dans le sommeil  
N'a point à redouter le moment du réveil.

*Par le même.*

---

V E R S

*DE M. L\*\*\*, pour le Portrait de sa  
Femme.*

**L**A mort seule les sépara ;  
Leur amitié tendre & fidelle ,  
Un jour aux Mortels servira ,  
Ou de reproche ou de modèle.



---

SUITE DES LETTRES  
DE MÉLANIE ET DE SAINT-CLAIR.

---

## L E T T R E X X I.

*De Mélanie à Saint-Clair.*

QUE penserez-vous de moi, Monsieur ?  
Quelle opinion allez-vous avoir de ma  
délicatesse, après la démarche que je ha-  
sarde ? J'ajoute au tort que j'ai eu de re-  
cevoir votre lettre, celui d'y répondre.....  
Je ne me dissimule point combien ma  
conduite est sans doute inconsiderée, &  
cet aveu doit vous prouver le cas que  
je fais de votre personne. Je m'expose  
peut-être à perdre votre estime..... Que  
dis-je ? je vois la faute que je vais com-  
mettre, & je n'ai pas la force de m'ar-  
rêter. Votre réputation, votre probité,  
votre vertu, tout parle en votre faveur,  
tout me rassure. C'est sur le témoignage  
de l'estime publique que je me fie à votre

A vj

## 12 MERCURE DE FRANCE.

prudence.... Si vous étiez capable d'abuser.... Pardon, je vous offense.... Eh bien ? Saint-Clair, je vais vous ouvrir mon ame : je ne vous cacherai point que vous m'avez inspiré les sentimens les plus tendres, & que dès le moment où je vous ai vu, j'ai désiré de fixer votre cœur. Je voudrois le dissimuler, que mes démarches me trahiroient. Oui, je vous aime, & je ne crains pas d'avoir jamais à me repentir de l'aveu que je vous fais. Vous avez un puissant Avocat auprès de moi, votre honnêteté. Les richesses, les titres, les honneurs, je les compte pour rien ; je n'estime que les mœurs & la probité. C'est à vous maintenant à travailler à notre bonheur ; cette expression m'est permise. Je vois avec le plus grand plaisir l'estime singulière que ma famille a conçue pour vous : elle m'est en quelque sorte un garant de son approbation. Je n'ai jamais eu qu'à me louer de mon père ; il a toujours cherché les occasions de me prouver combien je lui suis chère ; il ne s'opposera sans doute point au succès de mes vœux. Adieu, Saint-Clair : je voudrois pouvoir être aussi contente de moi que vous devez l'être ; soyez toujours le même, & comptez à jamais

sur l'estime la plus vraie & sur l'amitié  
la plus tendre.

---

## L E T T R E X X I I.

*De Saint-Clair à Durofay.*

**J**E reçois une lettre de Mélanie, mon cher Durofay ! Juges de mes transports ! C'est Mérinval qui me l'a remise de sa part. Cet aimable jeune homme, qui doit être incessamment l'époux de l'amie intime de Mélanie, est allié de sa famille, & mérite à tous égards la confiance de sa cousine, dont il est en outre le meilleur ami. Je ne saurois t'exprimer la situation de mon ame à la vue de Mérinval. Mon bonheur étoit si grand, que j'avois moi-même peine à le concevoir. Je te laisse à penser s'il existe un mortel plus heureux que moi. L'ivresse où je suis ne me permet pas de t'en écrire davantage ; je me livre tout entier à mon amour ; je n'entends, je ne vois, je ne respire que Mélanie ; tout le reste m'est étranger. Adieu, mon cher ami ; quelle perspective agréable s'offre pour

24 MERCURE DE FRANCE.  
moi dans l'avenir ! Ah ! si j'en crois le  
pressentiment qui s'empare de mon cœur,  
je n'aurai bientôt plus de vœux à former.

---

L E T T R E X X I I I.

*De Constance à Mélanie.*

**J**e te plains de tout mon cœur, ma  
chère Mélanie ; j'avoue que ta situation  
est pénible ; mais plus elle est embarras-  
sante, & plus tu dois te tenir sur tes  
gardes. Si j'ai un conseil à te donner,  
c'est de ne point répondre encore à Saint-  
Clair. Je crois même cet avis inutile,  
persuadée que tu t'en donneras bien de  
garde. Je ne te cache pas cependant que  
si ta réponse est partie, je n'aurois pas  
le courage de te blâmer de ton peu de  
résolution. Je fais aimer ; je fais combien  
il en coûte pour se contraindre ; mais  
plus ton amant me paroît digne de fixer  
son cœur, plus je te crois obligée d'ob-  
server la bienséance la plus stricte. On ne  
doit s'estimer heureuse qu'autant qu'on  
peut obliger l'homme qui nous recherche  
à nous respecter, & cela n'est pas diffi-

cile quand on est inviolablement attachée à ses devoirs. Il est vrai de dire cependant que Saint-Clair ne doit pas être mis dans la classe ordinaire des hommes ; il est peu de jeunes gens dont on ait autant de bien à dire , & dont on parle aussi avantageusement. Tu as reçu de bons principes , ma chère Mélanie : élevée par une mère tendre & sage , formée à l'école des mœurs & de la vertu , douée de tous les talens qui peuvent ajouter à la beauté , il ne te manque rien. Je ne crains pas que tu puisses jamais t'oublier ; mais souviens-toi toujours que la décence est l'ornement le plus précieux de notre sexe , & que les hommes cessent bientôt de nous estimer , quand nous prêtons trop facilement l'oreille à leurs galanteries.

Tu n'ignores pas sans doute que je quitte après demain le couvent ; mon mariage ne se fera cependant que dans le courant du mois prochain. Je ne puis manquer d'être heureuse ; j'estime l'époux qui m'est destiné. L'amitié de Saint-Clair fait honneur à Mérival , & j'espère que notre hymen ne pourra qu'en resserrer les nœuds. Adieu , ma chère Mélanie ; je compte t'embrasser cette semaine.

## L E T T R E X X I V.

*De Saint-Clair à Durosay.*

**J**E pars à l'instant pour Vienne, où j'accompagne M. de \*\*\* , notre Ambassadeur , en qualité de Secrétaire intime. Je n'ai ni le temps de voir Mélanie , ni d'entrer avec toi dans aucun détail. Je suis comme un désespéré : plains-moi , Durosay ; plains ton malheureux ami.... J'ai un certain pressentiment.... Je ne fais.... Les chevaux sont à ma chaise ; il n'est plus temps de reculer.... Je pars.

## L E T T R E X X V.

*De Saint-Clair à Mélanie.*

**J**E vous quitte , ma chère Mélanie , ( pardonnez cette expression à la douleur qui m'accable ) je vous quitte & j'ignore combien de temps je languirai loin de vous. Éloigné de tout ce que j'ai de plus

cher, que vais-je devenir? Mérimval, qui veut bien se charger de ma lettre, vous exprimera de vive voix tous les regrets dont je suis pénétré. La seule grace que j'ose vous demander en partant, la seule qui puisse me flatter, c'est de daigner adoucir quelquefois l'amertume de mes ennuis. Adieu, mille fois, adieu, ma chère Mélanie : à quelle épreuve cruelle me vois-je réservé ! Je n'ai d'espoir qu'en votre commisération : si vous l'abandonnez, c'en est fait de votre malheureux amant.

---

## L E T T R E X X V I.

*De Saint-Clair à Durosay.*

**J**E suis donc à trois cens lieues de tout ce que j'aime au monde ! Un intervalle immense nous sépare ; je me trouve seul au milieu de l'univers ; je ne puis me faire à l'idée d'être séparé de mon respectable père, d'être éloigné de Mélanie ; &, pour comble de maux, je ne sais quand finira mon exil. C'est à M. de la Noue que je suis redevable du poste honorable

## 18 MERCURE DE FRANCE.

que j'occupe ici : il l'a sollicité pour moi auprès du Ministre , & il ne m'a pas été possible de le refuser. J'aurois pu désobliger mon père : il n'y a point de sacrifices que je ne lui fasse. Ce bon père ! Qu'il doit en coûter à sa tendresse de se séparer de moi , après avoir été privé si long-temps du plaisir de me voir ! Mais il n'a en vue que mon bonheur & mon avancement ; il n'a point hésité à me laisser partir. M. de la Noue prétend qu'il n'y a pas d'autre moyen d'obtenir la main de Mélanie ; il a sondé les intentions de M. d'Héricourt , & m'a réitéré , en partant , la promesse la plus authentique , de prendre , pendant mon absence , les intérêts de mon amour , & de faire en sorte qu'à mon retour , qu'il espère n'être pas éloigné , je sois au comble de mes vœux. Mérival de son côté peut beaucoup sur l'esprit de la mère de Mélanie , qui en fait le plus grand cas : il doit aussi s'intéresser en ma faveur , & ses sollicitations , appuyées par M. de la Noue , ne pourront que m'être très-avantageuses. Tout se réunit enfin pour me tranquilliser ; mais je suis éloigné de l'objet de ma tendresse , & l'emploi le plus brillant n'est pour moi qu'un exil insupportable.

T'entretiendrai-je du nouveau pays que j'habite ? Te parlerai-je du jeune Titus qui fait le bonheur de ce qui l'environne , & qui règne par la clémence & la vertu ? Que pourrai-je te dire de l'auguste mère de notre jeune Reine ? Il ne m'appartient pas d'esquisser le tableau touchant des vertus & de la bienfaisance qui la font marcher de paire avec les plus grands Rois. Je laisse à des mains plus dignes que la mienne de s'occuper d'un travail aussi intéressant , le soin de transmettre à la postérité la peinture touchante de la magnanimité qui les caractérise. J'ai reçu de ces augustes Souverains l'accueil le plus gracieux , & je me féliciterois sans doute du sort qui m'a conduit dans le séjour qu'ils embellissent par leur présence , si mon cœur n'avoit rien à désirer ; mais , hélas ! il s'en faut de beaucoup qu'il soit satisfait. Viens à mon secours , Durosay ; j'ai besoin de consolation : encourage ma vertu chancelante , & tâches , par tes conseils , d'alléger le poids de mes maux.

## L E T T R E X X V I I .

*De Mélanie à Saint-Clair.*

VOTRE lettre m'a surpris autant qu'affligé : cependant je vous exhorte à montrer de la fermeté. Faut-il que ce soit moi qui vous encourage ? Ah ! Saint-Clair, est-ce là ce que je devois attendre de vous ? La simplicité de vos démarches, & la candeur qui règne dans toutes vos actions, m'engagent de plus en plus à vous ouvrir mon ame sans réserve : c'est votre amie, c'est votre meilleure amie qui va vous parler. Soyez homme, Saint-Clair ; & s'il est vrai que vous m'aimiez comme vous le dites, & comme je n'en fais aucun doute, il faut m'en donner la preuve. Je ne vous cacherai point que ce n'est que par le chemin de la gloire que vous pourrez parvenir à main. Vous l'avez sans doute entendu dire : mon père est ambitieux ; cette passion, quelquefois si pernicieuse, n'a rien de condamnable quand elle a pour base cette noble émulation qui constitue le

bonheur & l'avantage de la Société. N'abandonnez jamais la carrière de la gloire, & ne faites point de sacrifices à l'amour. Je ne vous en aimerai pas davantage, parce que cela m'est impossible; mais mon estime augmentera en raison des efforts que vous ferez pour la mériter. Telle est la loi que je vous impose. Jugez de ce qu'il m'en coûte pour vous parler ainsi. Soyez tranquille, & ne craignez point que mon cœur puisse jamais changer. Je vous aime, & c'est pour la vie. Je l'avoue hautement, parce que je vous crois vertueux. Si votre ame étoit capable de changer, je vous aimerois peut-être toujours; mais je cesserois à coup sûr de vous estimer. Adieu, mon cher Saint-Clair; croyez que j'adoucirai, autant qu'il dépendra de moi, les ennuis de votre exil, & ne doutez pas de la satisfaction avec laquelle je vous reverrai: mais n'oubliez jamais que le devoir doit l'emporter sur l'amour.

## L E T T R E X X V I I I.

*De Mérimval à Saint-Clair.*

**J**E touche au moment d'être heureux, mon cher ami ; & comme je ne doute pas de l'intérêt que tu prends à mon sort, je m'empresse de t'annoncer le succès de mon amour. Demain je serai l'époux de Constance ; demain je serai le plus heureux des hommes. Ce n'est ni l'intérêt, ni l'ambition qui ont tissé les nœuds que je vais former. La tendresse la plus pure préside à notre union, & l'estime en resserre encore les liens. Quand tu connoîtras le digne objet de mon amour, tu ne pourras qu'applaudir à ma flamme, & me féliciter sur mon choix. Je cesse de t'en entretenir, dans la crainte que tu ne t'égaies à mes dépens, & que tu ne me soupçonnes d'en parler comme un amant, c'est-à-dire, comme un mauvais juge en pareille matière.

Je quitte à l'instant Mélanie : plus je la vois, & plus elle me paroît digne de

l'hommage des cœurs vertueux. C'est une créature céleste, & dont l'ame est mille fois au-dessus de la beauté. M. de la Noue a de fréquens entretiens avec son père. Nous soupçonnons qu'il est question de toi, & nous espérons que le succès couronnera notre attente. Nous n'en jugeons cependant que par conjectures. Tu fais que M. d'Héricourt est impénétrable ; mais la gaieté & la satisfaction qui brillent sur son visage, confirment nos soupçons. Constance veut absolument que Mélanie instruisse sa mère de ton amour, & je t'avoue que je suis de son avis. Madame d'Héricourt est une mère tendre & respectable, qui ne veut que rendre sa fille heureuse, & qui mérite toute sa confiance. Elle la lui doit à tous égards, & ne pourra qu'en tirer le plus grand avantage. Madame d'Héricourt, soit dit sans compliment, ne peut choisir pour sa fille un époux qui soit plus digne d'elle. D'ailleurs, tu es trop bien dans son esprit pour craindre qu'elle s'oppose au bonheur de sa fille. Sois persuadé, mon bon ami, que nous nous intéressons tous à ton sort, & qu'il ne tiendra pas à nous que tu ne sois bientôt heureux.

24 MERCURE DE FRANCE.

Adieu , mon cher ami ; je vole auprès de  
Constance qui m'attend.

---

L E T T R E X X I X.

*De Durosay à Saint-Clair.*

Tu veux que je te plaigne , Saint-Clair ,  
& je ne puis que te féliciter. Ce langage  
ne doit pas te paroître nouveau ; tu fais  
comme je pense. Je conviens qu'il est  
cruel d'être éloigné de ce qu'on aime ;  
mais quel est l'homme qui n'a pas , dans  
le cours de sa vie , quelques légers sacri-  
fices à faire ? Et d'ailleurs , de quoi te  
 plains-tu ? *A vaincre sans péril , on triom-  
phe sans gloire.* Je ne vois rien de dé-  
sespérant dans ce qui t'arrive ; au con-  
traire , je regarde cet événement comme  
très-avantageux pour toi. Tu es aimé de  
la femme la plus tendre & la plus respec-  
table : ton père approuve ta flamme , &  
tes amis se réunissent pour assurer le suc-  
cès de ton amour. La route que tu suis  
est semée de roses , & je ne vois pas en  
quoi ta destinée est si cruelle. Combien  
d'êtres plus infortunés mille fois , & qui  
ne

ne se plaignent pas ! Jeune homme , élevez-vous au-dessus de vous-même , & , quelque chose qui vous arrive , ne montrez pas la pusillanimité d'une femme. Eh ! que seroit-ce donc , si vous étiez malheureux ? Que feriez-vous , si vous aviez un rival d'autant plus dangereux qu'il auroit du crédit ? Que deviendriez-vous , si vous n'étiez pas aimé de Mélanie ; si les vues de vos parens ou d'autres obstacles s'opposoient à vos desirs ; si la fortune vous traitoit avec rigueur , s'il ne vous restoit enfin aucun espoir ? Allons , mon ami , du courage : faut-il donc se laisser abattre pour un mal passager ? Il ne faut écouter que la voix de l'honneur , & ne suivre que le sentier de la gloire. L'amour n'est véritablement estimable que lorsqu'il élève l'âme ; il doit encourager à la gloire , c'est alors qu'il devient une passion sublime & digne des cœurs les plus généreux. Tu trouveras sans doute ma morale un peu sévère ; mais elle est vraie & consolante. Je t'exhorte à t'armer d'un nouveau courage , & à fouler aux pieds le dégoût & l'ennui qui commencent à s'emparer de ton cœur. Rougis de ta foiblesse ; triom-

B

phe, & c'est alors que tu mériteras d'être heureux.

---

## L E T T R E X X X.

*De Mélanie à Saint-Clair.*

**J**E ne crois pas, mon cher ami, que vous puissiez désapprouver la démarche que je viens de faire; elle ne peut que vous donner une nouvelle preuve des sentimens que j'ai conçus pour vous. La tendresse de ma respectable mère, son indulgence & ses bontés, dont je reçois tous les jours les témoignages les plus doux, doivent assez me justifier. Je lui ai tout découvert: ma confiance a paru lui faire le plus grand plaisir, & l'a vivement intéressée en notre faveur. Elle m'a avoué qu'elle seroit charmée d'avoir un gendre aussi aimable que vous paroissez l'être; je transcris ses propres paroles. Jugez, mon bon ami, combien j'ai lieu d'être satisfaite. M. & Madame de Mérival, car vous n'ignorez pas sans doute qu'ils sont unis, ont plaidé notre cause avec beaucoup d'éloquence, & n'ont

rien omis pour embellir la vérité de tous les ornemens qui pouvoient en rehausser le prix. Ma mère voudroit déjà nous voir unis ; mais elle craint que mon père n'ait des vues pour mon établissement. Renfermé dans lui-même , il se communique peu ; il n'est pas facile de le pénétrer , & ses amis même sont quelquefois embarrassés quand il s'agit de le deviner. Ma mère m'a rassurée cependant , & m'a promis d'employer tout son crédit pour que nous n'éprouvions aucunes traverses. Elle compte d'autant mieux réussir , qu'elle ne croit pas que mon père puisse trouver un parti plus avantageux. Elle m'a même flattée que , si le succès répondoit à son espoir , l'hiver ne se passeroit pas sans que nous fussions unis. Elle est charmée que nos intérêts soient entre les mains de M. de la Noue , à qui mon père ne refuse rien : elle ne doute pas enfin du succès de ses démarches. Je me suis jetée à son cou , & nous avons toutes deux répandu quelques larmes que nous avons confondues. Faites-vous une idée de la situation délicieuse que j'éprouve ; & jugez par vous-même combien mon âme est tranquille. Puissiez-vous être aussi satisfait que je le suis ! Adieu, mon

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

bon ami. Voilà bien des détails; j'ai présumé qu'ils ne pourroient que vous intéresser; tout autre les trouveroit sans doute ennuyeux; mais rien n'est indifférent quand on aime.

*La suite au Mercure prochain.*

---

LES DEUX MOI,

*ÉPITRE à Madame la Comtesse de \*\*\*.*

J'AVOIS reçu de la Nature  
Un assez bon présent, un *Moi*,  
Qui, sans fiel & sans imposture,  
À ses amis gardoit sa foi,  
Et qui voguoit à l'aventure,  
Avec le seul plaisir pour loi,  
Sous le pavillon d'Épicure,  
Ce *Moi*, dans la fleur de ses ans,  
A l'humeur libre & cavalière,  
Au cœur vif, aux goûts inconstans,  
Entre les Muses & Glycère,  
Qui le grondoient de tems en tems,  
Côtétoit des écueils charmans,  
Sur la route cherchoit à plaire,

Et, dans ses doux égaremens,  
Du but ne s'embarraſſoit guère.  
Sans aucun projet, ſans tourment,  
Et ſans riſſeſſe, & ſans envie,  
Il commençoit aſſez gaiement  
Ce joli rêve de la vie,  
Que tant d'autres font triſtement.  
D'une âme errante & fortunée,  
Il ſuiroit les rians travers,  
Et demandoit par fois des vers  
A ſa Muſe aux jeux deſtinée,  
Dont l'Amour répétoit les airs,  
Qui ſâchoient un peu l'Hymenée;  
Quand tout-à-coup un autre *Moi*,  
Franc étourdi, ſoi-diſant ſage,  
En public, ſans ſavoir pourquoi,  
S'en vint riſquer ſon étalage.  
De jour en jour il ſe perdoit,  
En n'écoutant que ſes caprices,  
En inventant quelques malices,  
Ou quelques tours qu'on lui rendoit.  
Il exploitoit chaque faille,  
Et vit bientôt, dans ſes gaietés,  
Sa frêle exiſtence aſſaillie  
De cent braves très-irrités.  
Voilà-t-il pas ce *Moi* caſtique,  
Enfant très-mal moriginé,

B iij

## 30 MERCURE DE FRANCE.

Qui, pour la guerre se croit né,  
Et qui prend la chose au tragique !  
Sur le Parnasse il va courant,  
Armé du stylet satyrique ;  
Et je ris en considérant  
Ce que, dans son accès critique,  
Ce chien de *Moi* belligérant,  
Fit souffrir au *Moi* pacifique.  
Mais à la fin, ce Roi des Foux  
Est revenu de son délire.  
Zelmis, il vous a vu sourire,  
Et j'ai vu cesser son courroux.  
Déjà viennent s'offrir à vous,  
Soumis tous deux au même empire,  
Les deux *Moi*, le vif & le doux :  
Ils n'ont d'autre loi que la vôtre ;  
Enchaînez l'un à vos genoux,  
Et faites le bonheur de l'autre.

*Par M. Dorat.*

---

## LA BERGÈRE ET LA BREBIS.

*Apologue tiré du Grec.*

**T**HISIS, jeune & tendre Bergère,  
Promenant un jour son troupeau,

Rencontre un foible Louveteau

Qu'avoit abandonné sa mère.

Hélas ! dit-elle, il va périr !

Elle appelle aussi-tôt sa Brebis la plus chère ;

Le lui montre , & lui dit qu'il faut le secourir.

Quoi ! vous voulez que, pour vous plaire,

J'offre mon lait au monstre dont le père

A , sans pitié , dévoré mes enfans ?

Vous le verrez de sa dent meurtrière,

Lui-même le premier me déchirer le flanc.

Non , tu sauras changer son caractère ;

Un jour il sentira le prix d'un si beau trait :

Mais dût-il être ingrat , ma chère ,

Apprends toujours qu'on trouve son salaire

Dans le plaisir d'avoir bien fait.

*Par M. Dureau.*

## Q U A T R A I N

**C**ONTRE l'amour, Beautés rebelles,

En vain formez-vous des projets.

Veut-on fuir ? l'Amour a des aîles :

Veut-on combattre ? il a des traits.

*Par M. Maréchal.*

B iv

---

 LE F A T C O R R I G É.
*Histoire morale.*

LA Marquise de Valcroissant étoit veuve; elle avoit été unie par convenance, à l'âge de seize ans, à un homme de cinquante-cinq; aussi le mariage eut pour elle peu d'attraits. Son mari avoit un défaut assez ordinaire à son âge, il étoit jaloux. Loin de l'irriter en le tournant en ridicule, la Marquise de Valcroissant avoit des égards pour une foiblesse que la méfiance de son mérite faisoit naître. C'est pourquoi elle vivoit fort retirée, & ne voyoit que très-peu de monde, malgré le goût qui l'y portoit. Aussi s'y livra-t-elle après la mort de son mari, dès qu'elle put le faire avec décence.

La Marquise de Valcroissant, qui avoit beaucoup d'esprit, étoit moins jalouse de le faire briller que celui des autres: elle y réussissoit si bien, qu'on se plaisoit beaucoup avec elle. Sa maison étoit le rendez-vous de la meilleure compagnie, dans ses assemblées, la méchanceté en

étoit bannie : on n'y disoit que des fail-  
lies, des bons mots agréables. Le badi-  
nage y étoit léger & bien soutenu ; les  
disputes littéraires sans aigreur ; les juge-  
mens sans partialité.

La Marquise de Valcroissant n'avoit  
aucune prétention ; aussi étoit-elle chérie  
des femmes, qu'elle aimoit sincèrement.  
Elle avoit beaucoup d'amis, & elle le  
méritoit ; mais elle n'avoit pas un amant,  
quoique d'un âge & d'une figure sédui-  
sante. En cela rien d'étonnant ; elle n'é-  
toit ni prude ni coquette ; elle étoit seu-  
lement femme raisonnable ; & les hom-  
mes qui n'ont de l'amour que par intérêt,  
ne peuvent rien sur ces femmes qui ne  
sont point crédules, & auprès desquelles  
il n'y a nulle ressource. Le Comte de  
Belmont, seul ami à qui le mari de la  
Marquise de Valcroissant n'avoit pas in-  
terdit sa maison, étoit son plus zélé  
admirateur : il avoit un défaut qui faisoit  
honneur à son caractère ; il exaltoit ses  
amis, les louoit avec outrance, au point  
qu'il en fatiguoit tout le monde. C'étoit  
toujours le dernier qu'il vantoit le plus.  
Le Vicomte de Vaucouleurs étoit le  
Héros du jour ; il ne cessoit de louer son  
esprit, ses talens, sa figure, & sur-tout

B v

### 34 MERCURE DE FRANCE.

le don qu'il avoit de subjuguier les femmes, & il prétendoit qu'il les avoit toutes. Le Comte de Belmont, bien persuadé de ce qu'il disoit du Vicomte de Vaucouleurs, & voulant avoir le suffrage de la Marquise de Valcroissant, n'eut de cesse qu'il n'eût obtenu d'elle la permission de le lui présenter. Cet agréable si vanté parut. Il étoit si fluët, qu'un souffle l'eût jeté à terre : il avoit beaucoup de fatuité ; son esprit étoit orné ; il possédoit ce ton qu'on acquiert dans la bonne compagnie, duquel on abuse souvent pour dire de jolis riens avec un air d'importance. Il savoit plaisanter ; ses ironies étoient délicates & point méchantes. Il étoit infatué de son très-petit mérite, qu'il croyoit être sublime, & il méprisoit celui des autres. Malgré toutes les qualités qui forment le jeune homme le plus à la mode du siècle, il ne réussit pas chez la Marquise de Valcroissant. On ne l'abusa pas, & on lui fit voir que ses charmes étoient en défaut. Notre petit-maître résolut de s'en venger en subjuguant quelque femme de la société. Il dressa ses batteries sur la Comtesse de Perfac. Jeune, belle, faite pour plaire, elle prenoit autant de soin à remplir ses

devoirs, qu'on en prend souvent pour s'en affranchir. Elle préféroit le titre d'épouse fidelle & de mère tendre, à celui de femme galante. Elle aimoit uniquement son mari, qu'on n'en jugeoit pas digne, & à qui l'on soupçonnoit mille défauts, & cela parce qu'il avoit une jolie femme. Les tentatives du Vicomte de Vaucouleurs furent vaines, malgré la complaisance qu'il eut de faire pour elle des frais; ce qu'il disoit ne jamais lui arriver, car c'étoit sans y prétendre qu'il subjugoit les femmes. Notre fat voyant ses tentatives vaines, se tourna du côté de la Marquise de Valcroissant. La conquête d'une femme raisonnable lui parut importante; il espéra y parvenir en se contraignant: ce fut en vain. Cependant, comme la Marquise de Valcroissant, qui avoit l'humeur douce, ne le traitoit pas aussi mal que l'avoit fait la Comtesse de Perfac, il en conçut les plus belles espérances; mais las de feindre, il reprit son naturel avantageux, & parloit sans cesse de ses bonnes fortunes (soit dit en passant, c'est bien mal s'y prendre pour faire sa cour aux femmes). La Marquise de Valcroissant résolut de le corriger. En vain elle employa le raisonnement: elle

commençoit déjà à désespérer de son entreprise , lorsqu'elle trouva moyen de le convaincre de fausseté. Le Vicomte de Vaucouleurs , qui la pressoit vivement , voulant tenter un dernier coup de main , lui fit l'énumération de toutes les femmes qui avoient eu part à ses faveurs ; lui dit qu'elle étoit au-dessus de toutes celles-là , & qu'il lui offroit de lui remettre les lettres qu'il en avoit reçues. La Marquise demanda seulement à voir celles de la Baronne de Mortanne , qui étoit d'une figure charmante , dont la réputation étoit des meilleures , & qu'elle connoissoit. Le Vicomte de Vaucouleurs les lui promit. Le lendemain il les lui apporta avec beaucoup d'empressement. La Marquise de Valcroissant ayant reconnu que ce n'étoit point son écriture , & que c'étoit des lettres supposées , lui fit les plus vifs reproches. Il ne tiendroit qu'à moi , lui dit-elle , de vous déshonorer en publiant tout ceci ; mais je pardonne à votre âge une imprudence qu'un jour votre cœur vous reprochera. Quand vous aurez atteint l'âge de trente ans , vous rougirez alors de vos étourderies ; vous ferez plus discret sur la réputation des femmes , & vous ménagerez celles que vous ne con-

noissez pas. Ce discours fit effet sur le Vicomte de Vaucouleurs : il se jeta aux genoux de la Marquise de Valcroissant , la remercia de lui avoir deffillé les yeux , & lui promit d'abjurer sa fatuité. Il la supplia aussi de l'aider de ses conseils , & de trouver bon qu'il continuât à la voir. Tout lui fut accordé.

Le Vicomte de Vaucouleurs changea totalement de conduite. Il ne fréquenta plus que des compagnies choisies ; il respecta les femmes , & ne s'enorgueillit plus de leurs conquêtes. Enfin , il devint si raisonnable , & fut tellement plaire à la Marquise , qu'ils se marièrent ensemble. Ni l'un ni l'autre n'eurent à se plaindre de leur union. Leurs jours furent un tissu de plaisir & de bonheur.

*A M. le Comte de TRESSAN.*

**M**AIS comment écrire à Paris ?  
 Toujours le Dieu des Vers aime la solitude :  
 Dans cet enchaînement d'amusemens suivis  
 De choses & de riens unis ,  
 Où trouver le silence , où fuir la multitude ?

## 38 MERCURE DE FRANCE.

Comment être seul à Paris ?

Pour cueillir les lauriers & les fruits de l'étude,

Aux premiers rayons du Soleil,

Je veux dès son coucher me livrer au sommeil ;

Je me dis chaque jour que la naissante Aurore

Ne retrouveras pas mes yeux appesantis,

Dix fois je me le suis promis.

Je promettrai dix fois encore :

Comment se coucher à Paris ?

On veut pourtant que je réponde :

Au badinage heureux d'une Muse féconde ;

On croit que les Vers sont des jeux,

Et qu'on parle en courant le langage des Dieux,

Comme on persifle en ce bas Monde.

Par les Grâces, dit-on, si vos jours sont remplis,

Par les Muses du moins commencez vos journées :

Oui, fort bien ; mais est-il encor des matinées ?

Comment se lever à Paris ?

Des yeux fermés trop tard par le pesant Morphée,

Sont-ils si promptement ouverts ?

De l'antré du sommeil passe-t-on chez Orphée,

Et du néant de l'âme à l'effor des beaux Vers ?

N'importe cependant, malgré l'ombre profonde

Qui couvre mes yeux obscurcis,

Dès que je me réveille, à peine encore au monde,

Je m'arrange, je m'établis,

Dans le silence & le mystère,

Au coin d'un foyer solitaire,  
 Je me vois librement assis.  
 Le Ciel s'ouvre, volons, Muse, oublions la terre :  
 Je vais puiser au sein de l'immortalité  
 Ces Vers faits par l'Amour, ces présens du génie,  
 Et dignes d'enchanter par leur douce harmonie,  
 Les Dieux de l'Univers, l'esprit & la beauté,  
 Enflammé d'une ardeur nouvelle,  
 Déjà je me crois dans les Cieux ;  
 Déjà... Mais quel profane à l'instant me rappelle  
 Aux méprisables soins de ces terrestres lieux ?  
 Quel insecte mortel vient m'arracher la rime ?...  
 Bientôt mon Cabinet est rempli de fâcheux ;  
 Les Brochures du jour & mille autres Pancartes,  
 Des Vers, des Lettres & des Cartes ;  
 Il faut y répondre à la fois :  
 Bientôt il faut sortir, l'heure est évanouie.  
 Muses, remportez vos crayons.  
 Dans l'histoire d'un jour, voilà toute la vie ;  
 Jusqu'en nos changemens tout est monotonie :  
 Comment donc rimer à Paris ?

*Par M. Gresset.*



---

*RÉFLEXIONS de Mademoiselle D\*\* ,  
sur ses onze ans.*

**J**eux innocens, doux riens, aimables bagatelles,  
Ne vous lassez jamais de faire mon bonheur ;  
Mais quoi ! déjà vous agitez vos aîles !  
Penseriez-vous à sortir de mon cœur ?

De mon âme qui veut éclore ,  
Ah ! prolongez le doux sommeil !  
Tâchez qu'elle repose encore ,  
Le chagrin l'attend au réveil.

Humeur, caprice, jalousie,  
Regrets, larmes, soupirs, dépit,  
Hélas ! n'ont point troublé ma vie :  
On prétend qu'un moment suffit.

De la raison je crains l'empire,  
On la peint toujours en grondant.  
Quoi ! faudra-t-il à chaque instant,  
Nous boudier ou nous contredire ?

Enfin , si je vois les Amours  
M'amener le desir de plaire ,

Dois-je fuir ou rester ? Que faire !  
Accourez vite à mon secours.

Ils ont si bien l'art de séduire !  
Mais... s'ils venoient pour m'enchaîner !  
S'ils venoient , ô Ciel ! pour me nuire !  
Ah ! n'allez pas m'abandonner.

Eh quoi ! déjà vous agitez vos ailes !  
Penseriez-vous à sortir de mon cœur ?  
Jeux innocens, doux riens , aimables bagatelles,  
Ne vous laissez donc point de faire mon bonheur.

*Par M. de G...y.*

## S U R L A B E A U T É.

**B**EAUTÉ , fatal présent des Dieux !  
Les peines sont votre partage.  
Vous armez un sexe envieux :  
Fixez-vous un sexe volage ?

*Par Madame la Comtesse de Beauharnois.*



## V E R S

*SUR la situation de NAPLES & de ses  
environs.*

**C**OMBIEN le jour est beau dans ce brillant loirain !

Que j'aime à contempler l'aurore renaissante  
De roses parfumer cette mer rougissante !  
Que l'air est doux & pur , que le Ciel est serein !  
Au bruit impétueux de l'onde qui murmure ,  
Quittons sans différer le duvet corrompateur ;  
Contemplons les bienfaits de l'auguste Nature ,  
Et dans ce grand spectacle admirons son Auteur.

Quand de l'astre du jour la belle avant-courière,  
De ses rayons légers vient effleurer la terre ,  
Que de riches objets , confusément épars ,  
Enchantent à la fois mes avides regards !  
Dans ces lieux que j'habite , au pied de mon  
asyle ,

L'onde écume & se brise en longs mugissemens ;  
Je vois fuir les Vaisseaux , & le Pilote habile ,  
Dans la voile flottante , emprisonner les vents.

En vain ces monts brûlans renferment le tonnerre ;

En vain l'Enfer s'épuise en efforts superflus,  
 Et par de noirs volcans nous déclare la guerre :  
 Vésuve ! tes horreurs sont des beautés de plus.  
 Non loin de ton foyer , à jamais redoutable,  
 On a vu s'élever un Palais fastueux ;  
 Au sein de la grandeur , que le goût rend aimable,  
 Portici , dès long-tems , semble braver tes feux.

Rien n'y flétrit les dons que la Nature étale ;  
 Elle semble y fixer ses riantes douceurs.  
 En sortant de son lit , l'Amante de Céphale  
 Y voit par-tout les fruits mûrir parmi les fleurs.  
 Borée , au front neigeux , d'une haleine incons-  
 tante ,

N'y trouble point le sort de ces heureux climats ;  
 Le Zéphir les défend de la chaleur brûlante ,  
 Et , fidèle à leur sol , en bannit les frimats.

Heureux qui , par l'attrait d'une âme libre & pure,  
 Opposant un front calme aux volages destins ,  
 Exempt d'ambition , Amant de la Nature,  
 Dans ces lieux enchantés coule ses jours sereins !  
 Qui , loin du bruit des Cours, des ennuis de la Ville,  
 Au sein de l'amitié peut terminer son sort ;  
 Qui voit , sans s'effrayer , l'approche de la mort...  
 Et rêve sur la tombe où repose Virgile !

*Par M. le Comte d'Hurtig , au pied du  
 Pausilype , au bord de la Mer.*

---

*Explication des Enigmes & Logogryphes  
du second Volume d'Avril 1778.*

**L**E mot de la première Énigme est *Armoire* ; celui de la seconde est *Soufflet* ; celui de la troisième est le *Cochon* ; & celui de la quatrième est *la Crèche*. Le mot du premier Logogryphe est *Armoire*, où se trouvent *air*, *aire*, *Rome*, *Mer*, *arme*, *or*, *amer*, *ame*, *ami*, *mari*, *Roi*, *Maire*, *Émir*, *oie*, *orme*, *ré*, *mi*, *Omar*, *rime*, *More*, *raie*, *moire*, *marre*, *Marie* ; celui du second est *Histoire*, où l'on trouve *iris*, *ris*, *Roi*, *rose*, *soie*, *Héros*, *trois*, *ré*, *si*, *or*, *oie*, *Troie* ; & celui du troisième est *Mousquetaire*, où se trouvent *mousquet*, *fer*, *mer*, *air*, *muet*, *musique*.



## É N I G M E.

**O**U je suis faite en cœur, ou quarrée, ou bien  
ronde,

Convexe vers le centre, & creuse assez souvent:  
D'ordinaire je sers à brune comme à blonde,  
A la prude & coquette, aux hommes rarement.

Chez les unes je suis suspendue & cachée.  
Mais leur deviens-je utile, on me tire au grand  
jour;

Mon service fini, de nouveau renfermée,  
Je suis, jusqu'au besoin, dans mon obscur sé-  
jour.

Chez d'autres, plus gaiement, j'habite la toi-  
lette.

Je vois à mes côtés les essences, les fleurs,  
Et tous les faux attraits de la vaine coquette:  
Là, jamais je ne suis qu'agréables odeurs.

Chez moi jamais il n'entre êtres de ma nature.  
L'on enfonce à moitié, quelquefois jusqu'au col.  
Je varie en couleur; mais double est ma figure,  
Et mon dedans toujours à peine vaut un sol.

46 MERCURE DE FRANCE.

J'aime mieux quand on sort, Lecteur, que quand  
on entre.

De mon sincère aveu tu pourras t'étonner ;  
Mais quand tu connoîtras ma nature & mon cen-  
tre , . . . .

Tu m'achète, te dis-je, & c'est pour me donner.

*Par M. Labrousche fils, de Dax.*

---

A U T R E.

**J**E suis un être formidable,  
Sans esprit ni corps existant ;  
Mon nom seul est épouvantable,  
D'effroi l'on me nomme souvent.

Ma naissance est inévitable,  
Par-tout j'imprime la terreur ;  
Ma présence est très-dommageable,  
Et je laisse après moi l'horreur.

*Par le même.*



---

**A U T R E.**

**Q**UOIQUE issus tous les deux de la même origine ,

Mon frère & moi , pourtant, nous différons de mine.

On nous sent , chaque année, exerçant nos rigueurs :

On nous aime , on nous hait , c'est selon les humeurs ;

Car l'un , en aucun point , à l'autre ne ressemble ;  
Et jamais , cher Lecteur , l'on ne nous voit en-semble.

L'un de l'autre éloignés , nous vivons nuit & jour,  
Mais dans chaque climat l'on nous sent tour-à-tour.

Dans l'empire de l'un , l'autre parfois se montre ;  
Mais l'un toujours de l'autre évite la rencontre.

Il semble que tous deux nous fassions , de dépit ,  
L'inverse l'un de l'autre. Or , tel est notre esprit.

L'autre détruit parfois ce que l'un fit éclore ,

Et réciproquement l'un fuit l'autre & l'abhorre.

A se contrarier chacun met son crédit ,

Le bien que l'autre a fait , l'un souvent l'abolit

## 48 MERCURE DE FRANCE.

Il règne entre nous deux une haine éternelle ;  
Nous ne saurions nous voir, l'antipathie est telle  
Que si, l'un avec l'autre, on veut nous réunir,  
Sans un danger certain l'on n'y peut parvenir :  
Mais tant que nous avons notre première force,  
Avec bruit & fracas nous faisons prompt divorce :  
Si l'on insiste, alors l'un à l'autre on se nuit  
De plus en plus ; enfin, l'un par l'autre est détruit.  
L'un ne sent plus de l'un la rigide présence,  
Et l'autre indique à peine une foible existence.

*Par le même.*

---

## A U T R E.

**D**es instrumens je suis le plus nuisible ;  
Voyez ce que de moi dit & redit la Bible.

*Par M. de Bouffanelle, Brigadier  
des Armées du Roi.*



LOGOGRYPHE.

ROMANCE

Imitée de l'allemand de M<sup>r</sup> le Baron de Cronengh,  
avec accompagnement de Guitarre.

Paroles de M<sup>r</sup> Laus de Boissy,

Musique de M<sup>r</sup> Pean maître de Guitarre.

Mai,

Tris-tes e-chos re-pe-ter

1778.

mes ac-cens, vous, chers Agneaux, bondis-

-sez sur l'her-bet...te, laissez mon

cœur soupi-rer ses tourmens ;

*par la plainte*

*on sou-lage u-ne dou-leur se-*

*cre-te: N'aurai je aucun re-pos même*

*au sen-des fo-rêts! A-mour! fuis*

*a pre-sent, ou bien ne fuis ja-mais.*

---



---

 LOGOGYPHE.

**J**E suis parfois d'une étrange structure,  
 Deux phalanges, six pieds, composent ma figure;  
 Tantôt carré, plus souvent rond,  
 On peut me dire & concave & convexe,  
 Je sers à l'un & l'autre sexe;  
 De plus l'on trouve en moi du fond.  
 Si, sous un aspect favorable,  
 Je deviens le prix du savoir,  
 Pourquoi ce Maître inexorable  
 Fait-il à cet enfant une honte à m'avoir?  
 Vu d'un côté, la plus belle parure  
 Sans moi n'a rien que d'indécent;  
 Et si je change ma tournure,  
 On se sert peu de moi, si ce n'est en dormant;  
 Orné de diamans, ainsi qu'un diadème,  
 Je me surprends ici de grandeurs entouré.  
 Mais Ciel! quel changement extrême!  
 Est-ce moi qui, crasseux, d'un vilain poil fourré?..  
 Oui, c'est bien moi, ma figure est la même.  
 Mon tour se trouve assez communément,  
 Mes deux moitiés fort rarement;  
 Et si Satan eût eu ma première phalange,

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Il n'auroit point été combattu par l'Archange,

Il n'auroit point été précipité.

Que dis-je ? aussi tout mauvais Ange

Ne peut l'avoir pour qualité ;

Ma seconde moitié par-tout est désirée,

Et de chacun considérée :

Sans elle point de beau manoir ;

Mais comme il faut être fidèle,

Et dire tout, on aime peu la voir

Dans un endroit que gousset on appelle.

Mon cher Lecteur, ne t'inquiète pas,

Après souper sûrement tu m'auras.

*Par M. Gazil fils.*

---

A U T R E.

QUAND je parle, l'Athée inquiet, combattu,

Cherche en vain du courage, & croit à la vertu ;

Mon Trône est dans les airs ; une vapeur grossière

Me donne l'existence au sein de la lumière.

Sans me décomposer, je suis une Cité

Où circule à plaisir des vins le plus vanté.

De mes huit pieds complets, prenez une partie,

J'enferme dans mes flancs une douce ambrosie ;

De plus, les trois premiers font voir à l'œil, je

croi,

Ce que haussent les uns , ce que baissent les autres ,

Ce qui fait la musique. A présent brouillez-moi ;  
Eh bien ! qu'y verrons-nous, Messieurs les bons  
Apôtres ?

Attendez , vous verrez un des quatre Éléments ;  
Allez à reculon jusques aux premiers ans ,  
Il ne tiendra qu'à vous d'y voir un Patriarche  
Qui sauva notre espèce en se mettant dans l'Arche.  
Je me tais , c'est assez ; je suis clair pour le coup ,  
Et l'on peut deviner sans se gêner beaucoup.

*Par M. Elvi.*

A U T R E .

J E dois ma renommée à celle d'Annibal ;  
Mais je change de sort contemplé par derrière :  
Avec un pied de moins , vu de cette manière ,  
Je suis un Patriarche , & père sans égal.

*Par M. de Lanevère , ancien Mousquetaire  
du Roi , à Dax.*



---



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

*Daminville*, Anecdote ; suite des Épreuves du Sentiment, par M. d'Arnaud : in-8°. Prix 3 liv. br. A Paris, chez Delalain, Lib. rue & à côté de la Comédie Française, 1778.

**D**AMINVILLE, jeune-homme doué des plus belles qualités, vertueux, sensible, bienfaisant, est fils de Monforin, homme riche, avare & dur, qui ne connoît d'autre bien, d'autre vertu, d'autre titre, d'autre bonheur que les richesses. Daminville a vu à la promenade l'aimable Félicie, & n'a pu la voir sans l'aimer. Cette jeune orpheline, belle, vertueuse, bien née, est malheureusement sans fortune; elle n'a d'autre ressource que les bontés d'un oncle & d'une tante, peu riches eux-mêmes, qui en prennent soin. Le jeune homme, rempli du desir d'être uni à l'objet de son amour, s'est introduit chez M. & Madame de Villemont, les parens de

Félicie : il a fait l'aveu de sa passion ; mais il faut obtenir le consentement de son père. Envain il va se jeter à ses pieds, y épuise toute l'éloquence de l'amour & de la sensibilité ; Monforin insiste sur l'article de la fortune : il n'a pas plutôt appris que Félicie n'a rien, qu'il rejette avec horreur l'idée d'un tel mariage. Daminville n'en est pas moins rempli d'une passion que Félicie ressent autant que lui. Il tombe malade. Monforin charge Darnicourt & Beranger, deux personnages qui fréquentent sa maison, de visiter son fils, & d'employer les représentations les plus fortes pour le détourner d'un amour qu'il traite d'insensé. Darnicourt, dévot hypocrite, attrabilaire & dur, ne lui donne que des leçons chagrines, sévères, & propres à le révolter. Beranger, homme vraiment vertueux, bienfaisant, indulgent & sensible, cherche à le ramener par la douceur, en s'insinuant dans son esprit, plaignant ses chagrins ; mais en lui représentant la nécessité de s'immoler aux volontés de son père, & en lui peignant les suites fâcheuses que peut avoir un amour auquel on s'abandonne sans l'aveu de ses parens. Le jeune

homme guérit, mais il est dans l'impossibilité de se vaincre. Monforin, toujours inflexible, irrité encore par les suggestions de l'inhumain & sauvage Darnicourt, qui combat l'effet des représentations par lesquelles l'honnête Beranger voudroit amener le vieillard à se laisser fléchir; Monforin fait enfermer son fils dans un cachot, où on lui accorde à peine les derniers alimens. Beranger lui continue ses visites & ses consolations, & trouve même moyen de faire adoucir, à prix d'argent, la dureté avec laquelle il est traité. Cette ressource est bientôt ravie au malheureux prisonnier. Les instigations de Darnicourt portent Monforin à se défier de Beranger, à faire transporter, sans qu'il puisse le savoir, Daminville dans une autre prison, & même à lui interdire sa maison. Darnicourt est un scélérat, vendu à Daligny, neveu de Monforin, ame vile, intéressée & atroce, qui cherche, par le moyen de son digne agent, à perdre Daminville, & brûle d'être substitué à sa place, & de s'approprier la succession du vieillard.

Cependant Daminville a trouvé moyen, par l'entremise d'un Domestique fidèle,

de faire parvenir à sa Maîtresse une lettre où il l'informe de sa situation. Félicie lui fait une réponse, où elle laisse voir toute sa tendresse & sa sensibilité. Elle apprend la détention de Daminville à son oncle, qui la détermine à s'enfvelir dans un Couvent, & à y prononcer des vœux, en lui faisant envisager ce moyen comme le seul qui puisse déterminer Monforin à rendre la liberté à son fils. Déterminée à se sacrifier pour son Amant, elle suit les conseils de son oncle; le moment approche où elle va s'enchaîner. Daminville, aidé d'un ami généreux, qui a enfin pénétré dans sa prison, rompt ses fers, s'introduit dans le Couvent où son Amante est renfermée, la nuit même qui précède le jour où elle doit prendre le voile, l'en arrache, sort de la Capitale avec elle, & la conduit dans une Ville éloignée, où ils se marient. Monforin, poussé par les deux scélérats qui l'obsèdent, non content de déshériter son fils en faveur de Daligny, fait déclarer leur mariage nul. L'oncle de Félicie meurt du chagrin que lui cause un mémoire plein de venin & d'impostures qu'on a fait composer à ce sujet. Il avoit

## 56 MERCURE DE FRANCE.

auparavant pardonné à Félicie , & avoit même fait passer quelque secours au couple errant & infortuné , que la misère commençoit à presser. Madame de Villemont ne tarde pas à suivre son époux au tombeau.

Daminville & Félicie reviennent à Paris , & s'y tiennent cachés. Daminville sollicite en vain la pitié de plusieurs faux amis : il a enfin le bonheur de rencontrer Beranger , qui console les deux époux , & leur prodigue tous les secours que peut lui permettre la médiocrité de sa fortune. Le jeune homme , que Félicie va bientôt rendre père , écrit une lettre touchante à Monforin , dont Darnicourt a grand soin d'empêcher l'effet. Félicie vient se jeter aux pieds de son beau-père , & parvient à l'émouvoir par ses discours & ses larmes ; il lui dit d'aller chercher son mari. Darnicourt & Daligny profitent de ce court intervalle pour ramener le malheureux vieillard à ses premières résolutions , & l'entraîner à la campagne. Les Époux arrivent , ne le trouvent plus chez lui , & retombent dans le désespoir. Les deux monstres qui semblent les poursuivre , leur arrachent encore le seul appui qui

leur reste ; ils parviennent à se procurer, à force d'intrigues & d'impostures, une lettre de cachet qui plonge le bienfaiteur Beranger dans une prison d'État. Daminville & son épouse, dont on a découvert l'asyle, sont avertis à tems qu'on va les arrêter, par Robert, domestique de Beranger. Le bon Robert, aussi humain que son Maître, les prie d'accepter une petite somme qu'il possède, avec laquelle ils se réfugient dans un port de mer, avec un enfant au berceau, qu'ils ont nommé Eugène. Daminville parvient, après bien des sollicitation inutiles, à s'y procurer de l'emploi sur un vaisseau qui part pour l'Amérique ; sa femme obtient même, non sans difficulté, la grace de l'y suivre avec son fils. Mais elle est attaquée, avant le moment du départ, d'une maladie qui paroît mortelle ; elle sent sa fin approcher, recommande à son mari le petit Eugène, & la pâleur de la mort se répand sur son front. Daminville tombe évanoui ; on l'arrache à ce spectacle, & on l'emporte avec son enfant dans le vaisseau, qui part au moment même. Il ne revient à lui qu'en pleine mer ; on lui dit que sa femme a rendu les

## 58 MERCURE DE FRANCE.

derniers soupirs ; il veut renoncer à la vie , mais la vue de son fils le fait changer de sentiment. Le vaisseau fait naufrage. Daminville , échappé aux flots , se trouve sur une plage inconnue , avec un Nègre , bon nageur , qui étoit dans le même vaisseau , & qui lui a sauvé son enfant. Ils sont pris presque aussitôt & faits esclaves par des Barbaresques , qui leur font éprouver la captivité la plus dure. Daminville se sauve peu de tems après , avec quelques autres Compagnons d'esclavage , dans une barque abandonnée , que la mer a poussée par hasard sur le rivage où ils se trouvent : il emmène son fils avec lui , mais il a la douleur de voir massacrer à ses yeux le Nègre qui avoit secouru cet enfant dans le naufrage , & qui , n'ayant pu joindre à tems ses camarades , est atteint par des satellites barbares qui les poursuivoient.

Daminville , revenu en Europe , mais réduit aux dernières extrémités , remplit quelque tems les emplois les plus vils , pour soutenir sa vie & celle de son enfant. Privé bientôt même de ces tristes ressources , & réduit à mendier son pain , il revient à Paris , couvert

de haillons, & se traînant à peine, & accompagné du petit Eugène. Il s'étoit fait, dans l'intervalle, un grand changement dans l'ame de Monforin. Ce vieillard a démasqué & chassé les deux fourbes qui le trompoient; il est revenu aux sentimens de la nature; ses yeux se sont défilés; ses vifs regrets d'avoir causé le malheur de son fils, ont fait disparaître sa dureté & son avarice. Il a découvert la prison de Beranger, a procuré sa délivrance, l'a attiré auprès de lui; ils ne cessent de pleurer ensemble le sort de Daminville. Monforin est arrêté, au détour d'une rue, par un petit enfant qui lui demande l'aumône en balburiant, & lui montre, à quelques pas de-là, son père qui est dans l'état le plus triste, & se soutient à peine. Monforin touché, embrasse l'enfant, & s'avance vers le pauvre; il jette un cri en reconnoissant son fils, auquel il donne les marques les plus vives de repentir & de tendresse: il s'informe de Félicie, apprend en frémissant qu'elle n'est plus, & s'accuse en pleurant de tous les maux qu'il a causés. Il fait approcher une voiture, ramène chez lui son fils, & son petit-fils, qu'il rétablit

## 60 MERCURE DE FRANCE.

dans tous leurs droits. Mais Félicie manque à la consolation de cette famille ; Daminville sur-tout ne peut goûter de bonheur sans elle ; il ne traîne que des jours languissans. Félicie se retrouve. Elle avoit repris ses sens après l'embarquement de Daminville, avoit guéri de sa maladie, étoit parvenue à passer en Amérique, où elle comptoit le rejoindre, & , ne l'y ayant pas trouvé, à repasser en Europe. Elle avoit éprouvé, à la mendicité près, la même misère que lui. Au moment où il la retrouve, elle est encore à l'article de la mort, expire encore en apparence une seconde fois. Même évanouissement de Daminville, même retour de Félicie à la vie. Enfin ils sont réunis pour ne plus se séparer, & vivent désormais heureux avec le vieux Monforin & le vertueux Beranger. Daminville a aussi la satisfaction de retrouver & de récompenser le respectable Domestique qui l'avoit secouru dans son infortune.

Tel est le précis de cette Nouvelle, la première du cinquième Tome des *Épreuves du Sentiment*. Elle est touchante & bien écrite, & ne dépare point cette belle & intéressante collection, dont M.

d'Arnaud enrichit la littérature, & qui doit lui mériter la reconnoissance des cœurs sensibles. Ce qui en augmente encore l'intérêt, c'est que les deux principaux personnages sont, dans tout le cours du Roman, le jouet d'infortunes continuelles, qui semblent devoir préparer le Lecteur au dénouement le plus triste, & que cependant ces deux Amans se trouvent réunis & heureux au moment où l'on s'y attend le moins.

*L'Ami de l'Humanité*, ou Conseils d'un bon Citoyen à sa Nation, sur certains préjugés aussi nuisibles à la santé qu'à la société; suivis du *Chapeau*, & de réflexions aussi utiles qu'intéressantes. Par M. J\*\*\*. Prix 36 s. franc de port. A Plaisance; & se vend à Paris, chez l'Auteur, à l'Hôtel de Carignan, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré; Saugrain & Compagnie, Lib. rue des Lombards; & tous ceux qui tiennent les nouveautés; 1778, in-8°.

L'Auteur de cette brochure s'annonce pour un bon patriote, qui ne se propose d'autre but, en écrivant, que d'être utile à ses Concitoyens. Sa première dis-

## 62 MERCURE DE FRANCE.

sertation, intitulée *l'Ami de l'Humanité*, a pour objet de faire sentir les avantages des habits fourrés, pour conserver la santé & se garantir du froid; il s'attache sur-tout à montrer que les fourrures durent beaucoup plus long tems qu'aucune autre espèce d'habits, & coûtent moins que les habits de drap ordinaires.

La seconde partie de l'Ouvrage, intitulée le *Chapeau*, rappelle naturellement le *Chapitre des Chapéaux* d'Hippocrate, dont parle Molière dans le *Médecin malgré lui*. L'Auteur anonyme pense, comme le Médecin Grec, qu'il faut se couvrir la tête; & l'existence même du *Chapeau*, qui, sans doute, n'a été fabriqué que pour cette destination, vient à l'appui de leur opinion. L'Auteur s'élève donc contre la manie de *faire Chapeau*, expression singulière, par laquelle il paroît vouloir désigner l'usage ridicule de sortir de chez soi tête nue, & de porter son chapeau sous le bras, usage à-peu-près aussi bizarre que le seroit celui d'y porter sa culotte ou sa veste. Il s'élève aussi contre l'habitude où sont un grand nombre de personnes, de remplacer les bas & bonnets.

de laine, en hiver, par des bas & bonnets de coton, usage dont il fait voir les dangers. Il y joint encore d'autres réflexions, toujours relatives à l'habillement, & entre à ce sujet dans des détails qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, & qui peuvent être utiles à tous les âges & à tous les états.

*Lettres de Stéphanie*, Roman historique, en trois parties in-12. A Paris, rue de Tournon, au Bureau du Journal des Dames, vis-à-vis l'Hôtel de Nivernois, s'adresser à M. Dériaux; & chez les Lib. qui vendent les nouveautés, 1778.

Ce Roman intéressant, dont l'Auteur a la modestie de cacher son nom, est dans la forme épistolaire. Ce sont des Lettres entre l'héroïne, Miss Stéphanie Rosémont, Miss Clarence son amie, & les autres Personnages, tous Anglois ou Espagnols, à l'exception de deux. La scène principale est placée en Espagne, &, ce qu'il y a de singulier, elle est censée se passer sous le règne de Ferdinand le Catholique & d'Isabelle, quoique le ton de l'Ouvrage, dans quel-

## 64 MERCURE DE FRANCE.

ques endroits, paroisse plutôt tenir au costume de ce siècle-ci, ce qu'il n'étoit guères possible d'éviter. D'ailleurs cette date si ancienne, déterminée par les particularités historiques que l'Auteur a fait entrer dans son plan, doit être regardée comme indifférente pour le fond du Roman.

Le Rédacteur du Journal des Dames, qui a été chargé de la publication de ces Lettres, en avoit inséré une partie, l'année dernière, dans quelques Tomes consécutifs de son Recueil, ce qui inspira dès-lors le desir le plus vif & le plus général d'en connoître la totalité. Nous nous empressons de souscrire aux éloges de l'Éditeur, suivant lequel il n'a paru depuis long-tems une production si élevée, plus noble & plus sensible; où les caractères soient plus fièrement dessinés, où la vertu soit plus touchante, & où le langage des passions ait à la fois plus de chaleur & de délicatesse.

Le Lord Rosémont, marié & devenu veuf dès sa première jeunesse, s'est livré depuis à des égaremens qui ont détruit sa fortune : il a voulu se donner la mort; mais Stéphanie, sa fille, lui a retenu le bras; Stéphanie, à peine âgée

de dix-sept ans, sensible, intéressante, a déjà fait pour son père le sacrifice de l'héritage que sa mère lui a laissé en mourant; tout est dissipé, ce père est le seul bien qui lui reste; il se détermine à vivre pour elle. Ils quittent ensemble l'Angleterre, & partent pour l'Espagne avec une amie de la mère de Stéphanie, mariée dans ce dernier Royaume, & que des affaires avoient amenée pour quelque tems à Londres avec Dom Almanza son époux. Stéphanie laisse en Angleterre une amie inconsolable dans Miss Clarence, & cette dernière fait part de ses regrets à Madame de Norsey, jeune veuve françoise, aussi son intime amie, & avec laquelle elle a passé son enfance au Convent.

Rosémont, qui a pris en Espagne le nom de Sidley, aigri par le malheur, vient à laisser échapper quelques propos imprudens, qui sont recueillis & envenimés par des Satellites de l'Inquisition. On l'arrête, il est emprisonné, condamné; &, malgré les alarmes, le désespoir, les sollicitations inutiles de Stéphanie, il va être jeté dans le bûcher. Sa fille, qui s'est élancée au lieu de l'exécution, le tient embrassé & veut

en vain le disputer aux bourreaux, lorsque tout est suspendu à la voix de Dom Fernand Ximenès, jeune Seigneur de la plus haute naissance, & favori du Roi, qui, touché d'un tel spectacle, prend sur lui de se servir du nom de son Souverain pour arracher l'Anglois aux flammes. Il court au Roi, avoue ce qu'il a fait, en demande pardon, & lui présente l'infortuné Sidley. Ferdinand accueille cet Étranger avec bonté, assure qu'il n'oubliera rien pour faire éclater son innocence; mais, afin de satisfaire à la justice, il le renvoie en prison pour qu'on revoie son procès. En même-tems le généreux favori est exilé pour la forme, pendant quelques jours, après avoir remis Stéphanie entre les mains de Madame de Céléria, une des Dames les plus distinguées de la Cour d'Espagne, dont il doit épouser la fille. Cette Dame prodigue à Stéphanie les soins les plus tendres. Cependant on trouve dans la prison de Sidley un cadavre percé de mille coups & défiguré, qui ne peut être que le sien. Cette nouvelle funeste, qui a percé jusqu'à Stéphanie, lui cause une fièvre brûlante qui la conduit au bord du tombeau, & dont elle ne ré-

échappe que par miracle. A peine guérie, désespérée d'une perte qui lui rend la vie odieuse, elle apprend tout-à-coup que son père est en vie, & en reçoit une lettre où il l'instruit de son sort.

Le Comte Felici, l'un des principaux Ministres de la Cour d'Espagne, & parent du Cardinal Ximénès, a vu Stéphanie, & en est devenu amoureux; il forme le dessein de l'épouser. Comme il a pénétré le mystère de sa naissance, l'ambition de s'allier à un sang illustre, pour relever sa noblesse très-peu ancienne, entre pour beaucoup dans son projet. Ce Felici est un homme faux, ambitieux, intrigant, ennemi de tout ce qui met obstacle à ses desseins, & employant toutes sortes de moyens & de ruses secrètes pour parvenir à ses fins. Seccondé par Alvarès, son confident & son principal agent, auquel seul il ouvre le fond de son cœur, c'est lui qui a tiré Sidley de sa prison, & substitué à sa place le cadavre d'un criminel condamné à mort, afin de tromper l'Inquisition, & faire croire que le Prisonnier n'existoit plus. Il n'a pas donné à connoître à Rosémont qu'il étoit instruit de son vrai nom, & lui laisse croire

## 68 MERCURE DE FRANCE.

qu'il n'a agi que par un pur mouvement de générosité. En même-tems il l'a fait charger par le Roi, auquel il a tout découvert, d'une négociation secrète auprès de la Cour de France, & l'a fait partir avec le plus grand mystère.

Dom Fernand a conçu, de son côté, l'amour le plus violent pour Stéphanie. Ce favori du Roi est un jeune Héros, un être accompli, admiré de toute l'Espagne, & dont les grandes qualités n'ont pas manqué de faire une forte impression sur le cœur de la jeune Angloise. Mais d'un côté l'honneur, les volontés d'un père, le vœu de la Cour, & une foule d'autres circonstances pressent & obligent Fernand à s'enchaîner à Florizène, fille de Madame de Céléria; & de l'autre, l'attachement & la reconnaissance de Stéphanie pour cette Dame, lui imposent le devoir de renfermer soigneusement une passion propre à traverser l'union de sa fille & de Ximènes. Madame de Céléria, qui retient toujours Stéphanie auprès d'elle, l'aime d'autant plus tendrement, qu'elle a connu autrefois Rosémont, & brûle pour ce Lord d'une passion que lui-même

ignore , & qu'elle s'est d'autant plus attachée à étouffer , que son époux , quoique fort avancé en âge , mérite d'ailleurs toute son affection & sa reconnaissance.

Pendant que Stéphanie intéresse tout ce qui l'entoure , elle est un objet de haine & de vengeance pour la seule Florizène. Cette Espagnole , qui n'a que dix-huit ans , est du caractère le plus odieux , le plus vindicatif , le plus noir , & d'une méchanceté ingénieuse , profonde , qui semble au-dessus de son âge & de son sexe , & qui étonne & révolte même le Comte Félici , avec lequel elle agit de concert. Elle a tout découvert , la naissance de Stéphanie , sa passion pour Fernand , l'amour de ce dernier. Malgré tous les moyens que Ximènes a de plaire , elle ne l'aime point ; l'ambition & la jalousie seules la portent à désirer de l'épouser ; elle espère se venger de lui , en l'arrachant à sa rivale & le rendant malheureux ; elle espère surtout se venger doublement de Stéphanie , en lui ôtant Fernand , & en procurant son mariage avec le Comte Félici qu'elle a en horreur. Pour Félici , en unissant ses complots à ceux de Flo-

## 70 MERCURE DE FRANCE.

rizène, il se propose en même-tems de parvenir à épouser Miss Rosémont, & de contribuer à faire le malheur de son rival, en pressant son union avec l'infernale Espagnole. On sent combien doit être vif l'intérêt que répandent dans le Romah ces passions & ces intérêts opposés des différens personnages; il est vrai que cet intérêt y est si prodigué, qu'il en rend la marche compliquée.

Les ressorts que font mouvoir de concert Florizène & Félici, & qu'il seroit trop long de détailler, sont dérangés tout-à-coup par la mort du vieux Marquis de Céléria, père de Florizène, mort qui arrive au moment où alloit se faire le mariage de cette furie avec Ximenès. Elle a la rage de le voir encore retardé par une guerre qui survient avec les Maures. Fernand court servir son Roi & sa Patrie, & se distingue par des exploits brillans. Il sauve même la vie au Roi dans un combat. Rosémont, caché sous le nom de Ramire, revenu de sa mission secrète, qu'il a remplie avec succès, obtient aussi un commandement dans cette guerre, & y rend d'importans services à

l'Espagne. Stéphanie a la joie de voir revenir son Père couvert de gloire, ainsi que l'Amant qu'elle chérit en secret.

Cependant, diverses circonstances déterminent Fernand à déclarer son amour pour Stéphanie, & à rompre son engagement avec Florizène. La rivalité de cette dernière éclate. Stéphanie, de son côté, n'a pu cacher à tout ce qui l'environnoit sa tendresse & ses alarmes, pendant une maladie dangereuse de son Amant. Elle fait donc l'aveu de son amour à Madame de Céléria; &, quoiqu'elle voye le mariage de Florizène rompu sans retour, quoiqu'elle soit instruite de son indifférence pour Ximenès, quoiqu'elle ait en main des preuves de sa fausseté & de sa perfidie, loin de dévoiler cette fille abominable, elle prend la résolution généreuse de s'immoler à sa reconnoissance envers son amie & sa bienfaitrice, & aux intérêts de son père. Elle renonce donc à Fernand, & prend le parti, dicté par le désespoir, de donner la main à Félici, mariage bientôt suivi de celui du Lord Rosémont & de la Marquise de Céléria. Ximenès est désespéré. Stéphanie, ré-

## 72 MERCURE DE FRANCE.

solue à lui demeurer fidelle, même en devenant Comtesse de Félici, avoue courageusement au Comte, le jour même de ses noces, son aversion pour lui, sa passion insurmontable pour son rival, les circonstances qui l'ont forcée à lui donner la main; elle finit par lui laisser entrevoir l'horreur avec laquelle elle le verroit user de ses droits. Félici, furieux de voir son ardeur si cruellement trompée, mais plus ambitieux qu'amoureux, dévore sa rage, & renonce à la possession de Stéphanie. Sa passion pour elle s'est changée en haine; il ne roule dans sa tête que des projets de vengeance, & veut commencer par perdre Fernand. Il se sert de Florizène, qui ne veut plus que la mort de celui qui devoit être son époux, & qui aposte des émissaires pour l'assassiner. Stéphanie, avertie à tems, vole à son secours, se jette au milieu des assassins, & lui sauve la vie. Félici, au désespoir de voir sa victime échappée, tourne sa rage contre son innocente épouse; &, résolu de la faire périr par une mort lente, la fait conduire loin de Madrid, dans un désert affreux, où elle est enfermée & gardée à vue. Du moment où elle

a disparu, Fernand, Milord Rosémont, Clarence son amie, qui se trouve alors en Espagne, sont occupés à la chercher. Fernand découvre enfin, après des peines incroyables, le lieu de sa détention; il y pénètre, & la trouve expirante de foiblesse & de désespoir, dans le moment où Florizène s'introduisoit dans sa prison par une autre porte, un poignard à la main. Ximenès s'élançe, la désarme, veut la tuer, mais elle s'échappe. Rosémont & Clarence arrivent : Stéphanie revient à elle & se trouve dans les bras d'un Père, d'un Amant & d'une Amie. Elle est encore quelques jours en danger, mais enfin elle se rétablit. Son Père l'emmené en France avec Miss Clarence, & la soustrait pour jamais au pouvoir de Félici, à qui sa barbarie a fait perdre tous ses droits. Ils rejoignent à Paris Milédi Rosémont, & l'amie de Clarence, Madame de Morsey. Le Chevalier de Rosenne, frère de cette dernière, aime Miss Clarence & en est aimé, mais Clarence ne veut point de bonheur tant qu'il manque quelque chose à celui de son Amie.

Fernand est resté en Espagne. Séparé

D

peut-être pour jamais de son Amante ; il a du moins la consolation de la savoir plus tranquille, & d'être assuré de sa tendresse, par une lettre qu'il a surprise dans sa prison lorsqu'il l'y trouva évanouie, où elle lui laissoit voir son cœur à découvert, & qu'il ne devoit recevoir qu'après la mort de l'infortunée Comtesse. Les choses ne restent que quelques mois dans le même état. Florizène, voyant que tous ses coups ont porté à faux, veut au moins se venger de Félici. Elle fait remettre au gouvernement une copie qu'elle s'est procurée de quelques lettres de ce Ministre, propres à le perdre, puisqu'elles prouvent clairement qu'il a trahi l'État, & entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Espagne. Il est dépouillé de ses emplois & arrêté. On lui fait son procès ; mais Fernand a encore la générosité d'employer son crédit auprès du Roi pour le sauver de l'échafaud, & obtient qu'il ne sera qu'envoyé en exil dans une de ses Terres. Félici ne peut survivre long-temps à la perte de ses dignités, & s'empoisonne de désespoir. Florizène tombe dans des convulsions de rage, & devient folle. Xime-

nès, désormais entier à l'espérance d'être bientôt heureux, va rejoindre à Paris Stéphanie, & leur union est enfin décidée. Les deux Amans, Milord & Miledi Rosémont, Miss Clarence, Madame de Norsey, le Chevalier de Rosenne, partent tous ensemble pour l'Espagne, où se fait le mariage de Fernand & de Stéphanie, & celui de Rosenne & de Clarence.

Il y a eu peu de Romans plus intéressans à lire que celui-ci. Indépendamment de l'amour si tendre, si vif & si bien exprimé de Ximenès & de Stéphanie, presque tous les personnages sont des Héros d'amitié. Rien de plus touchant que celle qui réunit Stéphanie, Lady Rosémont, Miss Clarence, & Madame de Norsey. Cette dernière, en sa qualité de Françoise, y apporte quelquefois un ton un peu plus gai & plus léger, mais n'en est pas moins raisonnable & moins sensible. Le même sentiment anime Fernand, ses amis Dom Lope & Dom Almanza, & le Chevalier de Rosenne. Le Lord Rosémont intéressé par ses malheurs, par la noblesse de ses sentimens, & sa tendresse pour sa fille, qui, de son côté, est un prodige.

## 76 MERCURE DE FRANCE.

d'amour filial autant que d'amour & d'amitié. Félicie est odieux, mais bien moins encore que Florizène, sur laquelle l'Auteur paroît avoir épuisé ses crayons en ce genre, & qui est un des caractères les plus atroces qu'on ait vus peints dans aucun Roman, frappant sur-tout par le contraste d'un sexe foible & d'un âge tendre, avec le sang-froid de la scélératesse & l'énergie effrayante de la cruauté. Le style n'est pas le moindre mérite de cet Ouvrage, & ajoute au charme d'une lecture aussi attachante par le fond.

*Monde Primitif*, analysé & comparé avec le Monde Moderne, considéré dans les Origines Françoises, ou Dictionnaire Étymologique de la Langue Françoisé, avec des Figures en taille-douce. Par Court de Gebelin, &c. in-4°. Paris, 1778. Cinquième vol. avec cette Épigraphe : *Pourquoi errerions-nous à l'aventure dans l'étude des mots ?*

Après avoir exposé, dans les volumes précédens, l'origine du langage de l'écriture, & les principes grammaticaux de la parole, l'Auteur du Monde Pri-

mitif commence , dans ce cinquième volume , à développer les rapports des langues entr'elles & avec la primitive. Mais , au lieu de faire précéder quelque langue morte ou étrangère , c'est par la langue françoise qu'il ouvre le développement des langues ramenées à une seule. Les motifs qu'il allégué de cette préférence sont si honorables pour notre langue , que nos Lecteurs les verront fans doute avec plaisir.

« Dans l'impossibilité , où nous étions ,  
 » dit-il , de les faire paroître tous à la  
 » fois ( les divers Dictionnaires annon-  
 » cés & promis par le Plan général ) ,  
 » il a fallu nécessairement un choix :  
 » a-t-il été difficile ? Les origines les  
 » plus intéressantes pour le plus grand  
 » nombre de nos Lecteurs , ont dû  
 » avoir le pas : nous publions donc au-  
 » jourd'hui les Origines Françoises , ou  
 » le Dictionnaire Etymologique de la  
 » Langue Françoise. Nous croyons faire  
 » en cela un choix agréable à nos Lec-  
 » teurs. Ce sont les origines de leur  
 » propre langue , ou d'une langue  
 » qu'ils entendent ; d'une langue qui  
 » s'est enrichie des dépouilles de tou-  
 » tes les langues savantes ; manice elle.

## 78 MERCURE DE FRANCE.

» même par des Savans Étrangers ;  
» dépositaire d'une multitude de con-  
» noissances ; riche en chef-d'œuvres  
» de toute espèce ; fière de ses Ora-  
» teurs , de ses Poëtes , de ses Histo-  
» riens , de ses Philolophes , de ses Écri-  
» vains en tout genre ; & qui , entendue  
» de presque tous les Peuples de la terre ,  
» a presque atteint la gloire des langues  
» que parlèrent les Grecs & les Ro-  
» mains. »

« Décrire ses origines , c'est donc en  
» quelque sorte travailler pour tous nos  
» contemporains , pour tous les peu-  
» ples ; c'est éclaircir l'origine même des  
» langues savantes , dont le François a  
» tant emprunté ; c'est répandre de nou-  
» velles beautés sur les Ouvrages écrits  
» dans cette langue , & faire ressortir  
» l'art de ses Auteurs ; c'est en faciliter  
» la connoissance & la rendre plus re-  
» commandable ».

» D'ailleurs , quelles étymologies pou-  
» voient mieux faire sentir la sûreté de  
» nos principes , la rapidité de notre  
» marche , l'utilité de nos recherches ?  
» Ce n'est point sur des mots inconnus  
» ou étrangers & peu intéressans que  
» nous promènon's les regards de nos

» Lecteurs. Nous considérons avec eux  
 » des mots qu'ils connoissent, dont  
 » ils sentent toute la force ; sur les  
 » sens desquels on ne peut leur faire  
 » illusion : ce sont des origines qu'ils  
 » desirent eux-mêmes, & dont ils sen-  
 » tent toute l'utilité. Ce sont leurs pro-  
 » pres lumières que nous prenons pour  
 » juges ; c'est la bonté de leur logique  
 » que nous invoquons, la force de leurs  
 » sentimens, leur conviction pleine &  
 » entière que nous voulons enchaîner ».

« Que nous eussions commencé par  
 » la langue primitive, ou par quelque  
 » langue savante, on auroit pu soup-  
 » çonner que nous cherchons à surpren-  
 » dre le suffrage de nos Lecteurs ; à  
 » leur faire illusion par des rapproche-  
 » mens trompeurs, effets d'une imagi-  
 » nation vive & ardente, qui croit voir  
 » ce qu'elle desire, & qui ne manque  
 » jamais de prétextes spécieux pour se  
 » séduire elle-même. On auroit pu  
 » croire que, conducteurs aveugles,  
 » nous promenions d'autres aveugles  
 » dans des sentiers inconnus à tous ».

« Mais en nous occupant d'origines  
 » françoises, ces craintes s'évanouissent.  
 » Chacun peut voir si nous ne nous

Div

## 80 MERCURE DE FRANCE.

» trompons pas dans les rapports que  
» nous appercevons entre divers mots,  
» dans la manière dont nous les classons,  
» dans les altérations que nous leur  
» attribuons. Sans, savoir les langues,  
» chacun peut s'assurer par soi-même si  
» nous avons rapproché des mots qui  
» appartiennent à une même famille:  
» en disant, par exemple, que du mot  
» primitif VER, qui désignoit l'eau ...  
» dérive le mot VÉRITÉ, parce que  
» l'eau étant par sa clarté & par sa lim-  
» pidité le miroir des corps ou des êtres  
» physiques, la VÉRITÉ est également  
» le miroir des idées ou des êtres intel-  
» lectuels, & leur représentation d'une  
» manière aussi fidelle, aussi nette,  
» aussi claire que la représentation des  
» corps par l'eau; & que c'est par cette  
» raison que le latin *VERus* signifie  
» *sincère, net, réel* ».

C'est ainsi que l'Auteur s'est cru obligé de se justifier sur ce qu'il commence ses Dictionnaires Étymologiques par celui de la langue françoise, qui seul, étant bien fait, suffiroit pour exciter la reconnaissance en faveur de celui qui nous feroit connoître enfin les origines de nos mots, cherchées inutilement jusqu'à nous.

Ce Dictionnaire forme d'ailleurs un spectacle aussi nouveau qu'intéressant. Ses chefs de famille, tous mots radicaux, sont des monosyllabes encore existans dans les dialectes celtiques, & suivis ici d'une foule de mots qui en sont les dérivés & dont ils donnent l'origine.

A la fin de chaque lettre de l'alphabet, sont distribués par classe les mots françois qui viennent du latin, du grec & de l'orient. On sera étonné en voyant que le nombre de ceux-ci soit si peu considérable, & combien on se trompoit en supposant que la langue françoise devoit presque tous ses mots à la langue latine.

A la fin du Volume, on voit, sous le nom de *Table des mots radicaux*, tous les mots dont dérive la langue françoise, avec les principaux de ceux qui en descendent. Ces radicaux sont distribués en dix Classes, relativement à celui des organes de l'instrument vocal, auquel ils appartiennent; & chacune de ces classes est subdivisée, suivant les mots radicaux dont elle est composée. Ces mots sont en si petit nombre, qu'on voit manifestement la vérité de ce que l'Auteur a toujours avancé, relativement au

D v.

## §2 MERCURE DE FRANCE.

nombre des mots radicaux d'une langue , qu'on l'avoit toujours excessivement enflé. Au moyen de cette Table , on embrasse d'un coup d'œil l'ensemble de la langue françoise & ses rapports avec la nature. Ce tableau fera plaisir à ceux qui s'intéressent à ces objets : il donnera en même-temps une grande idée de la méthode de l'Auteur , des principes d'après lesquels on doit classer les mots de toutes les langues, & des grands résultats qui en sont l'effet.

A la tête de ce volume est un *Discours Préliminaire* , qu'on peut regarder comme une suite de Dissertations étroitement liées aux origines françoises. On y voit, 1°. des recherches sur la langue celtique, considérée comme la source de la nôtre : les révolutions qu'elle éprouva dans les Gaules , les lieux où elle s'est maintenue , les preuves qu'elle existe encore , les travaux des divers Savans à son égard , &c. C'est là qu'on voit que la France offre par-tout des mots celtiques dans la plupart de ses noms , de ses lieux , & les environs de Paris même.

On y voit 2°. les causes des rapports de la langue françoise avec celle des

Celtes ; la discussion de tout ce que les Savans les plus distingués ont dit pour & contre ces rapports : comment se forma notre langue au moyen de la langue romance , née elle-même des débris des langues latine & celte , qui s'étoient corrompues ou altérées l'une par l'autre. Les progrès de cette langue romance & leurs causes , les premiers vestiges de la françoise , dès le VIII & le IX<sup>e</sup> siècles ; des exemples , soit en vers soit en prose , des révolutions qu'elle a éprouvées depuis ce temps-là jusqu'au seizième siècle. Les causes qui portèrent alors la langue françoise à un point de perfection inconnu jusques-là : causes étroitement liées avec la prospérité de la Maison des *Bourbons* , & comment en naquit insensiblement l'*Académie Françoise*. Enfin les divers dialectes , idiômes ou patois , nés de l'ancienne langue françoise ou romance , & une notice des principaux Ouvrages ou Dictionnaires écrits dans ces divers idiômes ou patois.

3°. Comme ces origines sont distribuées par nombreuses familles, dérivées chacune d'un seul mot, l'Auteur a ajouté à ces Préliminaires des développemens sur la manière dont se formèrent

D vj

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

ces familles immenses. Il fait voir que les langues ne s'aggrandirent qu'insensiblement, & que dans chaque Dictionnaire d'une nation civilisée, il faut distinguer trois Dictionnaires: le Dictionnaire physique, celui des arts & l'intellectuel, Dictionnaires de l'homme sauvage ou coureur, de l'homme agricole ou sédentaire, & de l'homme moral ou éclairé. Il accompagne cette division des dénombremens des objets qui composent ces divers Dictionnaires, & qui renferment l'ensemble des idées & des connoissances humaines.

Ce discours se termine par quelques remarques sur l'ortographe, & par l'explication de deux gravures que contient ce Volume, qui sont vraiment intéressantes pour la Nation. L'une représente ces anciens pays d'amour, dans lesquels on distribuoit des couronnes ou des prix de poésie; & l'autre le moment où Louis le Germanique & Charles le Chauve font alliance & prêtent ce serment, qui est le plus ancien monument connu qui existe en langue françoise. Ce sont deux sujets heureusement choisis pour un Ouvrage sur les origines françoises.

Celui-ci répond d'ailleurs à son titre;

& on y trouve ce qu'on chercheroit inutilement dans de gros volumes : l'origine des mots françois, exposée d'une manière claire & rapide par grandes masses & en tableaux qui s'appuient mutuellement. On y voit aussi des rapports nombreux & frappans de cette langue avec la plupart des autres.

Tous ceux qui s'intéressent aux progrès des connoissances humaines, desirerent ardemment que M. Gebelin puisse conduire son Ouvrage à la perfection.

» Un Savant, qui s'occuperoit à mon-  
» trer les emprunts que nous avons faits,  
» par succession de temps, dans les lan-  
» gues orientales, sur-tout au moyen des  
» écritures, dit M. l'Abbé de Besplas,  
» dans son Éloquence de la Chaire,  
» enrichiroit les Lettres d'un Ouvrage  
» utile & curieux : on y verroit par  
» quelles voies toutes les nations se sont  
» rapprochées. Un Savant, aussi recom-  
» mandable par la vaste étendue de ses  
» connoissances que par la sagacité de  
» sa critique, a frayé la route ; & en  
» nous montrant *le Monde Primitif*, il  
» nous a fait mieux connoître celui que  
» nous habitons ».

*Dictionnaire des Caractères & Portraits, tirés des Oraisons Funèbres qui ont paru depuis 1530 jusqu'en 1777 ; avec les noms des Personnes , celui des Orateurs ; leurs qualités & l'année. Ouvrage utile aux Personnes qui travaillent pour la Chaire , le Barreau , &c. Par M. Roland , Maître de Pension. A Paris, chez Gogué , Libraire, & Née de la Rochelle , Quai des Augustins , & chez Stoupe , Imprimeur-Libraire , rue de la Harpe.*

On regarde la renaissance des Lettres comme l'époque où l'on commença d'appliquer l'art oratoire à la louange des morts illustres par leur naissance ou par leurs actions. Muret prononça à Rome, en latin, l'Oraison Funèbre de Charles IX. Enfin , sous le siècle de Louis XIV , on vit plusieurs Orateurs François se livrer à ce genre d'éloquence & y réussir. Bossuet , Fléchier & Mascaron nous ont laissé des modèles , qui nous ont fait oublier ceux qui les ont précédé. Parmi ceux qui ont voulu suivre leurs traces , on en trouve peu qui ayent suivi cette carrière avec autant

de succès. Tant d'habiles Orateurs ont fait les tableaux de la vanité, de la grandeur, des vicissitudes de la vie & des ravages de la mort, qu'il est difficile de dire aujourd'hui des choses neuves sur ces différens objets : c'est pourtant ce que les Auditeurs exigent de ceux qui travaillent dans ce genre.

L'Auteur du Dictionnaire a cherché dans cette multitude d'Oraisons Funèbres, tout ce qu'il pouvoit y avoir de plus piquant & de plus propre à faire naître des idées aux jeunes Orateurs. C'est un Répertoire qu'il a voulu leur fournir & qui peut avoir son utilité, sur-tout dans les momens stériles, qu'on n'éprouve que trop quand il s'agit de louer. Les hommes vraiment éloquens n'ont pas besoin de pareilles ressources : mais tous ceux qui se chargent de faire des Oraisons Funèbres, n'ont pas toujours les talens des Bossuet & des Fléchier, & n'ont pas à louer des Condés & des Turennes.

*Lettre à M. de S . . . Capitaine de Cavalerie, sur l'Institution des Sourds & des Muets. Par M. l'Abbé Deschamps, Chapelain de l'Église d'Orléans. A Paris, chez Valade, Libraire, rue Saint Jacques.*

## 88 MERCURE DE FRANCE.

On regardoit anciennement les muets de naissance comme moins guérissables que ceux qui le sont devenus par accident. Mais, l'heureuse expérience qu'on a faite dans ce dernier siècle, & sur-tout dans celui-ci, a prouvé qu'il étoit bien plus aisé de faire parler ceux qui ne sont muets que parce qu'ils sont sourds, & que ce n'est que par le défaut d'exercice qu'ils ne font aucun usage de la parole. Il est donc essentiel, pour les guérir, de leur faire voir des sons, & de les exercer à les rendre. Mais ce moyen d'y parvenir est susceptible de difficultés, demande beaucoup de sagacité & de patience dans les Instituteurs, & sur-tout une docilité persévérante dans le Disciple.

Wallis en Angleterre, Amman en Hollande, ont pratiqué cet art si utile, avec beaucoup de succès, dans le siècle dernier. Ramirèz de Cortone & Pierre de Castro, Espagnols, avoient aussi travaillé sur cette matière plusieurs années auparavant. Il est vraisemblable, selon M. l'Abbé Deschamps, que le P. Ponce, Espagnol, mort en 1584, a le premier imaginé l'art de donner la parole à ces êtres infortunés, dont l'existence dans

la société est si triste. On a vu de nos jours les heureux succès de la méthode de M. Pereire , né en Espagne & résident à Paris , méthode qu'il ne doit qu'à son génie. M. l'Abbé de l'Épée s'est consacré à cette œuvre excellente , & s'est frayé lui-même la route qu'il suit dans l'éducation des Sourds & des Muets. Ce vertueux Ecclésiastique en a donné l'idée au Public , dans son Ouvrage intitulé : *Institutions des Sourds & des Muets , par la voie des Signes méthodiques*. L'Empereur , qui a honoré ses exercices de sa présence , lui a témoigné d'une manière expressive sa surprise & sa joie. M. Deschamps rend à l'humanité , dans la ville d'Orléans , le même service que M. l'Abbé de l'Épée dans la Capitale , en donnant des Leçons gratuites aux pauvres des deux sexes. Sa méthode , si conforme à la marche de la nature , a produit aussi d'heureux effets ; & l'on ne sauroit trop exhorter tous ces bienfaiteurs de l'humanité à former des Éleves qui puissent perpétuer leur travail , que l'expérience journalière pourra perfectionner. La Lettre que nous annonçons prouve que M. l'Abbé Deschamps a

## 90 MERCURE DE FRANCE.

réfléchi sur cet art , & qu'il réunit les différentes qualités qu'exige ce genre de travail. Il y rend compte de l'origine de cet art singulier & des procédés dont il se sert lui-même pour y réussir.

*Éléments de Physique théorique & expérimentale*, pour servir de suite à la Description & l'usage d'un Cabinet de Physique expérimentale. Par M. Sigaud de la Fond, de diverses Académies. A Paris, chez Gueffier, Imprimeur, au bas de la rue de la Harpe.

La Physique, cette Science universelle des corps, n'a d'autres bornes que celles de l'univers même. Elle se propose de découvrir, non seulement les propriétés & les affections de tous les êtres matériels, mais encore les loix auxquelles ils sont assujétis; les phénomènes qu'ils font observer, & les causes qui les produisent. Cette Science, qui est cultivée par toutes les Nations tant soit peu civilisées, embrasse toutes les connoissances qui appartiennent à l'Histoire Naturelle & celles qui sont du ressort de la Chymie. Dès le temps de Cicéron, elle étoit regardée comme la nourriture de l'esprit

la plus délicieuse & la plus convenable. Quels attraits ne doit-elle pas avoir aujourd'hui, qu'elle est enrichie d'une infinité de nouvelles découvertes, & que les expériences se sont multipliées sur tous les objets qui s'offrent à nos yeux? Rien de plus varié & de plus curieux que le spectacle que la nature nous offre à chaque pas. L'ame s'élève & s'aggrandit, a dit si bien un moraliste judicieux, quand elle considère la magnificence, l'immensité, la régularité des corps lumineux, que le Créateur de l'univers a suspendus sur nos têtes. Les plus petits objets, semés par la même main sur la terre, excitent l'admiration à mesure qu'on est instruit. Tout nous manifeste, dans le spectacle de l'univers, cette sagesse infinie, qui, par quelques loix de mouvement, simples mais fécondes qu'elle s'est prescrites & qu'elle suit librement, tire de la matière cette variété, cet assortiment, cet arrangement admirable de corps terrestres, transparents, lumineux. L'esprit démêle, en se livrant à cette étude si intéressante, comment la nature s'y prend à former le diamant, l'argent & l'or pour nous enrichir; comment se forment les vents.

## 92 MERCURE DE FRANCE.

les feux fouterrains , les tremblemens de terre , les exhalaisons , les nuages ; & dans ces nuages le tonnerre & la foudre ; par quelle force les eaux montent par mille canaux infensibles jusques à la cime des montagnes ; par quelle route les rayons partis du soleil vont se rompre & se réfléchir dans les nues , pour venir offrir à nos regards les plus belles couleurs. Du milieu des airs , l'esprit s'élève jusqu'aux planètes & aux autres corps célestes , détermine les causes qui les font mouvoir dans leurs orbites , & l'action qu'elles exercent mutuellement les unes sur les autres ; calcule leurs éclipses , explique leurs différens mouvemens , mesure leurs distances , & rend raison de leurs différens phénomènes. Si la marche & l'ordre admirable des corps célestes nous annoncent la puissance infinie du Maître de l'univers , sa sagesse se manifeste également dans cet abîme de merveilles que le corps humain nous présente. Cette variété & cette multitude prodigieuse d'os , de fibres , de nerfs , de muscles , de viscères , de liqueurs , dont on ne sauroit rien retrancher , comme on n'y peut rien ajouter , qui tous ont leur usage , leur tiffure ,

leurs proportions , leur arrangement propre , leur correspondance mutuelle , cette action & cette réaction continuelles , cette circulation des liqueurs dans une infinité de canaux répandus par tout le corps ; ce mouvement perpétuel si composé & si rapide , & cependant si facile & si uniforme que nous ne le sentons point , qu'il s'est écoulé tant de siècles sans qu'il ait été même soupçonné ; les principes secrets , les esprits vitaux qui animent toute la machine , qui tendent ou relâchent tous les ressorts , & se portent , à notre insçu & sans se tromper jamais , dans chaque partie , les principes de fécondité & d'immortalité , par lesquels le corps croît , se conserve , se ressuscite en quelque sorte , se perpétue & se multiplie à l'infini : tout , oui tout décelle l'art , mais l'art de la nature , un Ouvrier divin.

Une Science qui embrasse tant & de si nobles objets , n'a nul besoin de nos éloges ; & l'on a toujours bien accueilli les Ouvrages où se trouvent réunies les observations & les expériences relatives à ces différens objets. M. Sigaud de la Fond , qui a tant de fois donné des preuves de son habileté & de la profon-

deur de ses connoissances physiques , vient de nous donner un nouvel Ouvrage , qui réunit tout ce que la Physique a de plus intéressant , & ce que deux siècles d'observations nous ont appris de plus curieux. Il expose une théorie lumineuse , & indique d'une manière claire & sensible les expériences qui viennent à l'appui des vérités qu'il établit. Cet Auteur traite d'abord des principes des mixtes , des loix générales de la nature , des propriétés des corps & du mouvement ; & après avoir considéré l'attraction comme une des loix de la nature , il ramène tous les phénomènes qui y ont rapport à une seule & unique loi. Tout ce qui concerne la pesanteur, la théorie des machines, l'hydrostatique , & sur-tout la matière importante de l'air , considéré comme principe & comme mixte , est parfaitement bien discuté dans l'Ouvrage que nous annonçons. Les observations qu'il fait sur l'air fixe & ses usages , sont importantes & curieuses. On trouve , au dernier volume , un Traité du feu , auquel on a joint tout ce qui concerne la lumière , l'électricité & l'aimant. On y considère le feu comme principe des corps , c'est-à-dire , dans

un état de combinaison, & comme libre & dégagé de toute combinaison. Ces deux manières d'envisager le feu fournissent à l'Auteur des observations intéressantes. La seule annonce de ces questions si importantes & si bien discutées dans ces *Éléments de Physique*, & les talens connus de l'Auteur, suffisent pour faire regarder son *Ouvrage* comme un livre classique, qui réunit tout ce qu'il y a d'important à connoître dans l'étude de la nature.

*Catalogue des Livres de la Bibliothèque Publique*, fondée par M. Prousteau; nouvelle Édition. A Paris, chez Barois, Libraire, Quai des Augustins; & à Orléans, chez Jacob, Imprimeur-Libraire.

M. Prousteau, Jurisconsulte, fit don de sa Bibliothèque aux Bénédictins de Bonne-Nouvelle, à la charge de l'ouvrir au Public, & en assurant une somme annuelle pour l'achat des Livres & l'entretien de la Bibliothèque. Le catalogue, que nous annonçons, est destiné à faire connoître cette collection curieuse, surtout par les *Ouvrages de Jurisprudence*

96 MERCURE DE FRANCE.

qu'on y trouve, & par le dépouillement qui a été fait de tous les Traités contenus dans la grande Bibliothèque des Pères, & dans un Ouvrage intitulé : *Traclatus Traclatum*, qu'une personne d'esprit appelloit un immeuble. On ne peut pas donner une idée plus juste ni plus exacte du mérite de ce Catalogue, que celle qu'en donne dans son approbation le Censeur Royal, ( M. l'Abbé de Reyrac, Auteur de plusieurs Poësies remplies d'une excellente moralité, & dignes d'être mises à côté de celles de MM. Rousseau & Lefranc. ) « Les Notes instructives & curieuses, dit-il, & les autres morceaux bien faits dont le R. P. Fabre, Bibliothécaire, a enrichi la nouvelle édition de ce Catalogue, y répandent autant d'intérêt que de variété, & font beaucoup d'honneur au discernement & aux connoissances bibliographiques du savant Bénédictin ».

On ne sauroit trop multiplier ces fortes de Catalogues, qui fournissent aux gens de lettres une connoissance prompte & facile de tout ce qu'on a écrit de meilleur sur les matières qu'ils se proposent d'étudier. Avant qu'on eût introduit

duit ce bel ordre qui règne dans les Bibliothèques, par l'intelligence avec laquelle on a classé les livres, & par les divisions & sous-divisions claires & méthodiques; on étoit exposé à s'égarer dans l'immensité de la littérature, comme dans un labyrinthe de routes confuses. Le système bibliographique, qui a été assez généralement adopté, est celui de M. Martin, Libraire à Paris, qui a divisé la littérature en cinq classes primitives: la théologie, la jurisprudence, les sciences & arts, les belles-lettres & l'histoire. On convient que ce Libraire a mis en effet le plus d'ordre, d'intelligence & de raisonnement dans les divisions, & le plus d'instruction sur les livres rares dans ses notes.

*Louis XIV*, ou *la Guerre de 1701*, Poème en 15 Chants; par M. de Vixouze, Lieutenant-Particulier au Présidial d'Aurillac, & Subdélégué; in-8°. avec Figures. Prix, 3 liv. br. A la Haye; & se trouve à Paris, chez la veuve Duchesne, rue S. Jacques; Cellot, rue Dauphine; Mérigot le jeune, Quai des Augustins. 1778.

## E

L'Auteur de ce Poëme, en prenant Louis XIV pour son Héros, n'a point voulu présenter ce Monarque environné de l'éclat de ses victoires, mais le peindre au sein des revers, dans le tems des défaites & des humiliations qui troublèrent la fin de son règne, tems où il se montra peut-être plus grand que dans ses conquêtes. Le choix d'un tel sujet annonce un Poëte Philosophe & Patriote, un ami de l'humanité & de la paix. « Je n'ai » pu résister, dit M. de Vixouze, dans » sa Préface, au plaisir de tracer un tableau aussi touchant pour l'humanité, » que celui d'un Roi ambitieux qui vit » les plus brillans succès suivis des plus » accablantes disgrâces, fut réduit à » trembler pour sa Couronne; & reconnoissant, mais trop tard, les maux que » la victoire entraîne, gémit amèrement » sur ses exploits, verse des larmes de » sang sur ses triomphes, & en déplore » les suites au lit de la mort ».

M. de Vixouze a donc renfermé dans son Poëme, tous les événemens principaux de cette guerre mémorable de la succession d'Espagne. Il ne s'est point assujetti exactement à l'ordre des dates, & a usé en cela de la liberté de la poésie,

sur-tout du Poëme épique, où le Poëte est le maître des événemens. Il a même fait entrer dans son plan des incidens supposés avoir eu lieu pendant la guerre, quoique l'Histoire nous apprenne le contraire ; tel est le voyage du Czar Pierre-le-Grand, en France, voyage qui n'eut réellement lieu que du tems du Régent. Il s'est permis aussi quelques fictions, & a cru devoir également, à l'exemple de tous les Poëtes épiques, répandre du merveilleux dans son Poëme. Ceux qui osoient s'exercer dans ce genre brillant & difficile, avoient autrefois un vaste champ dans la Mythologie ou dans la Féerie. Milton a depuis mis en jeu les Anges & les Démons. Mais aujourd'hui, sur-tout en France, où l'on ne fait plus grâce aux brillans écarts de l'imagination, il ne reste aux Poëtes que la ressource de personnifier des Êtres moraux ou métaphysiques. Le Virgile de la France, M. de Voltaire, a fait usage, avec succès, du premier de ces moyens. M. de Vixouze s'est servi de la doctrine d'un mauvais principe, ou de l'Auteur du mal, répandue chez presque tous les Peuples, & de celle de la grande chaîne des Êtres, imaginée par Platon. On verra de quelle

## 100 MERCURE DE FRANCE.

manière il fait mouvoir ces ressorts , par le morceau suivant , propre en même-tems à donner une idée de son style , qui nous a paru noble , sage , élevé , & quelquefois harmonieux.

Celui dont les regards enfantent la lumière ,  
Qui seul donne la vie à la Nature entière ,  
Qui soulève à son gré la surface des mers ,  
Dont la voix redoutable ébranle l'Univers  
Quand le bruit de la foudre annonce sa présence,  
Voulut d'un Roi superbe abaisser la puissance.  
Sa providence auguste , en réglant nos destins ,  
Accordoit sa justice avec ses hauts desseins.

Dieu seul soutient le poids de cette chaîne im-  
mense

De mille Êtres vivans créés par sa puissance ,  
Et qui jetés par lui dans des mondes divers ,  
Composent ce grand tout qu'on appelle Univers.  
Il daigna consulter sa justice immortelle ,  
Et le tems aussi-tôt , à son ordre fidèle ,  
De cette grande chaîne agitant les anneaux ,  
A l'Europe ébranlée annonça tous ses maux.  
Une profonde nuit nous couvrit de ténèbres ;  
La France s'éclipça sous ses voiles funèbres.  
Dieu soumit son empire à ce monstre puissant ,  
De son courroux vengeur redoutable instrument ,

Dont souvent il se sert au défaut du tonnerre,  
Pour frapper les Mortels, & pour punir la Terre.  
Fier rival de Dieu même, il combat sa bonté.  
C'est lui dont le pouvoir, des Humains redouté,  
Allume les volcans & cause ces ravages  
Dont la Nature en pleurs gémit dans tous les âges.  
L'Égypte l'invoquoit sous le nom de Typhon ;  
La Grèce l'adora sous celui de Pluton.  
Des vices des Humains lui seul est l'origine ;  
Sa haine destructive entraîne leur ruine.

A peine il voit un Dieu dans ces momens cruels,  
Détourner loin de nous ses regards paternels,  
Que soudain, s'élevant du fond des noirs abysses,  
Il plane, & d'un regard désigne ses victimes.  
Le sang marque par-tout la trace de ses pas ;  
De son haleine immonde il flétrit ces climats :  
La foudre étincelante éclaire son passage :  
Il marche enveloppé dans un sombre nuage ;  
Sa tête monstrueuse épouvante les Cieux ;  
Un feu noir & brûlant éclate dans ses yeux.  
Ses bras semblent toucher aux bornes de la Terre ;  
Il porte d'une main le glaive de la guerre ;  
Dans l'autre il tient ces fers & ces chaînes d'ai-  
rain.  
De son pouvoir fatal appareil inhumain.

L'Auteur décrit, dans le cours du Poëme, les Batailles d'Hochstel, de Ramilies & de Malplaquet; mais surtout la fameuse journée de Denain, qui fut le salut de la France. Les célèbres Généraux qui se signalèrent dans cette guerre, de part & d'autre, Eugène, Marlborough, & sur-tout le Maréchal de Villars, qui est peint comme le Héros & le sauveur de son pays, jouent les principaux rôles dans un Ouvrage dont leurs exploits sont le principal sujet. Au quinzième Chant, Louis XIV est guidé par la Nature :

Vers ces globes divers,  
Vers ces Soleils nombreux qu'on ne voit sur la  
Terre  
Que comme un point brillant d'où jaillit la lumière.

Dans ce voyage, qui équivaut à la descente d'Énée aux Enfers, la Nature, faisant les fonctions de la Sibylle de Virgile, dévoile l'avenir aux yeux de Louis, & lui fait entrevoir & admirer les Princes ses successeurs, le Duc d'Orléans Régent, les Maréchaux de Saxe

& de Lowendall , plusieurs Ministres célèbres , d'Aguesseau , Montesquieu , & , qui plus est , M. Thomas , M. l'Abbé de Lille & le Chevalier Gluck.

L'Auteur a hasardé de mêler quelquefois aux Vers Alexandrins des Vers de différente mesure. Le succès seul peut justifier cette innovation. Nous observerons seulement , que tous les Poèmes épiques célèbres , depuis Homère jusqu'à nos jours , ont été écrits , d'un bout à l'autre , en grands Vers , ou du moins en Vers d'une même mesure , & que cette versification uniforme convient surtout à la Poésie héroïque , dont le ton doit être élevé & constamment soutenu.

*Traité économique & physique du gros & menu Bétail ; contenant la description du cheval , de l'âne , du mulet , du bœuf , de la chèvre , de la brebis & du cochon : la manière d'élever les animaux , de les multiplier , de les nourrir , de les traiter dans leurs maladies , & d'en tirer profit pour l'économie domestique & champêtre. 2 vol. in-12. A Paris, chez Bastien, Libraire du Petit-Lyon, F. S. G. 1778.*

Avec approbation & permission du Roi.

Le *Traité* , que nous annonçons aujourd'hui , est le plus complet qui ait paru en ce genre : personne , avant l'Auteur anonyme de cet ouvrage , n'a publié dans un seul & même recueil tout ce qui concerne le gros & le menu bétail. Les uns ont donné des *Traités* sur les chevaux , d'autres sur les vaches , plusieurs sur les brebis , & presque personne sur les ânes , les chèvres & les porcs ; & encore la plupart de ces *Traités* sont-ils incomplets. En effet , aucun Auteur ne s'est avisé de réunir tout ce qu'on peut dire de ces animaux domestiques sous un seul & même point de vue. On les a considérés ou en économiste , ou en naturaliste , ou en médecin , & jamais sous tous les aspects réunis. Aussi depuis long-tems le public desire un ouvrage court , & en même-tems assez étendu pour pouvoir entrer dans tous les détails concernant ces animaux. On a tâché de remédier à tous ces inconvéniens par le *Traité* qu'on publie aujourd'hui : on y fait mention de huit animaux différens en autant de chapitres. On commence par

le cheval, comme formant un des principaux objets de l'économie rurale : on en donne en abrégé la description anatomique. On parle des moyens qu'on peut employer pour la propagation de l'animal, & conséquemment du haras. On distingue les espèces, leur valeur & leur prix : on indique les usages auxquels les chevaux de chaque espèce sont les plus propres. On entre ensuite dans l'art de dresser les chevaux, relativement au service qu'on en veut tirer. On indique encore quelle forme ou quelle qualité doit avoir chaque partie extérieure, pour concourir à la beauté de l'animal & à sa perfection ; après quoi on donne les moyens de connoître leur âge. On termine enfin ce qui concerne cet animal par ses maladies, & par la manière de le traiter : on fait même voir son utilité, tant avant qu'après sa mort, pour la médecine, de même que dans les arts & métiers ; & c'est-là le sujet du premier chapitre. Dans le second chapitre on traite de l'âne : on en donne la description extérieure, anatomique & comparée : on en décrit les mœurs, & on rapporte tous les avantages qu'on en peut tirer. On indique même la manière dont se fait à la Chi-

E v

ne le *Nyo Kiao*, qui est une espèce de colle qu'on tire de la *peau d'âne*, & qui est recommandée pour plusieurs maladies.

Le mullet est l'animal qu'on considère dans le troisième chapitre. Comme cet animal est un mélange de genres, & par conséquent une monstruosité dans la nature, il n'engendre pas; mais il n'est pas moins utile pour l'économie champêtre: il est même de la plus grande utilité dans les armées. Le quatrième chapitre comprend le taureau & la vache: il est divisé en quatre articles; dans le premier on parle du taureau; dans le deuxième, du bœuf; dans le troisième, de la vache; & dans le quatrième, du veau. On n'omet rien, dans chacun de ces articles, de ce qu'on peut désirer touchant ces animaux, si intéressans pour le service de l'homme. Le chapitre cinquième est destiné au jumart, animal qui provient de l'accouplement du taureau avec l'ânesse ou la jument, & de celui du cheval ou de l'âne avec la vache. On donne dans ce chapitre la description d'un jumart qui s'est trouvé, en 1767, à l'École Vétérinaire de Lyon. Le chapitre sixième est destiné à la chèvre. On y examine ses mœurs & son

caractère : on en rapporte l'anatomie comparée ; on indique la nourriture qui lui convient, & ce que la société humaine peut tirer d'avantageux de cet animal. Le chapitre septième est aussi intéressant que le quatrième, puisqu'il traite d'un animal dont l'utilité est universellement reconnue, tant pour nos alimens & nos médicamens, que pour nos manufactures : je veux dire de la brebis. On a divisé ce chapitre en quatre articles. Dans le premier, on traite du béliér ; dans le deuxième, de la brebis ; dans le troisième, du mouton ; & dans le quatrième, de l'agneau. Ce chapitre occupe la plus grande partie du second volume, de même que celui du cheval forme, presque lui seul, le premier volume. On est parvenu à ne rien laisser à désirer sur les bêtes à cornes. Le huitième & dernier chapitre renferme tous les détails concernant le cochon.

On a puisé, pour rédiger cet ouvrage, dans les meilleures sources, & on a consulté les Auteurs les plus fameux qui ont écrit sur l'histoire naturelle, l'art vétérinaire & l'économie champêtre.

*Projet d'un Ouvrage sur les morts apparentes.*

M. Thiery, Médecin-Consultant du Roi, & Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, est sur le point de donner au jour un Ouvrage très-intéressant sur les morts apparentes. Cet Ouvrage est divisé en quatre Parties. La première est destinée à l'histoire d'une mort extraordinaire, comparée avec toutes les autres morts étranges dont il est parlé dans *les Sépulcretum*. On y trouve aussi l'histoire des Momies naturelles & artificielles. La deuxième Partie contient le parallèle de la putréfaction du mort & de celle du vivant : on examine jusqu'où & comment les moyens qui conservent les morts & les préservent de la putréfaction, peuvent en garantir les vivans. La troisième Partie expose les phénomènes, les causes, toutes les variétés de la mort apparente, ainsi que les secours qu'il faut alors administrer. L'Auteur établit en même-temps les principes qui doivent guider les Nations, dans l'institution des loix touchant les sépultures. Un projet de Règlement pour les soins

qu'on doit donner aux morts, ou à ceux qui paroissent tels, forme comme la quatrième Partie de l'Ouvrage. La nécessité de ce Règlement est généralement reconnue : il est à desirer qu'il paroisse au plutôt. Combien de citoyens ne conserveroit-on pas à l'État, qu'on enterre malheureusement & trop souvent vivans ! Plusieurs Médecins se sont déjà occupés de cet objet ; mais M. Thiery, qui nous a communiqué son manuscrit, ne paroît rien laisser à desirer sur ce sujet.

*Essais Botaniques, Chymiques, Pharmaceutiques sur quelques plantes indigènes, substituées avec succès à des végétaux exotiques, auxquels on a joint des observations médicales sur les mêmes objets ; Ouvrage qui a remporté, le 3 Décembre 1776, le premier prix double, au jugement de MM. de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon ; par M. Coste, Médecin des Hôpitaux militaires du Roi, en résidence à Calais, Agrégé honoraire du Collège Royal des Médecins de Nancy, &c. ; & par M. Willemet, Doyen des Apothicaires de Nancy,*

&c. A Nancy, chez la veuve Leclerc,  
Imprimeur de l'Intendance, 1778.

Depuis long-temps on a mis en question si les plantes indigènes pouvoient suppléer, pour la cure de nos maladies, aux exotiques & aux compositions chimiques. M. Buc'hoz s'est appliqué sur-tout à démontrer l'affirmatif de cette proposition. On peut consulter sur ce sujet son *Traité historique des plantes de la Lorraine, sa Médecine Rurale* \*, son *Dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France*. Le Mémoire couronné n'est simplement qu'un extrait de ces différens ouvrages. Pour se convaincre plus particulièrement de cette assertion, il suffit de rapporter ici une partie de la première dissertation du *Traité historique des plantes de la Lorraine*.

La nature a été si juste dans son partage, dit M. Buc'hoz, qu'elle a fourni à chaque Province ce qui lui est nécessaire pour son utilité. Toujours bienfaisante, riche, libérale, prodigue, si l'on peut se

---

\* Il s'en trouve encore quelques exemplaires chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon.

fervir de ce terme, elle a mis à notre portée les remèdes convenables à nos maux. Mais, hélas ! partisans aveugles du merveilleux, & accoutumés à ne juger les choses que par leur prix, nous allons chercher à grands frais chez l'étranger des drogues inférieures en vertu, moins propres que celles que nous avons sous la main.

Si les épices & les aromates qui nous viennent des Indes, ne naissent pas dans nos climats, nous pouvons nous flatter que les plantes qui s'y trouvent ont beaucoup plus d'analogie avec nos corps que les drogues étrangères, qui sont pour l'ordinaire, ou altérées par la longueur des voyages, ou falsifiées par l'avidité du gain & par l'avarice des Marchands qui nous les vendent. Il n'en est pas de même de nos plantes indigènes; elles se présentent à nous telles que la nature les produit; elles ont toute leur force & leur vertu sans aucune altération; elles croissent dans notre climat; elles nous sont conséquemment analogues; elles sont donc d'autant plus efficaces pour nos maladies: l'expérience l'a toujours vérifié; cependant nous nous en interdisons l'usage: nous les foulons même.

## 112 MERCURE DE FRANCE.

aux pieds, tandis que les Indiens, qui en connoissent mieux les vertus, les recherchent avec avidité, & tâchent de se les procurer à quelque prix que ce soit.

Toute la médecine pratique, ou, pour mieux dire, la matière médicale, se réduit aux purgatifs, aux vomitifs, aux sudorifiques, aux cordiaux, aux apéritifs, aux astringens, aux fébrifuges, aux narcotiques, aux hystériques, aux contrevers, aux vulnéraires. Nous trouvons toutes ces vertus dans nos plantes indigènes, sans être obligés de recourir à l'étranger.

1<sup>o</sup>. Nous y trouvons des purgatifs. Le *rhapontic* V. G. & le *frangula*, ne tiennent-ils pas lieu de rhubarbe? Qui empêcheroit de substituer au séné & au jalap, le colutea, la cuscute, la gratiole & le nerprun, qui ne leur cèdent pas en vertu? Quels meilleurs purgatifs pouvons-nous avoir que l'iris, la bryone, le concombre sauvage, les roses muscades, la mercurielle, le tamnus, le sureau, les fleurs de pêcher & la racine creuse, plantes fort connues en France?

2<sup>o</sup>. En fait de vomitifs, l'anémone des bois ne fait-elle pas le même effet que l'hypécacuaana, que nous tirons des

pays lointains? Qui a jamais disputé à l'azarum, aux tithymales, aux éfules, à l'evonymus, aux ellébores blancs & noirs, au lauréole, leur grande vertu émétique?

3°. Les sudorifiques ne sont pas plus rares. N'avons-nous pas l'*ulmaria*, le buis, la bardane, le chardon béni, l'agripaume, l'asclépias, le genièvre, la pervenche, le pétasite, la scabieuse & les scorsonaires, qui sont d'excellens sudorifiques?

4°. Les cordiaux ne sont pas moins connus. L'angélique, la lavande, le basilic, le caryophyllata, la cardine, le scordium, la fraxinelle, la valériane cultivée & la sauvage, l'impératoire, l'arigan, le caloment, la marjolaine, le romarin, la verge d'or & les violettes, sont, sans contredit, doués d'une vertu cordiaque.

5°. Nous ne manquons pas aussi d'apéritifs: nous trouvons presque par-tout l'alke-kange, l'arrête-bœuf, l'asperge, la bardane, la chauffe-trappe, l'éryngium, le chiendent, la chicorée-sauvage, la dent de lion, la garance, le buis, l'ortie, la saxifrage, l'oignon & le persil, auxquels personne ne peut disputer la vertu apéritive.

## 114 MERCURE DE FRANCE.

6°. Quant aux fébrifuges , l'écorce de frêne , de putiet , de cerisier-sauvage , de saule , les espèces d'absynthes , la petite centaurée , la germandrée , les bayes de genièvre , le caryophyllata , la gentiane , la quinquefeuille , la piloselle & la sauge de toute espèce , sont d'aussi bons spécifiques que le quinquina.

7°. Quels meilleurs antidotes pouvons-nous désirer contre les vers , que l'absynthe , l'aurone , la fougère , la rhue , la tanaïse & l'anémone des bois , plantes qui croissent naturellement dans le pays ?

8°. Parmi les narcotiques , nous pouvons placer les pavots , les cynoglosses , la jusquiame , la mandragore.

9°. Nous ne sommes pas non plus dénués d'hystériques. Les aristoloches , l'armoïse , la mélisse , le marrube blanc , la matricaire , la rhue , la tanaïse , la fabine , s'offrent à chaque instant sous nos pas.

10°. Enfin , quels meilleurs vulnéraires peut-on trouver que le cerétach , la scolopendre , & les autres espèces de capillaires ; la brunelle , la pasquerette , la pulmonaire , la succise , la piloselle , le ruffilage , le pied-de-chat , la sanicle , la scabieuse , la pyrole & les véroniques ?

C'est par le secours d'une pareille pharmacie champêtre & naturelle, qu'il nous sera facile de guérir toutes sortes de maladies sans peine & sans frais. ( Elle se trouve déjà rédigée dans *la Nature considérée sous ses différens aspects*, année 1770, & un Particulier l'a extrait de cet Ouvrage, & l'a même déjà fait imprimer séparément. ) Aussi les gens de la campagne ne font usage d'aucun autre remède que des simples, & cependant ils vivent fort long-temps : ils trouvent même dans les plantes un soulagement plus prompt & plus sûr que les habitans des villes, qui, dans les maladies les plus légères, ont aussi-tôt recours aux remèdes exotiques, & aux compositions chimiques.

Jamais nos ancêtres n'ont su ce que c'étoit que d'aller chez l'étranger chercher des remèdes à leurs maux. Ils se sont toujours contentés de ceux que leur offroit le pays où ils vivoient, & c'est-là la principale raison pour laquelle ils parvenoient à une heureuse vieillesse, sans presque aucune maladie.

Telles sont la plupart des assertions que M. Buc'hoz a proposées dès l'année 1760, au commencement de son *Traité*

*historique des plantes de la Lorraine*, & qu'il a développées plus amplement dans ce même Traité, & dans les Ouvrages ci dessus cités, de même que dans ses *Lettres sur la méthode de s'enrichir promptement, & de conserver sa santé par la culture des végétaux*, & dans la *Nature considérée sous ses différens aspects*, qui se distribue tous les quinze jours chez *Lacombe*. Les Auteurs du Mémoire couronné ont puisé dans toutes ces sources : il ne s'y trouve de leur part d'autres observations nouvelles que sur les racines de houblon & de persicaire amphibie, propre à remplacer la falsepareille.

Mais cette découverte est dûe au sieur Cheureuse, Botaniste Lorrain. Ce Jardinier-Botaniste a trop bien mérité de sa Patrie, pour ne pas en faire honneur à sa mémoire. Il est donc inutile d'analyser le Mémoire que nous annonçons, qui ne nous apprend rien de neuf. On trouve dans les *Lettres périodiques* ci-dessus citées, des dissertations sur les plantes propres à remplacer *l'hypecacuana*, *le quinquina*, d'autres sur le cresson de roche, sur le putiet, sur l'illécebra, sur le trefle aquatique, sur le saule, & sur différentes autres plantes intéressantes,

dont il est fait mention dans le Mémoire couronné.

*Traité des maladies des enfans*, Ouvrage qui est le fruit d'une longue observation, & appuyé sur les faits les plus authentiques, traduit du Suédois de feu M. Nils Rosen de Rosenstain, Chevalier de l'Étoile Polaire, Président de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, Médecin de la Famille Royale. Par M. le Fébure de Villebrune, Docteur - Médecin. A Paris, chez P. Guill. Cavelier, Libraire, rue Saint - Jacques, 1778. Avec approbation & privilége du Roi.

Le *Traité* que nous annonçons sur les maladies des enfans, est un des plus complets que nous ayions sur cet objet. Les différens articles qui le composent ont d'abord été imprimés, les uns après les autres, dans les Calendriers de Suède. L'Académie des Sciences de Stockholm a jugé qu'elle rendroit un service intéressant au public, si elle publioit elle-même, dans un volume séparé, ces articles, avec d'autant plus de raison, que les exemplaires où ils étoient ré-

pandus, ne se trouvoient plus aisément. Elle a chargé l'Auteur, de cette entreprise, qu'il n'a acceptée que par déférence pour sa compagnie, tant il étoit modeste. Cet Ouvrage n'a pas plutôt été imprimé, qu'on s'est empressé de le traduire en toutes les langues. En peu d'années il s'en est trouvé sept éditions, tant en Suédois qu'en Allemand & en Hollandois. M. Zimmermann le regardoit comme un des meilleurs de notre siècle; cependant les François n'en jouissoient pas encore. M. le Fébure de Villebrune en a, pour ainsi dire; fait présent à sa Patrie, par la traduction Française qu'il vient d'en donner, & que nous annonçons actuellement. Il a tâché, dit-il, de se conformer à l'extrême simplicité de l'original, afin de mettre cet ouvrage à la portée de toutes les classes de la société. MM. Murray & Saadifort, qui l'avoient traduit chacun en leur langue, en ont usé de même. Il a suivi en cela leur exemple. Ces deux habiles Médecins ont joint à leur traduction un grand nombre de remarques, dont M. le Fébure a tiré tout ce qui pouvoit contribuer à rendre sa traduction plus utile. Il a accompagné cette

traduction, de la vie de M. Vils Rosen, qui est très-intéressante pour un homme de lettres; & à la suite de cette vie, il a donné un liste des ouvrages de ce savant Médecin Suédois. On y trouve entre autres un *Traité de Médecine domestique fait par ordre de la Reine de Suède*, ouvrage du genre de celui de M. Tissot, mais infiniment mieux travaillé. Nous invitons M. le Fébure de nous en donner encore la traduction. Il méritera par-là une double reconnoissance de la part de ses Concitoyens.

*Essais de Jean Rey, Docteur en Médecine, sur la recherche de la cause pour laquelle l'étain & le plomb augmentent de poids quand on les calcine; nouvelle édition, revue sur l'exemplaire original, & augmentée sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi & des Minimes de Paris, avec des notes; par M. Gobet. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1 vol. in-8°. Avec approbation & privilège du Roi.*

Jean Rey, Docteur en Médecine, étoit natif de Bugen sur la Dordogne, dans les dépendances de la Baronnie de

Lymeil, Ville de la Province de Périgord, située au-dessus du confluent de la Dordogne avec la Vézère, qui appartenoit au Duc de Bouillon, à qui cet Auteur a dédié ses Essais. On peut dire que la réputation est une chose bien singulière. Jean Rey, qui a précédé l'immortel Paschal, le célèbre Descartes & le grand Newton, est resté presque inconnu dans la république des lettres. Cependant son Livre, qui ne traite que d'une seule expérience, méritoit un sort plus heureux. Cet ouvrage n'est pas digne de son siècle; il appartient entièrement au nôtre. M. Gobet, par la nouvelle édition qu'il vient de publier, l'a tiré de l'oubli où il étoit; & M. Bagen, fameux Chimiste, bon connoisseur dans cette partie, n'a pu s'empêcher de donner son sentiment sur cet ouvrage. Voici comme il s'exprime à son sujet dans une de ses lettres.

« La cause de l'augmentation de la pesanteur que la calcination fait éprouver à certain métaux, a été de tous les temps un sujet de spéculation & de recherches pour les Chimistes & les Physiciens. Cardon, Cosalpin, Libæius & beaucoup d'autres, ont anciennement tâché d'expliquer

d'expliquer le phénomène ; mais entre tous on doit , à juste titre , distinguer Jean Rey , Médecin Périgourdin , qui vivoit au commencement du dernier siècle. Son ouvrage , inconnu peut-être de tous les Chimistes & Physiciens d'aujourd'hui , m'a paru d'autant plus mériter d'être tiré de l'oubli , que la cause qu'il assigne à l'augmentation de poids qu'ont éprouvées les chaux de plomb & d'étain , a un rapport immédiat avec celle qui est sur le point d'être reconnue de tous les Chimistes.

*Dissertations sur l'organe de l'ouïe , 1°. de l'homme , 2°. des reptiles , 3°. des poissons. Par M. Geoffroy, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine , & Membre de la Société Royale de Médecine. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez Cavelier , Libraire , rue Saint-Jacques , près la fontaine Saint-Severin , 1778.*

Les trois Dissertations rapportées dans cette brochure , sont sagement écrites , ainsi & de même que tous les ouvrages qui sortent de la plume de M. Geoffroy.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

Dans la première Dissertation, M. Geoffroy décrit d'une manière succincte l'organe de l'ouïe de l'homme ; il passe rapidement sur tout ce qui est connu , & il en tire des conséquences relatives à la théorie des sons & de leur perception. Ces résultats sont autant de principes dont l'Auteur tire le plus grand parti , soit pour la comparaison de l'oreille interne dans les différentes classes d'animaux , soit pour l'explication des phénomènes qu'elle présente dans les reptiles & dans les poissons.

Dans la seconde Dissertation, M. Geoffroy entre en matière , & il commence en exposant ses découvertes sur l'organe de l'ouïe des reptiles. Voulant en décrire la structure avec méthode , il les divise en deux classes : dans la première on trouve extérieurement quelque apparence de tympan , & dans la seconde on n'en rencontre aucune trace.

Dans la troisième Dissertation , M. Geoffroy a réuni tout ce qui est relatif à l'organe de l'ouïe des poissons proprement dits. En soulevant l'écaïlle des ouïes , il a trouvé un trou bouché par une membrane très-fine , qui y tient lieu de celle du tympan. Les poissons ont en

général trois osselets, dont un, très-petit, a été appelé par Casserius du nom d'os lenticulaire. Les deux autres sont réunis par de petites poches ou vésicules membraneuses qui communiquent entre elles. Klein avoit déjà publié un excellent Mémoire intitulé : *Mantissa de sono & auditu Piscium*, in-8°. Ce savant y a discuté profondément cet objet, mais on peut dire que le travail de M. Geoffroy est encore plus complet.

*Histoire Naturelle de Pline*, traduite en François avec le texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuscrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclaircissement du texte, & d'observations sur les connoissances des Anciens, comparées avec les découvertes des Modernes. Tome onzième. A Paris, chez la veuve Defaint, Libraire, rue du Foin, près la rue Saint-Jacques.

Ce tome onzième de Pline, le plus intéressant peut-être de tout ce vaste ouvrage, est de 600 pages. Il comprend le trente-quatrième Livre de l'Histoire Naturelle, le trente-cinquième & la moitié

F ij

## 124 MERCURE DE FRANCE.

du trente-sixième. Le trente-quatrième Livre traite du fer, du plomb, de l'étain, & particulièrement du cuivre ou airain; ce qui fournit à Pline l'occasion de parler de tous les chef-d'œuvres de l'antiquité, en fait de statuts de bronze. Il y recherche donc l'origine de ce bel art, en suit les progrès, & passe en revue tous les grands articles que la fonte de l'airain a immortalisés. Le trente-cinquième Livre traite des couleurs dûes aux minéraux, & est ainsi une suite naturelle des Livres précédens, où l'Auteur a développé toutes les merveilles du règne métallique. L'histoire des couleurs amène celle de la peinture, c'est-à-dire, l'histoire des grands Peintres & de leurs chef-d'œuvres les plus renommés. Pline a semé sur tous ces détails curieux, la magie du plus vif intérêt. Dans le trente-sixième Livre, l'Auteur entame l'histoire des marbres & des porphyres; ce qui prépare celle des pyramides, des obélisques, des labyrinthes, des gnomons, & autres monumens à jamais célèbres. Mais principalement l'histoire des marbres amène celle des statues de cette matière, qui, de froide, de brute, d'informe, & d'inanimée qu'elle étoit, s'échauffe,

s'anime , & respire sous le ciseau des Scopas , des Lyfippe & des Praxitelle. M. de Sivry , dans son commentaire sur ce volume , a eu soin de recueillir des recherches de goût , & des notices curieuses sur les ouvrages des grands Artistes qui ont illustré la peinture & la sculpture depuis la renaissance de ces deux arts ; enforte que ce tome comprend leur histoire complete. Le même Commentateur éclaircit dans ses notes un grand nombre de difficultés , & résout plusieurs questions qui étoient jusqu'ici restées sans solution. En un mot , ce volume ne fait pas moins d'honneur à son travail & à son érudition , que les précédens. Ce même volume est encore extrêmement recommandable par les nombreuses & instructives recherches de M. Guettard , de l'Académie des Sciences , sur les porphyres , les marbres , l'aimant , & les autres pierres dont traite Pline dans cette partie de son Histoire naturelle.

*Dictionnaire Universel des Sciences morale , économique , politique & diplomatique , ou Bibliothèque de l'Homme*

F iij

Nous avons annoncé précédemment les deux premiers volumes de cet Ouvrage utile à toutes les classes de Citoyens, & nécessaire à plusieurs. Celui que nous annonçons aujourd'hui ne renferme pas un grand nombre d'articles, parce que leur importance méritoit toute l'étendue qu'on leur a donnée. Le premier remplit presque la moitié du volume; c'est l'article *Alliance*. Après avoir développé les principes, les motifs, les différentes espèces & les effets des Alliances, on met sous les yeux du Lecteur un précis des *principaux Traités d'Alliance conclus entre les Puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie jusqu'à ce jour*.

Nous n'analyserons point cet article ou plutôt ce traité, où l'on discute avec tant de clarté & de profondeur plusieurs questions intéressantes relatives à cette matière, que nous ne doutons point qu'il ne soit d'un Négociateur employé lui-même plus d'une fois à ménager des alliances importantes. C'est un grand mérite, dans un Ouvrage de cette na-

tute, lorsque les principales matières sont traitées par des hommes qui joignent la pratique à la théorie.

On ne s'attendoit peut-être pas à trouver un article *Almanach* dans un Ouvrage consacré aux plus grands objets dont l'esprit humain puisse s'occuper. Mais le jour sous lequel on envisage celui-ci, le rend digne de figurer dans cette collection. Les Almanachs sont entre les mains du Peuple, & rien de ce qui intéresse le Peuple n'est indifférent pour l'Homme d'État. Il seroit important de substituer aux sottises astrologiques, aux contes absurdes, aux fades madrigaux, aux fausses prédictions dont on farcit les almanachs, un tableau annuel des devoirs du Citoyen, les élémens des connoissances qui lui sont nécessaires, des instructions propres aux différentes classes des Artisans, des exemples frappans de fidélité conjugale, de piété filiale, de charité chrétienne, de patriotisme, &c.

« Un Almanach tel que je le conçois, » dit l'Auteur de cet article, seroit le » livre unique, le seul nécessaire au » petit Peuple tant des villes que des » campagnes. Il contiendrait, en abrégé

## 128 MERCURE DE FRANCE.

« gé, tout ce qu'il lui importe de savoir :  
» chaque jour lui donneroit une leçon  
» utile aux mœurs, aux arts, à la société  
» civile, à la patrie. Ce seroit le livre  
» de tous les âges, de toutes les condi-  
» tions. Ce seroit le livre dans lequel  
» les enfans apprendroient à lire, &  
» puiseroient, dès leur plus bas âge, des  
» connoissances propres à influer avan-  
» tageusement sur le bonheur de toute  
» leur vie. Ce seroit le livre que les  
» Pasteurs expliqueroient en chaire : car  
» il contiendrait ce qu'il faut croire à  
» côté de ce qu'il faut pratiquer, le  
» dogme simple clairement énoncé, la  
» morale pure sans finesse, sans mys-  
» ticité, les principes de l'agriculture &  
» du jardinage, ceux de l'économie  
» domestique, des notions élémentaires  
» sur les arts & les sciences. . . Il seroit  
» digne d'une police bienfaisante, atten-  
» tive à tout ce qui peut contribuer à  
» épurer les mœurs nationales, d'enga-  
» ger des Patriotes éclairés à composer  
» un pareil Ouvrage, qui n'excéderoit  
» pas la grosseur d'un petit volume. On  
» pourroit l'intituler l'*Almanach du Ci-  
» toyen* ».

L'article *Alphonse* offre une suite des

Rois d'Espagne & de Portugal qui ont porté ce nom. C'est à leur histoire politique, & non à leur histoire militaire, qu'on s'est attaché, & on n'a traité la seconde que lorsqu'elle a eu quelque influence sur la première. Le chaos de l'ancienne Monarchie Espagnole y est bien débrouillé, & les progrès lents que la raison & la saine politique ont faits en Espagne, y sont gradués avec assez de justesse.

*Alsace.* Cet article étoit difficile à traiter. Cette Province, en se soumettant à la France, a perdu une partie de ses privilèges, a conservé l'autre. Ce mélange des deux constitutions jetoit une obscurité, que la sagacité de l'Auteur de cet article a dissipée. Il est à désirer que l'on trouve dans la suite de cet Ouvrage des tableaux géographiques & politiques des grandes Provinces, aussi vastes que celui-là.

Les articles *Ambassade & Ambassadeur* sont très-détaillés. Ils devoient l'être dans un Ouvrage dont la diplomatie forme une partie considérable. Les principes répandus dans les livres les plus estimés sur l'art des négociations, s'y trouvent rassemblés. Nous nous con-

F V

tenterons d'en extraire quelques anecdotes, tirées de l'instruction d'un Ambassadeur mourant à son fils, qui termine le second.

La bonne-foi est la qualité la plus rare dans un Ambassadeur. C'est même la plus nécessaire, quoiqu'en disent certains politiques; car le premier devoir d'un Ambassadeur est de faire respecter la Puissance qu'il représente; &, sans bonne-foi, elle ne peut l'être. Cette vertu exige dans le Négociateur plus de génie, plus de talens que la ruse n'en demande. La bonne-foi sans lumières est bientôt trompée. Un Ministre des affaires écrivoit à un Ambassadeur de sa Cour : *Promettez toujours, nous ne tiendrons rien.* Celui-ci qui connoissoit ses forces, & qui devoit moins à l'étendue de ses talens qu'à sa probité, la réputation dont il jouissoit, répondit : *Je ne prometterai point, parce que je ne veux pas me déshonorer. Vous ne tiendrez rien, puisque je ne vous engagerai point; mais je réussirai sûrement avec la bonne-foi: voilà ma seule finesse. Si vous voulez en employer une autre, rappelez-moi, parce que je ne veux pas perdre dans un seul*

*instant le fruit de vingt années de travaux & de confiance.*

Il est cependant certaines ruses qu'un Ambassadeur peut se permettre, pour cacher son secret & pénétrer celui de ses ennemis. On peut par exemple hasarder une proposition qui n'a aucune réalité, pour examiner quelle impression elle fera, & en tirer des inductions qui fassent connoître l'esprit de la Cour avec laquelle on traite. Le Marquis des Istarts disoit en parlant de cette manière de se conduire : *C'est jeter une sottise à terre pour voir qui courra après.*

Un Ambassadeur n'est pas Souverain sans doute, mais il représente un Souverain ; & quoiqu'il doive conserver un respect profond pour les Puissances, puisqu'il est né lui-même Sujet d'une Puissance, cependant lorsqu'il est outragé, c'est son Maître qu'on outrage, & sa fierté alors n'est que noble & juste. Un Prince d'Italie étant sur un balcon avec un Ministre étranger, qu'il cherchoit à humilier, lui dit : *C'est de ce balcon qu'un de mes Aïeux fit sauter un Ambassadeur.* Apparemment, répondit le Ministre, *que les Ambassadeurs ne portoient point d'épée dans ce tems-là.*

Les Ambassadeurs ont quelquefois donné aux Rois près de qui ils étoient envoyés, des leçons importantes & très-dures ; mais il faut les donner avec adresse, attendre l'occasion, la saisir, & forcer le Souverain qu'on offense à ne pas paroître s'en appercevoir. Un Roi du Nord qui passa pour cruel, demanda un jour à un Ambassadeur d'Angleterre, s'il harangueroit le peuple au cas qu'on le pendît, ou qu'on lui tranchât la tête. Le Ministre, sans se déconcerter, répondit qu'il avoit toujours son discours prêt, & ses gants blancs dans sa poche. *Je voudrois bien vous entendre*, répartit le Monarque. L'Ambassadeur s'étant mis alors dans l'attitude d'usage, parla ainsi : *Vous me voyez, Messieurs, au moment de perdre le jour. Je ne regrette point la vie ; mais je vois avec peine que ceux qu'on ne devrait connoître que par des actes d'humanité & de bienfaisance, viennent jouir avec avidité d'un spectacle cruel qu'ils ont mandé. Ces scènes tragiques sont faites pour la barbare populace ; mais les cœurs vertueux & sensibles devraient rougir d'entendre de sang froid. . . . En voilà assez*, Monsieur l'Ambassadeur, interrompit le Roi.

Cette instruction, qu'un père donne à son fils, doit être celle de tous les Négociateurs. Leurs devoirs y sont tracés d'une manière simple & claire. Elle ne renferme que des principes ; mais ils sont si lumineux, que les conséquences se présentent d'elles-mêmes. Nous citerons cette dernière leçon, pour donner une idée de la manière dont les autres sont écrites.

« Concluez, mon fils, de ce que je  
 » viens de vous dire, que vous ne devez  
 » pas imiter ces Ministres minutieux,  
 » qui, n'ayant pour occupation que la  
 » lecture des papiers publics, font des  
 » Gazettes une affaire d'Etat, prennent  
 » ces chiffons hebdomadaires pour un  
 » Code diplomatique, & partent de-là  
 » pour assommer le ministère de leur  
 » cour, de réflexions vuides & puériles  
 » qu'on enveloppe dans de grands mots  
 » qui veulent afficher la politique, &  
 » qui ne montrent aux connoisseurs qu'un  
 » espion désœuvré, qui cherche à se ren-  
 » dre nécessaire pour perpétuer dans l'ap-  
 » parence du crédit une inutile *excel-*  
 » *lence*. Je connois de ces politiques à  
 » Gazettes, qui se font un point capital  
 » de négociation, d'emplir les feuilles

## 134 MERCURE DE FRANCE.

» périodiques... des fêtes qu'ils don-  
» nent, & dans lesquelles le complai-  
» sant Gazetier, réunissant le goût à la  
» délicatesse, arrange de lui-même un  
» repas imaginaire, & fait gagner, dans  
» une table à *fer à cheval*, des indiges-  
» tions à beaucoup d'honnêtes gens qui  
» n'ont point mangé ».

*D'Amboise*, (George) Ministre d'Etat  
sous Louis XII, Roi de France. L'Auteur  
de cet article prétend que, lorsque la  
machine de l'Etat est simple, un homme  
médiocre suffit pour la diriger; qu'alors  
même un homme de génie est plus dan-  
gereux qu'utile. « L'histoire de d'Am-  
» boise, dit-il, n'offre ni grandes opé-  
» rations de finances, ni négociations fort  
» épineuses, ni vues très-étendues. Il ne  
» faut donc pas un génie si vaste pour  
» rendre un peuple heureux. C'est pour  
» le faire gémir sous le joug du despo-  
» tisme, c'est pour arracher des richesses  
» du sein même de son indigence, c'est  
» pour le forcer au silence en l'opprimant,  
» qu'il faut du génie & des talens  
» extraordinaires. Gardons-nous donc de  
» demander au Ciel pour Maîtres ce que  
» le vulgaire appelle de grands hommes.  
» Si l'on n'en, excepte Sully, qui eut

» autant de vertu que de génie, il est  
 » peu de ces Ministres vantés qui n'aient  
 » opprimé ou quelque classe dans l'Etat,  
 » ou l'Etat tout entier. N'allons point  
 » imiter la république des grenouilles,  
 » qui s'indigne contre un maître doux  
 » & bon que l'on approche sans crainte,  
 » & qui demande un Souverain qui s'a-  
 » gité. La gloire de nos Maîtres nous  
 » coûteroit notre bonheur. L'homme  
 » de génie veut faire époque & donner  
 » de grands exemples. L'homme médio-  
 » cre se contente de suivre les bons exem-  
 » ples qui sont tracés. Le premier veut  
 » que l'univers entier ait les yeux fixés  
 » sur lui : l'estime de la patrie suffit au  
 » second : celui-ci se contente de con-  
 » server aux ressorts de l'Etat un jeu fa-  
 » cile ; l'autre veut faire une machine  
 » nouvelle. L'homme médiocre ne cher-  
 » che qu'à perpétuer le bien qui existe,  
 » & à détruire par degrés les maux qu'il  
 » a découverts. L'autre veut que le bien  
 » & le mal soient son ouvrage ; &  
 » pourvu que, parmi les noms odieux  
 » que lui donne un peuple misérable, il  
 » n'entende pas prononcer celui d'hom-  
 » me médiocre, il est satisfait. Enfin ;  
 » l'un tend à conserver, l'autre veut

136 MERCURE DE FRANCE.

» créer , & les grandes révolutions sont  
» toujours accompagnées de grands  
» maux ».

*Code de la Raison , ou Principes de Mo-  
rale , pour servir à l'instruction publi-  
que, avec une Notice des meilleurs  
Ecrivains moralistes, anciens & mo-  
dernes ; par M. l'Abbé de Ponçol ,  
2 vol. in-12 , rel. 5 liv. chez Colas ,  
Libraire , Place Sorbonne.*

Si cet Ouvrage , plein de recherches savantes , paroît au premier coup-d'œil une répétition de ce qui a été dit sur la morale , on en jugera mal , ou du moins un peu légèrement. Il doit être lu entièrement avant que de prononcer. On ne peut refuser à l'Auteur de cette production estimable , beaucoup d'érudition & un fonds immense de connoissances. Ce n'est point un Censeur atrabilaire qui hérissé d'épines la morale pour fronder les vices , c'est au contraire un homme aimable qui peint la vertu sous les couleurs les plus séduisantes , pour engager les hommes à s'y livrer uniquement pour elle-même. Ce Livre se lit avec intérêt. L'Auteur , après avoir donné une notion

de la morale, examine les devoirs de l'homme envers Dieu, envers lui-même, envers la Société. Dans un autre Chapitre, il définit les vertus sociales, & applique à chacune de ces vertus une Anecdote historique, pour joindre l'exemple au précepte. Viennent ensuite les devoirs particuliers des différens Membres de la Société; & il termine le premier Volume par un tableau des vices que l'homme doit éviter. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger du style de l'Auteur, nous allons leur rapporter la définition qu'il donne de la *fermeté d'âme*; le style nous a paru pur & élégant. L'Auteur, après avoir parlé de l'égalité d'âme, dit, pag. 72 & suiv. du Tome I.

« Il ne faut pas confondre cette vertu  
 » avec celle dont on vient de parler.  
 » Elle en diffère en ce que la fermeté  
 » d'âme suppose, pour être exercée,  
 » qu'on a des maux, des peines & des  
 » douleurs à souffrir. Elle ne consiste pas,  
 » comme se l'imagine le vulgaire, dans  
 » un barbare oubli de soi-même, dans  
 » un aveugle mépris de la vie, mais  
 » dans une constance inébranlable, dans  
 » un attachement invincible à ses devoirs,

## 138 MERCURE DE FRANCE.

» auxquels on est prêt à tout sacrifier.  
» C'est la fermeté d'âme qui fait les Héros  
» en tout genre ; mais le véritable hé-  
» roïsme, le plus estimable sans doute ,  
» est celui qui a la vertu pour principe ,  
» puisque c'est la grandeur du motif qui  
» ennoblit nos actions. D'après cette  
» règle, l'héroïsme de *Socrate* & de  
» *Caton* , qui moururent victimes de  
» leur zèle pour le bien public, est in-  
» finiment plus glorieux aux yeux de la  
» raison , que celui de *César* & d'*Alexan-*  
» *dre* , qui se font également immorta-  
» lisés par la destruction de leurs sem-  
» blables. L'héroïsme de *Cicéron*, qui  
» s'expose à être égorgé par les Tyrans  
» de Rome, est plus louable que celui  
» de *Catilina* , qui périt les armes à la  
» main en combattant contre sa Patrie ».

Le crime a ses Héros ainsi que la vertu.

*Crébillon.*

« Mais il ne s'agit ici que de la fermeté  
» d'âme, qui a le bien & non le mal  
» pour objet. C'est elle qui constitue  
» l'homme vertueux, proprement dit,  
» puisque la vertu n'est autre chose  
» qu'une heureuse & constante habitude

» de faire le bien & d'éviter le mal ,  
 » laquelle suppose dans le sujet beau-  
 » coup de force & de courage pour se  
 » vaincre continuellement lui-même ,  
 » & asservir ses penchans à la raison  
 » dans toutes les occasions qui se pré-  
 » sentent ,

Que de Héros ont vécu trop d'un jour !

» parce qu'il y a peu de vertus qui se  
 » soutiennent jusqu'au bout. *Pompée* ne  
 » se dément-il pas dans les plaines de  
 » Pharsale ? Il y perdit son nom de  
 » *Grand* , & oublia qu'il combattoit  
 » pour la justice, en abandonnant lâche-  
 » ment ses troupes à la première appa-  
 » rence de sa défaite. Combien d'hom-  
 » mes imitent encore tous les jours ce  
 » malheureux Général, en quittant les  
 » drapeaux de la vertu aux premières  
 » menaces que leur fait le vice auda-  
 » cieux, ou aux premières caresses de la  
 » volupté ! ».

Un esprit libre & sage erre avec sûreté

Dans les cercles divers de la Société.

Sévère sans aigreur, & fier sans indolence ,

Vif sans emportement , calme sans insolence ,

## 140 MERCURE DE FRANCE.

Exact observateur de l'usage inconstant ,  
Il s'abaisse à propos , se resserre ou s'étend :  
Pour la seule vertu toujours invariable ,  
Il souffre les méchants , sans devenir coupable ;  
Tel l'Astre bienfaisant qui règle les Saisons ,  
Éclaire un lac impur , sans souiller ses rayons.

*M. le Cardinal de Bernis.*

Tel est en général le style de l'Auteur. Beaucoup de citations, & faites à propos, rendent agréable cet Ouvrage, & en fait disparaître la sécheresse qui accompagne ordinairement les Livres de morale, & les entraîne dans l'oubli. L'Auteur a pris le vrai moyen de se défendre de ce sort. Le second Volume contient une Notice intéressante des Moralistes anciens & modernes. Il annonce chacun d'eux par une épigraphe de deux ou quatre Vers qui les peint avec précision. Telle est celle du Président de Montesquieu :

Agréable Écrivain , Philosophe caustique ,  
Savant Historien & profond Politique ,  
Il fut , en éclairant les Peuples & les Rois ,  
Étonner l'Univers du tableau de ses Loix.

Et telle encore celle de Madame la Marquise de Lambert :

Plaire , instruire à la fois , tel est son caractère ;  
C'est Vénus au Lycée , ou Minerve à Cythère.

Terminons ici notre analyse. Quoique ce Livre puisse convenir à toute sorte de Lecteurs , nous croyons que les jeunes gens auxquels il paroît destiné particulièrement , en retireront les plus grands fruits ; ainsi , nous pensons qu'il ne sauroit être trop répandu , trop conseillé , trop lu.

*Table Alphabétique en forme de Dictionnaire* , contenant les Régions , États , Provinces & principaux lieux de la Terre ; brochure *in-folio* de 34 pages. Prix , 3 liv. A Paris , chez Desnos , Libraire , Ingénieur-Géographe , rue Saint-Jacques ,

Cette Table Alphabétique est un Supplément nécessaire à l'Atlas général publié précédemment chez le même Libraire , Atlas adapté à la Géographie de

142 MERCURE DE FRANCE.  
l'Abbé Nicole de la Croix , & aux autres  
Ouvrages de ce genre.

*Calendrier de Paphos* , dédié aux jolies  
femmes ; brochure *in-16*. Prix , 1 liv.  
4 sols. A Paris , à l'adresse ci-dessus.

Ce Calendrier est un petit Recueil où  
l'Éditeur a rassemblé des Bouquets ,  
Madrigaux , Rondeaux , & autres fleu-  
rettes cueillies sur le Parnasse François ,  
en l'honneur des Dames.

*Petit ingenii largitor*. Ce titre, moitié  
François, moitié Latin, est celui d'une  
autre petite brochure *in-16*, qui se  
trouve à la même adresse ci-dessus.  
L'Auteur, M. Dupuis-Durand, paroît  
avoir eu pour principal objet, de dé-  
fendre M. Rabiqueau, connu par son  
Cabinet de Physique, contre plusieurs  
critiques, & de répandre un nouveau  
jour sur la doctrine qui peut résulter  
de ses expériences.



## ANNONCES LITTÉRAIRES.

*CODE des Loix des Gentoux*, ou Réglemens des Brames, traduit de l'Anglois d'après les versions faites de l'original, écrit en Langue Saniskrète, in-4°. chez Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe.

*Elémens de Poésie latine*, où les règles ont pour exemple un trait ingénieux ou une pensée morale des meilleurs Auteurs. Prix, 1 liv. chez Gogué, Quai des Augustins.

*Traité des Maladies & des Opérations réellement Chirurgicales de la bouche & des parties qui y correspondent*, suivi de Notes, d'Observations & de Consultations intéressantes, tant anciennes que modernes; par M. Jourdain, Dentiste, reçu au Collège de Chirurgie, 2 vol. in-8°. avec figures. Prix, 12 liv. reliés. A Paris, chez Valeyre l'aîné, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie, à l'Arbre de Jessé.

*L'Hymne au Soleil*, traduit en Vers latins sur la troisième édition du Texte François, par M. l'Abbé Métivier, Chanoine de l'Église d'Orléans, Principal du Collège Royal de la même Ville, & de l'Académie de Bologne, in-8°. br. 36 sols. A Orléans, chez Couret de Villeneuve; à Paris, chez Nyon aîné, Lacombe, Moutard, Barbou, Debure, Esprit, Libraires.

*Le Triomphe de Sophocle*, Comédie, dédiée à M. de Voltaire, par M. Palissot. Chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon.

On trouve chez Moutard, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, l'*Almanach de la Librairie*, nouvelle édition, contenant, 1°. les noms des Ministres & Magistrats qui sont à la tête de la Librairie; ceux des Censeurs & des Inspecteurs. 2°. Un Traité abrégé des formalités qu'on doit remplir pour obtenir les différentes permissions d'imprimer, de faire venir des Livres étrangers, de suivre les Procès pendans à la Commission

ou

ou au Conseil ; enfin , de ce qu'il faut faire pour parvenir à être reçu Libraire ou Imprimeur. 3°. Un Tableau de tous les Libraires de Paris & du Royaume. 4°. Un Tableau des Libraires des principales Villes de l'Europe. 5°. Un Tableau des Graveurs d'Histoire , de Payfages , de Portraits , établis à Paris , suivi de celui des Marchands d'Estampes & de Dessins. 6°. Les noms & les adresses des Graveurs en Lettres & en Musique , & ceux des Marchands de Musique de Paris & des principales Villes du Royaume. 7°. Les Foires de Librairie. 8°. Le départ des Messageries , des Coches d'Eau & des Rouliers ; & enfin les nouveaux Réglemens.

*Traité des Principes de l'Art de la Coëffure des Femmes* , par M. Lefèvre , Maître Coëffeur , in-12. Chez l'Auteur , rue Montmartre , vis-à-vis du Cul-de-Sac Saint-Pierre. Prix , 2 liv. 8 s. br.

---



---

## ACADÉMIES.

## I.

## P A R I S.

L'ACADÉMIE Royale des Inscriptions & Belles-Lettres a tenu son Assemblée publique après Pâques, le Mardi 28 du mois d'Avril. M. Dupuy, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie, a ouvert la Séance par l'annonce des Prix.

L'Académie avoit proposé pour le Sujet du Prix qu'elle devoit distribuer à Pâques 1778, d'examiner : *Quelle a été l'Administration Municipale des Villes en France, depuis Clovis jusqu'au tems où le Gouvernement féodal commença à s'introduire ? Quelle fut, depuis cette dernière époque jusqu'à l'établissement des Communes, l'Administration des Villes qui surent se défendre des entreprises des Seigneurs ? Quels ont été, durant ces deux périodes, les différens titres, les fonctions, le pouvoir des Officiers préposés à l'Administra-*

*tion municipale, & de qui ces Officiers tenoient leur autorité?*

Les Mémoires qu'elle a reçus, n'ayant pas répondu entièrement à ses vues, elle propose de nouveau le même Sujet pour Pâques 1780, exhortant les Auteurs à s'attacher, 1<sup>o</sup>. à *marquer sommairement les traits caractéristiques de la Municipalité dans les Gaules, lorsque les Francs & les Peuples barbares s'y établirent; 2<sup>o</sup>. à développer ensuite les changemens successifs que cette Administration éprouva sous les deux premières Races; 3<sup>o</sup>. à déterminer si, au commencement de la troisième Race, il restoit des vestiges de l'ancienne forme de Municipalité.*

Le Prix sera double, & consistera en deux Médailles d'or, chacune de la valeur de 400 liv.

L'Académie propose pour le prix de la Saint Martin 1779, *quels furent, chez les différens peuples de la Grèce & de l'Italie, les noms & les attributs de Pluton & des Divinités Infernales, Proserpine exceptée, comme ayant déjà fait partie d'un autre sujet; quelles furent l'origine & les raisons de ces attributs.* Elle invite les Auteurs à rechercher, *quelles ont été les statues ou les tableaux célèbres de ces Di-*

*vinités, & les Artistes qui se sont illustres par ces ouvrages.*

Le prix sera d'une médaille d'or de la valeur de 500 liv.

Toutes personnes, de quelque pays & condition qu'elles soient, excepté celles qui composent l'Académie, seront admises à concourir pour ce prix, & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront simplement une devise à leurs ouvrages; mais, pour se faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, la même devise avec leurs noms, demeure & qualités, & ce papier ne sera ouvert qu'après l'adjudication du prix.

Les pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Juillet 1779, & ce terme est de rigueur.

Ensuite M. Dupuy lut l'éloge de M. le Président de Brosses.

M. Deguignes lut un Mémoire dans lequel il examine, *quelle fut l'étendue de l'Empire de la Chine depuis sa fondation*

*jusqu'en 249 avant J. C., & en quoi consistoit la Nation Chinoise dans cet intervalle.*

M. Dacier, un Mémoire sur la délivrance de Paris. Il se propose de faire voir que cette délivrance n'est pas dûe, comme on l'a cru jusqu'à présent, à Maillard.

M. de Rochefort termina la séance par un Mémoire dans lequel il traite de l'utilité des Orateurs dans le Gouvernement d'Athènes.

Nous donnerons dans le volume prochain une analyse de ces Mémoires intéressans.

## I I.

L'Académie Royale des Sciences a fait sa rentrée publique le Mercredi 29 du mois d'Avril.

Le Secrétaire a annoncé que le prix proposé sur la meilleure méthode de calculer les perturbations des comètes, avoit été adjugé à une pièce qui a pour devise *non jam prima peto Mnestheus nec vincere certo*. Ce prix devoit être double; mais l'Académie a jugé à propos de ne

donner qu'un prix simple, & de proposer le même sujet pour cette année, en exigeant de plus que la méthode soit appliquée à la comète qui a déjà paru en 1532 & 1661, que les Astronomes attendent vers 1780.

M. d'Alembert a lu ensuite l'éloge de M. de Trudaine, Honoraire de l'Académie, par M. le Marquis de Condorcet.

M. Macquer a lu un Mémoire sur *la manière de faire, avec des raisins d'une maturité imparfaite, des vins qui n'aient aucune verdeur.*

La séance a été terminée par la lecture des éloges de MM. Bourdelin & Jussieu, Académiciens-Pensionnaires, par M. le Marquis de Condorcet.

M. Portal se proposoit de lire un Mémoire sur des maladies attribuées au foie, quoique ce viscère ne soit pas attaqué, & sur celles qui ont leur siège dans le foie, & qu'on rapporte souvent à d'autres parties.

M. Vicq d'Azir devoit aussi lire un Mémoire sur l'ouie des oiseaux, & M. Bucquet le résultat d'une suite d'expériences qu'il a faites sur la manière dont la chaleur se communique aux fluides de différentes natures.

M. de Voltaire, & M. Francklin, Associé étranger de l'Académie, se sont trouvés à cette assemblée. L'amitié qui lie ces deux illustres vieillards, & leur réunion dans le sanctuaire des sciences à des distances si grandes de temps & de patrie, a formé un spectacle bien enchanteur pour l'Assemblée, pénétrée d'un juste enthousiasme d'admiration & de reconnoissance envers ces bienfaiteurs de l'humanité.

## I I I.

## O R L É A N S.

La Société Royale d'Agriculture d'Orléans, avoit proposé un prix de 600 liv. pour l'ouvrage qui fourniroit les *meilleurs moyens de faire subsister les pauvres dans leurs Paroisses*; question digne d'exercer la plume des Philosophes amis de l'humanité, & qui a été successivement proposée par plusieurs Sociétés Littéraires. Le prix vient d'être adjudgé au Mémoire qui a pour devise, *quis talia fando temperet à lacrymis*, & dont M. Genty, Professeur de Philosophie au Collège Royal d'Orléans, est l'Auteur. La So-

ciété, après avoir couronné l'ouvrage, a cru devoir donner à l'Auteur un témoignage particulier de son estime en l'associant à ses travaux. Nous rendrons compte de ce Mémoire intéressant quand il sera imprimé.

---

## S P E C T A C L E S.

### O P É R A.

L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE a fait l'ouverture de son Théâtre, le Lundi 27 Avril 1778, par les *Trois Ages de l'Opéra*, Prologue, dans lequel on s'est proposé de célébrer les trois Compositeurs qui ont amené les révolutions de la Musique Française.

Le Génie de l'Opéra ranime le zèle des Artistes, & invoque le secours des trois Muses qui président aux plaisirs de la Scène lyrique. Polymnie, Melpomène, Terpsicore unissent leurs efforts pour seconder ses desirs.

Polymnie présente au Génie de l'Opéra *Lully*, qui vient sur une marche du

Triomphe de Thésée, entouré des Personnages de ses principaux Opéra. Il chante dans la manière de son récitatif :

Vous voyez un Chanteur antique  
 Qui mérita quelque succès.  
 J'ai fait connoître la Musique  
 Au Peuple aimable des François :  
 Un Art plus brillant me remplace ;  
 Mais convenez de bonne-foi  
 Que beaucoup d'autres à ma place,  
 N'en auroient pas fait plus que moi  
 Faites grâce à mon âge en faveur de ma gloire ;  
 Voyez tous les plaisirs que j'ai su préparer ;  
 La vicillesse offre encor des traits à révéler,  
 Quand les plus beaux lauriers attestent sa victoire.

Terpsicore fait paroître ensuite son favori; c'est Rameau, qui s'avance pareillement entouré des principaux Personnages de ses Opéra. Le Génie lui chante :

Est-ce vous immortel Rameau ;  
 De la Scène lyrique appui toujours durable ?  
 Venez jouir d'un triomphe nouveau ;

154 MERCURE DE FRANCE.

Vos chœurs savans, pompeux , & votre danse aimable ,

Quels que soient les progrès dont l'Art fera capable ,  
Vous placerez toujours dans le rang le plus beau.

Melpomène elle-même célèbre ainsi  
le Mortel qui a surpris ses secrets.

La haine , la pitié , la tendresse , l'horreur ,  
Le crime furieux , la plaintive innocence ,  
L'Amour jaloux que l'on offense ,  
Toutes les passions qui troublent votre cœur ,  
Sont les trésors de ma puissance ;  
Et c'est par eux qu'avec fierté ,  
Il faut qu'à grands pas l'Art s'élançe  
Vers l'immortalité.

Le Génie s'adressant aux trois Muses ,  
leur chante :

Muses , j'implore vos bienfaits ,  
À vos talens divers tout doit rendre les armes ,  
Daignez en réunir les charmes ;  
Et de ce doux accord les Mortels satisfaits ,  
Pourront de leurs plaisirs voir renaître l'aurore ,  
En se communiquant leurs aimables attraits ,  
Les Arts & les talens l'embéllissent encore.

Les Ballets représentent les différens âges de la Danse, & ses divers caractères. La composition, qui est de M. Noverre, est pittoresque & très-agréable. Les plus grands talens de la Danse, y paroissent dans tout leur éclat.

Ce Prologue est ingénieux, & ne pouvoit mieux annoncer le zèle & l'intelligence de la nouvelle Administration, qui s'occupe de multiplier & de varier les Spectacles & les plaisirs de la Scène lyrique.

La Musique nouvelle de ce Prologue, est de la composition de M. Grétry qui a su plier, avec autant d'adresse que de franchise, son génie à tous les genres de Musique qu'il célébroit, & en saisir avec tant de vérité les formes, & pour ainsi dire, le costume, qu'il est impossible de ne pas s'y méprendre. Il n'y a sans doute qu'un talent aussi supérieur qui puisse ainsi descendre ou s'élever suivant les objets qu'il vouloit peindre. On doit encore savoir gré à M. Grétry, de sa complaisance à s'occuper d'un Ouvrage du moment, dont la gloire ne pouvoit compenser les difficultés.

## 256 MERCURE DE FRANCE.

Ce Prologue a été suivi de la *Fête de Flore*, qui a été bientôt remplacée par le *Devin du Village*, & par le charmant Ballet-pantomime de la *Chercheuse d'Esprit*, de M. Gardel.

---

### COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont fait l'ouverture de leur Théâtre le 27 Avril. Ils ont interrompu les succès & les représentations de la Tragédie nouvelle d'*Irène*, pour donner d'autres Tragédies de M. de Voltaire. Ce grand Homme a vu représenter son *Alzire*; il a témoigné, par ses applaudissemens honorables, la plus grande satisfaction du jeu plein d'énergie, de feu & d'intelligence de MM. Monvel, Brisard, Larive, & de Madame Vestris. Il a fait sur-tout les complimens les plus flatteurs à M. de Larive, qui a joué le rôle de *Zamor* de manière à faire beaucoup espérer de ses talens. Il seroit difficile de peindre l'enthousiasme du Public excité par la présence de M. de Voltaire. M. Le Chevalier de Lesèvre, Officier au Régiment

M A I. 1778. 157

d'Orléans, Infanterie, lui présenta, au sortir de sa Loge, l'Impromptu suivant :

Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,  
Les Enfans du Soleil, dont nous suivons l'exemple,  
Aux transports les plus doux étoient abandonnés,  
Lorsque de ses rayons il éclairoit leur Temple.

M. de Voltaire lui marqua sa reconnaissance, & lui répondit sur le champ :

Des Chevaliers François tel est le caractère;  
Leur Noblesse en tout tems me fut utile & chère.

---

Le Discours d'usage à la rentrée, fut prononcé par M. d'Azincour, nouvellement reçu Comédien. Il fut très-goûté & très-applaudi. Le voici :

M E S S I E U R S ,

Ce moment où l'on nous permet de suspendre les illusions de la Scène, pour exprimer des sentimens vrais, où vous daignez, en nous écoutant, oublier le talent pour le zèle, & vos plaisirs pour nos devoirs; ce moment nous offre tous les ans la récompense la plus flatteuse des travaux consacrés à vous plaire. C'est ainsi que vous encouragez un Art dont votre goût est le soutien;

un Art déjà sans doute ennobli par son origine ; puisqu'il la dûr au génie dont il est l'interprète. C'est aussi à ce titre qu'il obtint quelques honneurs chez ce Peuple ingénieux & sensible, dont les Étrangers retrouvent encore parmi vous les Arts & la politesse, lorsqu'ils viennent visiter Athènes dans Paris. Alors les jeux de Melpomène & de Thalie, entroient dans les cérémonies pompeuses de la Religion ; alors les Spectacles étoient des Fêtes, & le Théâtre un Temple où la Vertu avoit ses Autels. Aujourd'hui, Messieurs, la Scène Françoisise, école publique des mœurs, fait encore mouvoir le tableau des passions humaines, crée des plaisirs pour la raison, & peut enfin s'enorgueillir du nom de Molière & de vos suffrages. Quels motifs puissans pour notre émulation ! Mais en même-tems quels profonds sentimens de nos devoirs ils impriment dans nos cœurs !

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je remette sous vos yeux les nouveautés que vous avez jugées : c'est à vous seuls qu'il appartient de distribuer la gloire. Cependant mon respect même m'ordonne de parler de M. de Voltaire. Prononcer son nom, c'est faire parler à la fois toutes les voix de la Renommée, c'est rappeler tous les titres à l'immortalité. . . Mais je suspends un foible éloge qui ne peut rien ajouter à une gloire immense, & dont les vastes tableaux sont toujours présens à vos esprits.

Pour moi, Messieurs, nouvellement reçu au Théâtre François, choisi pour vous présenter, au nom de tous ceux qui le composent, l'hom-

mage de notre zèle respectueux , je sens tout le prix de l'honneur que je reçois en entrant dans la carrière. Mais une juste défiance se mêle aux transports de ma joie; destiné à un emploi dans lequel des talens distingués sont en possession de votre bienveillance , quand mon émulation, qui cherche des rivaux , ne rencontre que des Maîtres , & quand le Successeur de *Poisson* & d'*Armand* m'offre le modèle désespérant de la perfection, je ne puis opposer à mon trouble , voisin du découragement , que le souvenir reconnoissant de vos premières bontés pour mes essais , mes efforts redoublés pour mériter votre indulgence , l'heureuse certitude d'être aujourd'hui votre Disciple ; & l'espérance de devenir peut-être un jour l'ouvrage de votre goût.

---

Les Comédiens ont attaché à leur Spectacle , le Sieur *Fleury* , pour jouer dans l'emploi des jeunes premiers ; & le Sieur *Dorival* , pour doubler les rôles dits les premiers Confidens & les Raisonneurs.

---

## COMÉDIE ITALIENNE

LES Comédiens Italiens ont fait l'ouverture de leur Théâtre par un Com-

pliment de la composition de M. Anteaume.

Ce Compliment étoit presque tout en Couplers chantés sur des airs choisis & agréables, qui ne pouvoient manquer de plaire.

On a joué ensuite *Zémire & Azor*, précédé d'une Pièce Italienne.

Les Comédiens doivent représenter le Samedi 9 Mai, pour la première fois, *Zulima* ou *l'Art & la Nature*, ancienne Comédie de feu Lanoue, Comédien François, à laquelle on a fait quelques changemens nécessaires pour l'adapter à la Musique, qui est de M. Defaides.

*A Madame de SÉVIGNÉ.*

Pour peindre avec succès, tes grâces, ton génie,  
Sévigé, sous des traits aussi vrais que flatteurs,  
Pour te rendre en nos jours une nouvelle vie,  
Il falloit tes talens, tes pinceaux, tes couleurs,  
Que dis-je ? tes vertus, & ton âme, & tes mœurs  
Dans la lice à coup sûr disputant la couronne,

Pour ta gloire, en Provence, assignée aux Vain-  
queurs,  
Si Briffon du triomphe obtient tous les honneurs,  
Je ne vois rien-là qui m'étonne.

*Par M. D. V. A. A. P. D. P.*

---

É P I G R A M M E.

Du Financier Rondon, le destin est-il beau ?  
L'or à grand bruit roule sur son Bureau;  
*Item* Fillette en chambre, au logis belle femme;  
Vin des Dieux dans sa cave, excellent Cuisinier,  
Troupeau de beaux esprits pour le désennuyer,  
Que lui faut-il de plus ? Une âme \*.

*Par un Abonné.*

---

\*. Cette Épigramme est d'un Poète exercé dans ce genre d'écrire qui demande de l'énergie & de la précision.



## A R T S.

## G R A V U R E S.

## I.

*Rome Triomphante*, Estampe d'environ 8 pouces de haut sur 6 de large, gravée sous la direction de M. Gaucher, de l'Académie des Arts d'Angleterre, d'après le dessin de M. Martini; exécuté sur le programme de M. Philippe, Censeur-Royal, & Auteur du *Spéctacle de l'Histoire Romaine*, in-4°. grand papier. Prix de l'Estampe 2 liv. A Paris, chez M. Philippe, rue de la Harpe, vis-à-vis celle des deux Portes; & chez M. Gaucher; rue S. Jacques, vis-à-vis S. Yves.

**L**ES deux premiers cahiers du *Spéctacle de l'Histoire Romaine*, si utile aux Artistes qui veulent exercer leur génie, & si intéressante pour tous ceux qui desireront une instruction courte, facile, &

qui parle aux yeux & à l'esprit en même-tems, ont été très-bien accueillis du Public. C'est ce qui a engagé M. Philippe, avant de publier le troisième cahier ou la troisième livraison, qui sera composée, ainsi que les précédentes, de 20 Estampes in-4°. même format que le texte, de faire exécuter en gravure un sujet qui pût se détacher de l'Ouvrage, & servir en même-tems de résumé général des deux premières livraisons. La nouvelle Estampe nous offre, sous le voile de l'allégorie, la République Romaine triomphante de la Grèce, de Carthage, & donnant des loix à presque toutes les Puissances de l'Univers connu. Rome est ici figurée par une femme guerrière élevée sur un trône. D'une main elle tient la statue de la Victoire, & de l'autre des couronnes qu'elle distribue aux Rois vaincus, rassemblés autour d'elle. On aperçoit, sur un plan plus éloigné, les Licteurs Romains qui portent des faisceaux & des étendards. Carthage, sous la figure d'une femme Africaine, paroît expirante sur les marches du trône. Des ruines d'architecture, un caducé rompu, une bourse vuide, & d'autres symboles,

## 164 MERCURE DE FRANCE.

annoncent la destruction de cette Ville si opulente & si célèbre par son commerce. L'on voit, du côté opposé, la Grèce dans une attitude gémissante & les bras chargés de fers. Elle a auprès d'elle l'oiseau de Minerve, & les différens attributs des arts qui florissoient à Athènes. Le fond de l'Estampe est terminé par le Temple de Jupiter Capitolin, & par une colonne rostrale, symbole des victoires remportées par les flottes de la République.

L'Artiste, M. Gaucher, a mis dans la gravure l'intelligence nécessaire pour faire valoir les différens caractères des têtes. Il a fait hommage de son travail à Mademoiselle Philippe l'aînée, par une dédicace italienne, où il donne de justes louanges aux talens & aux connoissances de cette Demoiselle, qui suit avec tant de succès la méthode de son illustre Père, pour l'enseignement de l'histoire & de la géographie, aux personnes de son sexe.

### I I.

*Iconologie dessinée & gravée par Ph. L.*  
*Parizéau, III. Cahier. Prix 2 liv. 8 s.*

M A I. 1778. 165

A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés de M. le Prince, Maison du Riche-Laboureur.

Ce nouveau Cahier est, ainsi que les précédents, composé de six feuilles, & mérite le même accueil.

### I I I.

Le Sieur Chrétien de Mechel, à Basse, Graveur de S. A. S. Monseigneur l'Electeur Palatin, & Membre de plusieurs Académies, vient de mettre au jour les deux Ouvrages suivans :

*La Galerie Electorale de Dusseldorff, ou Catalogue raisonné & figuré de ses tableaux, &c.* 2 vol. gr. in-4<sup>o</sup>. oblong, l'un d'estampes, l'autre de texte; à Basse, chez l'Auteur; prix 6 louis d'or en carton.

Le premier volume offre une suite de 30 planches, contenant 365 petites estampes gravées d'après les tableaux de la Galerie de Dusseldorff, & rangées de manière que l'Amateur voit, d'un coup-d'œil, les grandeurs relatives des

166 MERCURE DE FRANCE.  
tableaux, & l'ordre dans lequel ils sont  
placés dans la Galerie.

Le second volume contient une ex-  
plication détaillée de chaque tableau,  
où l'on rend compte de tout ce qui  
peut intéresser l'Amateur ou être utile à  
l'Artiste.

*Œuvres du Chevalier Hedlinger, ou  
Recueil des Médailles de ce célèbre Ar-  
tiste, dédié au Roi de Suède, &c. 2 part.  
pet. in-fol. l'une d'estampes, l'autre de  
texte; à Basle, chez l'Auteur. Prix 3  
louis d'or en carton.*

La première partie contient 40 plan-  
ches, sans compter les ornemens &  
vignettes, où l'on voit toutes les mé-  
dailles & jettons du célèbre Chevalier  
Hedlinger, au nombre de 150, avec  
leurs revers.

La deuxième contient l'Eloge histo-  
rique du Chevalier Hedlinger, & une  
explication historique & critique de tous  
ses Ouvrages.

On trouve à Basle, chez l'Auteur,  
une annonce plus détaillée de ces deux  
Ouvrages, & le Prospectus d'un troi-  
sième, non moins intéressant, gravé

d'après des dessins & tableaux du fameux Jean Holbein. On trouvera les mêmes annonces imprimées à Paris, chez le Sieur Neyer, Suisse de l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois.

On peut se procurer aussi lesdits Ouvrages chez les principaux Marchands d'Estampes & Libraires de l'Europe.

## I V.

*L'Amour de la Gloire*, dédié & présenté à Monseigneur le Comte d'Artois, fils de France, frère du Roi; gravé par Née, d'après le tableau de M. le Prince, appartenant à Monseigneur.

## V.

*Le Corps de-Garde*, dédié à M. le Duc de Chabot, Maréchal des Camps & Armées du Roi; gravé par le Veau, d'après le tableau du même Peintre.

Ces deux Estampes sont d'un burin précieux & pittoresque, qui rend parfaitement le charme de la peinture. Elles se vendent chez Helman, Graveur de

168 MERCURE DE FRANCE.

Monseigneur le Duc de Chartres, rue  
des Mathurins, au petit Hôtel de Cluny.  
Prix 6 liv. chacune.

V I.

On trouve à la même adresse le *Jar-*  
*dinier Galant*, d'après le tableau de M.  
Baudouïn, & gravé par M. Helman.  
Cette Estampe est d'un burin précieux ;  
elle fait suite aux autres gravures d'après  
M. Baudouïn.

V I I.

*Portrait de Louis XVI*, Roi de France  
& de Navarre, en uniforme de son  
Régiment d'Infanterie, lorsqu'il en fit  
la revue le 23 Avril 1778; figure haute  
de 8 pouces, compris le cheval, gravé  
dans le goût du lavis & colorée, imitant  
la peinture, par le Sr Robin de Montig-  
ny, Enclos du Temple, Cour du Tem-  
ple, Cour du Lion, à Paris. Prix 3 liv.  
en feuille & 6 liv. encadré.

V I I I.

Les Souscripteurs du *Voyage pittores-*  
*que*

M A I. 1778. 169

que de la Grèce, peuvent envoyer retirer le premier cahier de cet Ouvrage, dont l'exécution sera un monument durable à la gloire de l'Homme de qualité qui l'a entrepris, soit qu'on considère cette production du côté de la noble & pure simplicité du texte, de celui des dessins, Gravures, Vignettes, Cartes, & de la partie Typographique, qui ne laisse rien à désirer. On avertit que la Carte de la Grèce ancienne, n'ayant pu être terminée assez tôt, sera publiée avec le second cahier qui paroîtra incessamment & que les Relieurs du premier volume replaceront à côté de la Carte de la Grèce moderne.

---

## M U S I Q U E.

### I.

**D**eux Symphonies concertantes pour le clavecin ou forté-piano & harpe obligée, avec un accompagnement de violon *ad libitum*; dédiées à Madame Couparr, par M. Adam, Elève de M. Edelmann. Œuv. I. Prix 7 liv. 4 s. A

H

170 MERCURE DE FRANCE.

Paris, chez l'Auteur, rue du Temple, au coin de celle Pastourelle; Madame le Marchand, rue Fromenteau; à l'Opéra; & aux adresses ordinaires.

I I.

*Trois Sonates pour le Clavecin, avec accompagnement d'un violon ad libitum; dédiées à Madame de la Guillaumye, par M. Edelmann. Œuvre VI. Prix 6 liv. aux mêmes adresses de musique.*

I I I.

*Symphonie concertante, pour le clavecin, le piano & un violon obligé, avec orchestre, deux violons, alto, basse & cors; dédiée à Mademoiselle de Moulvaux, par M. Tapray, Maître de Clavecin & Organiste de l'Ecole Royale Militaire. Œuvre IX. Prix 6 l. A Paris, chez l'Auteur, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, la deuxième maison à gauche par la rue Thévenot; & aux adresses ordinaires.*

## V I.

*Nouveau Recueil de Romances , de Chansons & de Vaudevilles , avec accompagnement de harpe , de clavecin & de guitarre.*

On souscrit à Paris , chez Ruault , Libraire , rue de la Harpe , près la rue Serpente ; & chez Benaut , Maître de clavecin , rue Dauphine , la première porte cochère à droite en entrant par le Pont-Neuf ; à Versailles , chez Blaisot , au Cabinet Littéraire ; & chez Fournier , Libraire ; & en Province , chez tous les Libraires & Marchands de Musique.

Les quatre premiers airs de cette intéressante collection paroissent. On peut souscrire en tout temps en prenant tous les numéros antérieurs.

## V.

*Ouverture de Roland , arrangée pour deux violons ou deux flûtes , avec accompagnement d'un violoncelle ad libitum.*  
Prix 1 liv. 16 sols.

*La même , arrangée pour le clavecin.*

H ij

172. MERCURE DE FRANCE.

Prix 3 liv. Par M. Benaut, Maître de clavecin. Chez l'Auteur rue Dauphine, vis-à-vis l'hôtel de Flandres; chez Mademoiselle Castagnéry, rue des Prouvaires, & aux adresses ordinaires de Musique.

V I.

*Suita d'arie del Signor Sacchini*, con parole Italiane e Francese. Airs choisis de M. Sacchini, avec des paroles Italiennes & Françaises, en partition & parties séparées. A Paris, chez M. d'Enouville, Receveur des Loteries, rue de Vannes, près celle du Four, à la nouvelle Halle.

On trouve à la même adresse,

*Le Rondeau del Signor Traetta*, la partition de la Colonie, celle de l'Olympiade, & les airs détachés de ces Opéras.

---

G É O G R A P H I E.

*Le Pilote Américain*, en vingt-neuf planches, contenant les ports & bayes de l'Amérique Septentrionale depuis la côte

M. A. L. 1778. 173

de la Brador jusqu'à la Floride, traduit  
des nouvelles cartes Angloises. Prix 24  
liv. en porte-feuille. Ces cartes sont très-  
bien exécutées, & ne peuvent être pu-  
bliées dans des circonstances plus favora-  
bles. Elles se trouvent chez le sieur le  
Rouge, Ingénieur-Géographe du Roi,  
rue des Grands Augustins, à Paris.

---

## TOPOGRAPHIE.

*Vue perspective de l'Ecole Royale Mili-  
taire, dont Sa Majesté a bien voulu  
agréer la dédicace, présentée le 4  
Avril 1778 : elle est de la plus grande  
exactitude; on y trouvera les moïn-  
dres détails, ayant été faite sur le plan  
géométral levé à cet effet. Par M. de  
Lespinnasse.*

**C**ETTE vue comprend tous les environs  
de l'Ecole, depuis les Invalides, Grenelle  
& partie de sa plaine, y compris la maison  
de Monseigneur le Prince de Conty; tout  
le riche paysage du bord de la Seine, à  
commencer par le Point-du-Jour, Au-

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.  
teuil, Passy, les Bons-Hommes & Chail-  
lot. Le fond de ce tableau intéressant est  
terminé par le Mont-Valérien & l'Aqué-  
duc de Marly. Ce morceau a été exécuté  
dans le genre, trop long-temps négligé,  
des *Vandermeulen*, le *Clerc* & le *Chevalier*  
*Baurin*.

Cette Estampe, gravée par Née & Mas-  
quelier, se trouve chez eux, rue des Francs-  
Bourgeois, porte Saint-Michel, près  
l'Arquebuser. Prix 6 liv.

---

*DISCOURS* prononcé par M. l'Archevêque  
de Lyon, à la rentrée du Parlement de  
Paris.

**N. B.** LE Public n'a point oublié que le  
Discours de M. l'Archevêque de Lyon, à  
la rentrée du Parlement, fut entendu avec  
transport. Ce Prélat fut vivement solli-  
cité par les Magistrats, & par beaucoup  
d'autres personnes du plus haut rang, de  
le faire imprimer ou d'en donner des  
copies. Mais il le refusa constamment; &  
sa modestie fut inflexible. Heureusement  
ses précautions pour le dérober à la cu-

riofité du Public, ont été inutiles. Le Discours commence à se répandre, & nous nous hâtons de l'offrir à nos Lecteurs. Ils y reconnoîtront fans peine cette éloquence douce & majestueufe qui caractérife tout ce qui fort de la plume de cet illustre Prélat. Ce ne font pas ici de vains jeux de mots, qui ne peuvent honorer ni l'Orateur ni le Héros, & qui font pour l'ordinaire tout le mérite de ces productions légères & futiles que l'usage a consacrées à l'exagération & à la flatterie. C'est une fuite de principes lumineux, de vues grandes & profondes, de traits vifs & frappans qui nous donnent la plus haute idée du premier Tribunal de la Nation, & qui font propres à cimenter l'amour & la reconnoissance des Peuples.

M O N S I E U R ,

« Les grands objets auxquels le Parlement est destiné; l'avantage qu'il a de compter au nombre de ses Membres, les premiers hommes de l'État; les lumières, les vertus que ses fonctions exigent; la fidélité avec laquelle il veille sur les intérêts de l'Autel, du Trône & de la Na-

H iv

tion, tout annonce à la France, qu'après la majesté de ses Rois, elle n'a rien de plus respectable & de plus cher que ce Sénat Auguste.

Et quand je publie ici, Messieurs, les services signalés que vous avez rendus à la Religion, je ne viens point trahir, par une lâche adulation, les droits de l'Apostolat dont je suis revêtu. Je fais que ce n'est ni en réglant la croyance des Peuples, ni en formant la discipline des Canons, que vous influez sur la majesté du Sanctuaire. Vous me défavoueriez vous-mêmes, si je vous attribuois des prérogatives qui sont réservées aux Juges de la Foi; mais ce que l'Eglise a décidé ou établi pour le bien commun des Fidèles, vous avez reçu du Souverain le pouvoir & l'obligation de le protéger. Et avec quel zèle n'avez-vous pas rempli cet important ministère!

Il fut un tems où la discipline de l'Eglise gémissoit sous la multitude & l'abus des privilèges; c'est à vous principalement qu'eile doit le rétablissement de l'ordre & le maintien du droit primitif.

On se rappelle encore, avec effroi, les efforts redoublés de la prétendue ré-

forme pour s'élever sur les ruines de la Catholicité. Elle n'a pas eu dans ce Royaume tous les succès dont elle s'étoit flattée; & nous reconnoissons avec actions de grâces, qu'une partie de la gloire en est dûe à la sagesse & à la vigilance des Magistrats.

Après la foi de nos Pères, nous n'avons rien de plus précieux que nos libertés sacrées, puisqu'elles tiennent à la constitution de l'Église, & qu'elles assurent l'indépendance de la Couronne & la tranquillité de l'État. Vous en avez toujours été, Messieurs, les défenseurs les plus intrépides; & ceux qui ont volontairement fermé les yeux à la lumière répandue par les Gerson, les Marca & les Bossuet, ont au moins été contenus par la fermeté toujours soutenue de vos Arrêts.

La grande calamité de notre siècle, est ce déluge d'Écrits impies & licentieux qui déshonorent la raison humaine, sous prétexte d'en étendre les droits. Il n'en a paru aucun de considérable qui n'ait excité l'éloquente réclamation du Ministère public, que vous n'avez fait rentrer dans les ténèbres d'où il n'auroit jamais dû sortir.

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

Les Evêques doivent à l'Eglise de réprimer les désordres qui résistent à leurs invitations paternelles ; & ils ne peuvent se dissimuler que leur sollicitude pastorale auroit presque toujours été réduite à des remèdes impuissans & à des gémissemens inutiles, si elle n'avoit été appuyée de votre autorité.

Il est vrai que cette sainte harmonie ; si nécessaire à conserver entre le Sacerdoce & la Magistrature , a souffert quelquefois des affoiblissemens ; mais ce sont des malheurs nés de la condition humaine , sur lesquels il faut tirer le voile, dont nous ne devons au moins conserver la mémoire que pour achever d'en tarir la source, & en éviter de pareils à l'avenir.

Nous y parviendrons infailliblement ; Messieurs, nous, Ministres de la Religion, en usant beaucoup plus de la charité que de la sévérité de notre ministère, en écartant les guerres d'opinion, les excès du zèle, en soumettant toujours notre conscience particulière à la conscience publique qui est la loi. Vous, Messieurs, en considérant que l'oubli des règles fait tous les jours dans l'Eglise de nouveaux progrès ; qu'au défaut de

Conciles, la vigilance particulière des Pasteurs, peut seule y maintenir l'ordre; & que si leur zèle se rebute, si leur autorité cesse d'être respectée, bientôt il ne restera plus de traces de discipline & de subordination: en considérant encore, que quand les Supérieurs ont des intentions pures, ils méritent, même en s'égarant, d'être ménagés, & que le plus grand des abus seroit de ne jamais rien relâcher de la rigueur des formes en faveur du bien évident.

Nous y parviendrons enfin, Messieurs, en nous pénétrant mutuellement de ces vérités, que la force des grands Corps de l'État est dans la considération dont ils jouissent, que cette considération s'affoiblit lorsqu'ils se divisent, & que tout seroit perdu pour eux & pour la chose publique, s'ils venoient à perdre leur influence, dont la plus grande partie dépend de l'opinion.

Vous n'avez pas travaillé moins utilement, Messieurs, pour la splendeur du Diadème & pour la félicité publique, que pour le bien de la Religion. Dans ces siècles heureux où l'intérêt & la fraude n'avoient point encore altéré l'innocence des mœurs, les Souverains furent eux-

H vj.

## 180 MÉRCURE DE FRANCE.

mêmes les Juges de leurs Peuples. Ils se partageoient entre le bien public & le repos des Particuliers ; & après avoir calmé ces grandes tempêtes qui troublent les Régions supérieures de l'État , ils ne dédaignoient pas d'appaïser ces légers orages qui s'élèvent quelquefois dans les inférieures.

Mais depuis que la malice des hommes a rendu presque inépuisable la science des formalités & des loix ; depuis qu'il est devenu nécessaire d'être savant pour être juste , c'est à vous , Messieurs , qu'a été confié l'exercice de cette partie du pouvoir suprême. Et , en combien de manières n'avez-vous pas contribué à la grandeur du Monarque , & au bonheur des Sujets !

Si nos Rois ont recouvré la plénitude de la puissance ; s'ils sont devenus l'unique source du pouvoir législatif & judiciaire ; si les agitations de la tyrannie féodale ont fait place au sage & paisible exercice de leur autorité ; si la justice a cessé de se précipiter comme un torrent , ou de s'égarer dans le labyrinthe de l'Anarchie ; si , dans son cours toujours tranquille & certain , elle a embrassé toutes les parties de ce vaste Empire ,

elle a entraîné tous ces oppresseurs subalternes, qui déchiroient impunément le sein de la Patrie; si des plus hauts rangs elle est descendue, comme par degrés, jusqu'aux dernières Classes de la Société; si la France, en un mot, jouit d'un calme inaltérable à l'ombre du Trône qu'elle chérit, & de la sainte Majesté des Loix, qu'on parcourt notre Histoire, & on verra que les Parlemens ont eu la plus grande part à cette heureuse révolution.

Que ne puis-je ensevelir dans un oubli profond, ces jours à jamais lamentables, où une fermentation générale s'empara du Corps politique, & menaça la Monarchie d'une totale subversion; où le Trône lui-même, ensanglanté & chancelant, alloit, ou s'abysmer dans les horreurs de la guerre civile, ou devenir la proie d'un Usurpateur étranger! Mais puisque ces fureurs de l'ambition & du fanatisme, sont écrites en caractères de sang dans toutes nos annales, disons du moins à la gloire du véritable Sénat, que ce furent sa fidélité & son courage, qui, autant que les armes du Grand Henri, sauvèrent la France, conservèrent le sceptre à la Maison régnante, &

préparèrent le bonheur dont nous jouissons.

Vos vertus privées & les sacrifices journaliers que vous nous faites, Messieurs, vous donnent de nouveaux droits à notre respect & à notre reconnoissance. Eh! qu'y a-t-il en effet de plus propre à faire naître ce double sentiment dans tous les cœurs, qu'une Assemblée de Magistrats qui, nés la plupart dans l'opulence, se privent d'une partie de leur patrimoine pour acquérir le droit de se rendre utiles; qui, sagement renfermés dans des Tribus Patriciennes, forment autour d'eux une espèce de barrière que le luxe & la corruption des nouvelles mœurs ne peuvent franchir; qui se consacrent à un recueillement prématuré, à des études sèches & rebutantes, à des bienséances austères, sans autres vues que celle de servir leurs Concitoyens; qui, placés presque toujours entre deux devoirs, ont un égal & continuel besoin de veiller sur leur courage & sur leur sagesse, pour ne manquer ni à la loi qu'ils ont juré de défendre, ni à l'autorité qu'ils sont chargés d'éclairer; qui, du haut du Tribunal où ils sont assis,

voient, comme la Divinité dont ils exercent les droits, le jeu de toutes les passions humaines, sans jamais en favoriser aucune, & nous rendent en quelque sorte sa providence sensible par l'équité de leurs jugemens ?

Tant de vertus & de services ne seront point oubliés par notre Auguste Monarque. A peine est-il monté sur le Trône, que son cœur s'ouvre à tous les biens qu'il peut connoître, & à tous ceux qu'on voudra lui proposer. Il voit les pierres de ce Sanctuaire dispersées & emportées, comme par un violent tourbillon, jusqu'aux extrémités de son Empire ; il se hâte de les rassembler, de les réunir, & de rendre aux Loix toute leur vigueur, en rendant à la Magistrature toute sa dignité.

Le Roi, Messieurs, ne s'est pas contenté de vous donner une marque de protection si honorable, & devenue encore plus flatteuse par les applaudissemens qu'elle a reçus de tout ce que la Nation a de vertueux & d'éclairé. Il vous a tracé lui-même la route que vous devez suivre, pour lui témoigner la reconnoissance & l'amour dont vous êtes pénétrés. Tous les desirs qu'il a manifestés

jusqu'à ce jour, tendent à rendre son Royaume heureux, à faire respecter la Religion, à rétablir la décence dans les mœurs, l'ordre dans les finances, l'économie dans les dépenses publiques. Vous ne serez donc jamais plus assurés de lui plaire, qu'en concourant de tout votre pouvoir au succès de ses vues bienfaisantes, qu'en ne lui cachant aucune des vérités qui peuvent l'y conduire. Eh ! qui ne se féliciteroit pas pour vous & pour soi-même, en voyant que vous pouvez tout-à-la-fois satisfaire le plus doux de vos penchans, & remplir le plus important de vos devoirs ?

Plus j'observe les circonstances, Messieurs, & plus j'y découvre d'encouragemens pour votre zèle. Je le fais ; la bonté des Souverains ne garantit pas toujours des passions de leurs Ministres : & quand il s'en trouve d'ambitieux ou de violens, malheur à celui dont la chute importe à leur haine ou à leur élévation, dût-elle être fatale au salut de la Patrie. Je le fais encore ; les Chefs influent puissamment sur les intérêts de leur Corps ; souvent même ils en ont de tout opposés ; & s'ils manquent de courage ou d'intégrité, ils nuisent d'au-

tant plus sûrement, qu'ils font plus exercés à cacher leur infidélité ou leur foiblesse. Mais aucun de ces dangers n'est à redouter pour vous. Le Roi a donné sa confiance à des hommes vertueux, sages, modérés jusques dans les biens qu'ils se proposent, qui ne demandent qu'à être éclairés sur tous ceux qu'ils sont chargés de procurer. Eh ! quel tems fut jamais plus propre à faire prévaloir les saines maximes, les vues patriotiques, que celui où l'autorité cherche la lumière, & où la lumière respecte l'autorité ?

Si pour y parvenir, Messieurs, vous avez besoin de nouveaux secours, vous les trouverez dans l'illustre Sénateur qui vous préside. Il porte un nom décoré depuis long tems des premiers honneurs de la Magistrature, qui l'attache nécessairement à sa gloire, & qui lui en rappelle toutes les vertus. Il jouit de la confiance du Prince, & il ne peut manquer de vous la rendre utile, parce qu'il la doit uniquement au caractère de franchise & de loyauté qui lui a mérité la vôtre. Par modestie, comme par désintéressement, il auroit préféré les douceurs de la vie privée au tumulte des affaires ; mais par honneur il n'en est pas

moins tout entier aux devoirs de sa Place. Et peut-être n'a-t-elle jamais été remplie avec plus d'exactitude & moins d'austérité.

Ne vous plaignez pas, Messieurs, de ce que je vous entretiens trop long-tems de vous-mêmes. Je ne pouvois renfermer dans des bornes plus étroites, le tribut de louanges qui vous étoit dû. Il me reste des vœux à vous offrir, & ces vœux doivent être dignes de l'Autel dont je descends, de la Sainte Cérémonie qui vous rassemble, & de la piété de vos Pères, à qui elle doit son institution. Puissent donc les sentimens religieux qui lui ont donné naissance, se perpétuer à jamais dans cette illustre Compagnie ! Puissiez-vous tous, & toujours, être vivement persuadés que, sans la Religion, il n'y a point de lumières sûres, de vertus solides, de justice incorruptible, de gloire qui conduise à l'immortalité ; que la Religion seule peut ennoblir & sanctifier vos travaux, adoucir vos sacrifices, vous consoler dans vos peines, vous donner du poids auprès du Trône, vous conserver le respect éternel de la Nation ».

---

*LETTRE de M. MAUDUYT, Docteur  
Régent de la Faculté de Médecine de  
Paris, de la Société Royale de Méde-  
cine ; sur les précautions nécessaires  
relativement aux maladies qu'on traite  
par l'Électricité.*

**L**ES traitemens électriques que la Société Royale de Médecine m'a chargé de suivre, & que j'exécute sous son inspection, paroissent avoir contribué à ranimer l'espoir qu'on avoit conçu, il y a quelques années, du fluide électrique considéré comme médicament. Je n'ai rien publié, je n'ai rendu compte de mes opérations qu'à la Compagnie qui m'en a chargé, à l'Académie Royale des Sciences, & une fois au Public, dans la Séance de la Société de Médecine, tenue le 27 Janvier dernier. Cependant on me cite dans les Papiers publics; on s'autorise, pour prouver l'efficacité de l'électricité, des merveilles que j'opère, à ce qu'on dit, & on me les raconte à moi-même fréquemment. On publie de la Province des faits qui se sont passés chez moi à Paris: on donne comme guéris des malades qui ont obtenu, à la vérité, beaucoup de soulagement; mais que je traite encore. Une sorte d'enthou-

fiatme, dont la source est sans doute l'amour de l'humanité, s'est emparé de la plupart des esprits; on fait l'énumération des maux qu'on suppose devoir être guéris par l'électricité; on la conseille à tous ceux qui sont atteints de ces maux; on ne parle que des avantages; on ne dit rien des risques que l'on peut courir quelquefois, ni des moyens de prévenir ces risques. Ce silence a pour fondement la persuasion où l'on est, & que l'on veut inspirer aux autres, que l'électricité ne peut faire que du bien, & jamais de mal. Si cette proposition n'étoit que hasardée, je ne la combattois pas; mais le raisonnement & l'expérience la contredisent: elle peut d'ailleurs devenir dangereuse dans plusieurs cas: il est donc de mon devoir de la réfuter; c'est même une partie importante de l'emploi qui m'est confié.

S'il est probable, d'après les faits que j'ai observés, d'après ceux que MM. de Haen, Sauvages, & un grand nombre d'autres Auteurs, nous ont communiqués, que la Médecine puisse un jour employer très-utilement l'électricité, il n'est pas moins vrai, d'après mes observations examinées & discutées par la Société Royale de Médecine, d'après les faits rapportés par plusieurs Auteurs, qu'il est des cas, des circonstances qui rendent l'électricité dangereuse, qu'elle peut quelquefois devenir funeste, même après avoir agi en bien; enfin, que loin que ce soit un remède indifférent, l'électricité exige tous les soins d'un Médecin vigilant, attentif à prévenir les inconvéniens en profitant des avantages.

Les bornes d'une lettre ne me permettent pas

d'entrer dans de longs détails; je ne citerai que quelques faits rapportés dans l'Ouvrage de M. de Haller, qui a pour titre : *Dissertationes ad morborum historiam & curationem facientes.*

On lit, vol. 1, pag. 60 : *Observandum in malo hoc rheumatica ne in motum acta materia morbi in nobiliores projiciatur partes.*

Il faut observer dans le rhumatisme, &c. de peur que l'humeur morbifique, mise en mouvement, ne se porte sur les parties nécessaires à l'entretien de la vie.

MM. Linné & Zetzel, Auteurs de cette remarque, pensoient donc que l'humeur morbifique, déplacée par l'électricité, peut se porter à l'intérieur.

Pag. 61, au sujet de la soiatique.... *Aliis prima quidem satis prospera fuere : sed post aliquot dies conversa est vis morbi ad intestina : undè ventris tormina assidua & quàm maximè molesta.* &c.

Quelques malades furent d'abord soulagés ; mais peu de jours après la matière morbifique se porta sur les entrailles, y excita des douleurs aiguës, continuelles & très-fatigantes.

Pag. 62, au sujet d'une hémiplégie.... *Restitutum ad aliquam partem brachii motui successit ophthalmia.*

Un sujet hémiplégique ayant recouvré en partie le mouvement du bras, fut saisi d'une inflammation aux yeux,

Je ne rapporterai de mes propres observations, que le fait suivant.

Une femme hémiplegique depuis 13 mois, ne pouvoit, depuis ce tems, sortir à pied; elle ne pouvoit monter ni descendre seule; son bras étoit presque sans mouvement; le poignet & les doigts étoient fléchis & immobiles: elle sort à pied, monte & descend seule; son poignet, les doigts sont redressés; elle commence à se servir de la main, & lève son bras presque perpendiculairement. Mais deux fois l'humeur déplacée s'est portée à la tête, trois fois à la poitrine. Ces accidens ont toujours succédé à des douleurs éprouvées pendant quelques jours dans les parties paralysées, & à un mouvement de ces parties plus libre qu'à l'ordinaire. On ne peut, à ces symptômes, méconnoître le transport de l'humeur morbifique. C'est le jugement qu'en a porté la Société Royale de Médecine, à qui j'ai rendu compte de ces faits.

L'électricité expose donc à des risques, même en opérant de bons effets; il n'est donc pas prudent de la conseiller vaguement, sans avertir des dangers qu'on peut courir en se soumettant à son action, sans parler des moyens de prévenir ces dangers. Sont-ils tels qu'ils doivent faire renoncer à un moyen de guérir, dont on a conçu de si grandes espérances? Je ne le pense pas; je crois au contraire qu'on peut en même-tems tirer de grands avantages de l'électricité, & prévenir les risques auxquels elle peut exposer.

Pour juger si ma proposition est fondée, il faut examiner comment le fluide électrique agit; &, d'après ses effets, déterminer dans quelle classe de médicamens il doit être placé: car alors

on se comportera , en employant ce remède , comme on a coutume de faire en usant des autres remèdes qui sont de même nature.

Le fluide électrique paroît être une des substances les plus subtiles qui nous soient connues ; lorsqu'il est en action , son mouvement est si rapide , que nous ne pouvons en mesurer la vitesse : il s'insinue immédiatement dans les voies de la circulation ; il accélère le pouls , il l'élève , il communique de l'agitation aux personnes soumises long-tems de suite à son action ; il cause de la douleur , il rougit la peau , il y fait élever des pustules , il force les muscles d'entrer en contraction quand il est condensé sous la forme d'étincelles. On reconnoît à ces effets du fluide électrique , l'action d'un stimulant d'autant plus actif , que ses principes sont plus déliés , qu'ils sont dans un mouvement plus rapide , & qu'il agit en pénétrant immédiatement dans les voies de la circulation.

Lorsqu'on se soumet à une action longue ou répétée du fluide électrique , il augmente beaucoup l'insensible transpiration , il excite souvent la sueur , souvent aussi la salivation , quelquefois la diarrhée , & même le flux d'urine ; il dissipe assez promptement l'ensûre dans certains cas , & les congestions séreuses & lymphatiques.

Les effets du fluide électrique , à l'action duquel le malade est soumis long-tems , indiquent qu'il agit comme incisif & apéritif. Les excrétiions , qu'il augmente ou qu'il excite , paroissent être des crises ; car à proportion que ces excrétiions s'annoncent plus tôt , qu'elles sont plus abondan-

tes, qu'elles continuent plus long-tems, les malades sont plus promptement soulagés ou plus complètement guéris : mais toute crise expose au transport de l'humeur morbifique, ou au danger des métastases ; ce risque est d'autant plus grand, que les crises ont lieu plus lentement. Celles qu'excite le fluide électrique, sont très-lentes. Tout remède incisif & apéritif, expose de même à des métastases, parce que tout remède de cette nature ne fait que fondre l'humeur, que la rendre mobile, sans en changer la qualité, sans l'expulser. Le fluide électrique qui n'agit que comme stimulant & incisif, expose donc les malades aux mêmes dangers que tous les remèdes de cette classe. Mais ces remèdes, quoiqu'ils soient d'eux-mêmes sujets à cet inconvénient, n'en sont pas moins employés fréquemment, & n'en sont pas moins utiles, parce que les Médecins savent profiter des avantages qu'ils procurent, & prévenir en même-tems les dangers auxquels ils exposent. Il faut donc, en employant le fluide électrique, se conduire comme on a coutume de faire, en usant des autres remèdes incisisifs & apéritifs. Il faut, lorsque le remède incisif a divisé l'humeur, lorsqu'il l'a mise en mouvement, lorsque la nature en tente l'expulsion par une crise trop lente ou une excrétion trop foible, favoriser, d'une part, cette excrétion par un remède auxiliaire & indiqué suivant les cas, suivant la nature de la maladie : il faut, d'une autre part, si l'excrétion ou la crise entreprise par la nature, ne paroît pas pouvoir suffire à l'expulsion de l'humeur morbifique, à cause de

sa

sa qualité ou de son abondance, en procurer l'issue, ou par les voies urinaires, ou, comme il arrive plus souvent, par les selles. Sans ces précautions, que le Médecin seul peut prendre, qui doivent varier suivant les circonstances, on verra souvent des effets funestes succéder à d'heureux commencemens dans l'usage des apéritifs de quelque nature qu'ils soient, sur-tout à proportion que la maladie sera grave, & que les effets du remède apéritif seront plus marqués. On a donc les mêmes risques à courir en employant le fluide électrique, si l'on n'use pas des mêmes précautions, si l'on ne fait pas en user : mais on aura les mêmes avantages, & peut-être de plus grands à en attendre, à cause de sa nature particulière, si l'on a recours à propos aux précautions nécessaires.

Je ne pense pas que, d'après les faits que j'ai cités, d'après les observations dont j'ai rendu compte, on doive renoncer à l'emploi du fluide électrique, plus qu'à l'usage des autres remèdes fondans & apéritifs; mais je crois aussi que le fluide électrique ne doit pas plus que ces remèdes, être conseillé & prescrit vaguement, sans avertir des risques auxquels il expose, & sans indiquer les moyens de prévenir ces risques.

Je ne donne point les réflexions qu'on vient de lire, comme démontrées; je les offre comme le résultat du travail que j'ai suivi jusqu'à présent, comme une conséquence des faits dont j'ai été témoin. Si de nouveaux faits confirment ou détruissent mes premières apperçues, je le dirai également & aussi sincèrement. Mais j'ai cru,

d'après ce que j'ai vu, que l'électricité n'est pas un remède indifférent comme on l'annonce ; qu'on expose le Public à de grands risques, en la conseillant trop vaguement, en exagérant ses avantages, en cachant ou en ne connoissant pas les dangers qu'elle peut entraîner, & en n'indiquant pas les moyens de les prévenir. Il m'a paru de mon devoir d'en avertir ; je l'ai fait : je n'ai point d'autre prétention. Il ne m'est pas nécessaire d'entrer dans des détails sur le moment & la manière d'expulser, suivant les différens cas, l'humeur morbifique mise en mouvement. Les Médecins n'ont pas besoin de ce que je dirois à cet égard, & il me seroit bien difficile d'en dire assez pour ceux qui ne le sont pas. Je me contenterai donc de finir en remarquant que je regarde l'électricité comme une arme très-acérée qui peut servir à se défendre, ou avec laquelle on peut se blesser cruellement, suivant qu'on fait la manier. Sans le fluide électrique, il y a peut-être bien des cas où l'on ne pourroit réussir à diviser l'humeur morbifique, à la mettre en état d'être expulsée. Avec le fluide électrique seul, on pourra souvent la diviser, la mettre en mouvement, mais au grand péril du malade.

Il ne me reste qu'un mot à ajouter pour les personnes qui ne sont pas au fait de ce qui me concerne. Je ne reçois de qui que ce soit aucun émolument quelconque pour les malades que je traite. Nul intérêt secret n'a donc pu me dicter la Lettre qu'on vient de lire ; & je ne l'eusse pas écrite si je ne l'eusse crue nécessaire pour prévenir des dangers qui me paroissent trop évidens.

---

*Variétés , inventions utiles , établissemens  
nouveaux , &c.*

## I.

ON a annoncé comme une merveille extraordinaire une tête mécanique qui prononce distinctement ces paroles : *Le Roi fait le bonheur de ses peuples , & le bonheur de ses peuples fait celui du Roi.* On dit que l'Auteur anonyme de cet ouvrage singulier se propose de porter ses découvertes au point de former une conversation suivie d'automates.

## I I.

Monsieur de Courcy d'Englesqueville, près Pont-l'Évêque, a imaginé un rouet à main, avec lequel une seule personne fait l'ouvrage de trois, dont il a fait exécuter le plan par Lefebvre, Tourneur, & Leroy, Serrurier à Touque. Il file, retord & dévide en même-temps. Au moyen d'une nille artistement faite,

I ij

il est plus facile à tourner qu'aucun autre, ce que je puis vous attester pour en avoir fait usage depuis quinze jours; de façon qu'une femme qui gagne cinq sols par jour à un rouet ordinaire, en peut gagner quinze à celui-ci.

## A N E C D O T E S.

### I.

**L**E brave Crillon avoit pour rival Bussi d'Amboise, qui prétendoit seul au titre de *brave*. Celui-ci s'étoit déjà battu avec lui à Paris, & lui donna un nouveau défi dans une ville d'Allemagne, où Crillon venoit de faire une action d'éclat. Ils accompagnoient l'un & l'autre le Duc d'Anjou en Pologne. Bussi, dans l'intervalle du défi & du combat, se fit une affaire avec des Seigneurs Allemands sur lesquels il s'étoit jeté l'épée à la main. Il fut arrêté, mis en prison & condamné à mort. Le généreux Crillon vole à son secours, prend sa défense, sollicite vivement, trouve des amis qui le secondent, & parvient enfin à obtenir

la grace & la liberté du criminel. Buffi, confondu de ce trait de générosité, & encore plongé dans la première surprise, voit arriver un Gentilhomme qui lui annonce que Crillon l'appelle au défi qu'il lui a donné. Buffi part, & va au contraire assurer son bienfaiteur de sa reconnoissance. Crillon insiste, & lui dit : « Je vous ai sauvé d'une mort honteuse ; » mais je dois à l'honneur d'exposer ma » vie pour me venger de l'insulte que vous » m'avez faite ». Buffi lui demanda s'il vouloit le faire regarder comme un monstre d'ingratitude, & lui remit son épée, ne voulant jamais s'en servir contre lui. Enfin Crillon se rendit, & les deux plus braves hommes de leur temps furent les plus amis.

## I I.

Rafacès quittant la Perse, se réfugia dans Athènes. Il offrit à Cimon, qui y commandoit, deux coupes pleines de pièces d'or. Lequel des deux veux-tu que je sois, lui dit Cimon, ou ton mercenaire ou ton ami ? *Mon ami*, répondit Rafacès. Eh bien, répliqua Cimon, re-

prends ton or ; si je suis ton ami , il sera sans doute à mon service quand j'en aurai besoin.

## I I I.

Le Duc de Bourbon, Général de l'armée de Charles-Quint, fut blessé en assiégeant la ville de Rome. Quelques soldats passant près de l'endroit où il étoit étendu à terre, se demandoient les uns aux autres s'il étoit vrai que leur Général eût été tué. Il leur répondit lui-même, pour ranimer leur courage: *Allez, Bourbon marche devant vous.*

## I V.

La Reine Christine de Suède avoit dit plusieurs fois qu'elle réservoir une chaîne d'or pour la dédicace que M. de Scudéry lui faisoit de son *Alarie*. Mais comme M. le Comte de la Gardie, loué dans ce Poëme, étoit tombé dans sa disgrâce, la Reine desira que ces louanges fussent retranchées. Scudéry répondit que quand la chaîne d'or seroit mille fois plus pesante, il ne détruiroit jamais l'Autel où il avoit sacrifié. Cette fierté

déplut à la Reine, qui ne récompensa point Scudéri; & le Comte de la Gardie, obligé de reconnoître la générosité du Poëte, ne lui en fit pas même compliment.

A V I S.

LA Faculté de Médecine en l'Université de Paris, a, conformément à l'Ordonnance du Roi du 12 Avril 1776, déposé dans ses Archives la recette cachetée de la composition de l'Eau anti-vénérienne des Sieurs Quertan & Audoucet, dont l'acquisition a été faite par Sa Majesté, le 20 Février 1778, sous la réserve du secret, au profit des vendeurs, pendant quinze ans; lequel temps passé, la Faculté rendra ladite composition publique.

Leur demeure est à Paris, rue de Sartine, N°. 58, à la nouvelle Halle.



---

**NOUVELLES POLITIQUES.**

*Extrait d'une Lettre de Canton, en date du 16  
Juin 1776.*

**L**ES Chinois ayant conquis le Royaume de Siao-Kin-Sivan, contre lequel ils avoient eu de fréquentes & de longues guerres, ont conduit à Peking le Roi de ce Pays, avec sa femme, ses enfans & les principaux de sa Cour, les ont présentés à l'Empereur, & les ont massacrés par ses ordres. Ce traitement barbare, qui est si fort en contradiction avec le respect que tant d'Écrivains ont voulu nous inspirer pour la morale des Chinois, a eu, dit-on, pour motif la mort d'un gendre de l'Empereur tué dans cette guerre. On n'a épargné de toute cette malheureuse famille, qu'une Princesse de cinq ans. Le Général qui a commandé cette expédition, n'a pas plus de 30 années; & l'Empereur, pour le récompenser, lui a conféré une Dignité correspondante au titre de Comte en Europe. Ce Général a reçu de plus des terres, de l'argent, des étoffes du plus grand prix, une ceinture jaune, ornement de la seule Famille Impériale, & un bâton tel que l'Empereur a le droit exclusif de le porter.

*De Vienne , le 12 Avril 1778.*

L'Empereur est parti d'ici le 11 de ce mois, pour Olmutz , & doit se rendre à Prague. Il sera suivi de près par le Feld-Maréchal Lascy, qui est chargé presque seul de la dépense de l'Armée , & qui est parvenu , à force de soins , à la mettre sur un pied d'épargne de plusieurs millions. Depuis le commencement de ce mois , il ne s'est point passé de jour qu'il ne soit parti d'ici une centaine de chariots chargés d'équipages , de bagages & de vivres pour l'Armée. Une partie a pris le chemin de la Moravie , une autre celui de la Bohême.

Des Officiers Impériaux avoient reçu ordre d'acheter des chevaux en Ukraine & en Tartarie. Leur commission a eu tant de succès , qu'ils ont envoyé dans cette Capitale plus de sept mille chevaux. Ils ont eu ordre de continuer les achats.

Toutes les élévations des environs de Prague , sont fortifiées de remparts & de redoutes qu'on garnit de canons. On apprend que les Maçons & les Charpentiers travaillent à la réparation des fortifications de la Ville. La Noblesse & tous ceux qui ont pu se procurer une demeure hors des murs , en sont sortis. On a signifié aux Juifs & aux Bourgeois de se pourvoir de vivres au moins pour six mois.

*De Francfort-sur-le-Mein , le 13 Avril 1778.*

Le Feld-Maréchal Baron de Laudon , qui doit

lw

commander l'Armée Impériale en Bohême, a passé le 4. à Kollin, allant à Prague, où il a précédé l'Empereur.

Des lettres de Berlin disent que, le 6 de ce mois, le Roi de Prusse, accompagné du Prince Héréditaire de Brunswick, est parti pour la Silésie. Ce Roi a élevé au grade de Général - Major de l'Infanterie, les Généraux de Kalckreuth, de Woldeck & de Romming. Selon les mêmes lettres, le Prince Ferdinand de Prusse reste à Berlin. Le Général de Ziethen, âgé de quatre-vingt-deux ans, a été dispensé de se mettre en campagne, à cause de son grand âge, quoiqu'il témoignât le desirer encore vivement.

*De Francfort-sur-l'Oder, le 20 Avril 1778.*

Les Troupes Prussiennes ont quitté la Prusse & la Poméranie pour s'avancer en Silésie. Plusieurs Régimens passent par la Basse-Lusace.

On dit qu'une Armée doit être assemblée près de Hall, avant la fin du mois, & qu'elle sera commandée par le Prince Henri. Les Troupes Saxonnnes sont aussi en mouvement & s'avancent vers Dresde.

*De Hambourg, le 24 Avril 1778.*

Il paroît ici un Édit du Roi de Danemarck, du 23 du mois dernier, qui défend l'importation dans ses États, de routes sortes de Tabacs préparés dans les Fabriques étrangères. Cet Édit promet

gratuitement des privilèges à ceux des Sujets de Sa Majesté Danoise, qui voudront établir des Fabriques dans les Pays soumis à sa domination. Ce nouvel arrangement de la Cour de Copenhague, détruit entièrement le commerce des Fabricans de Hambourg & de Lubeck, qui fournissoient de Tabac tout le Holstein, le Jutland, & la plus grande partie de ce Royaume.

*De Venise, le 21 Mars 1778.*

Il est né dans cette Ville, dans le cours de l'année dernière, deux mille huit cens sept garçons, & deux mille six cens quarantè-six filles; en tout, cinq mille quatre cens cinquante-trois. Le nombre des morts est de cinq mille quarante-huit; savoir, quatorze cens vingt garçons, douze cens cinquante-trois filles, douze cens dix-sept hommes mariés, & onze cens cinquante-huit femmes.

*De Rome, le 1 Avril 1778.*

Dans le Consistoire que le Pape tint Lundi dernier, Sa Sainteté ferma la bouche aux Cardinaux Valenti, Gioanetti & Gerdil; ensuite elle proposa le Patriarchat des Indes pour François-Xavier Delgado, Archevêque de Séville, & pourvut à plusieurs autres Bénéfices, après quoi Sa Sainteté rouvrit la bouche aux trois Cardinaux ci-dessus, auxquels elle donna l'Anneau Cardinaliste, & assigna pour Églises titulaires, au premier, celle de Sainte Agnès, au second,

celle de Sainte Prudentiane, & au troisième, celle de Saint Jean-Potte-Latine.

Le Cardinal Colonna, Vicaire de Sa Sainteté, a fait remettre dernièrement au Corps des Curés de Rome, 4000 écus Romains, pour être distribués aux familles indigentes de cette Ville.

*De Londres, le 14 Avril 1778.*

On parle d'une imputation odieuse du Général Burgoyne contre le Colonel Henley, Insurgent, qu'il accuse d'avoir formé le dessein de détruire une partie des Troupes Britanniques : les choses ont été portées au point, que des informations ont été prononcées contre le Colonel, & les mêmes nouvelles, arrivées depuis peu de Rhode-Island par le *Chatam*, ajoutent que, dans le cours des informations, il a été constaté au contraire que c'étoient les Troupes Angloises qui avoient formé le projet de détruire une partie de celles des Américains, crime dont l'exécution n'a été prévenue que par une extrême vigilance. Il est difficile, sur un fait de cette gravité si peu détaillé, de soupçonner de quelle nature étoit le moyen de destruction dont on devoit faire usage, & il ne l'est pas moins de regarder comme certaine cette inculpation respectueuse.

Il a été envoyé des ordres aux Membres du Cabinet, de ne point quitter, parce que sous peu de jours leur présence sera nécessaire pour des affaires de la plus grande importance.

On dit que le 16, le Lord Mansfield a reçu un

paquet de lettres de Versailles, qu'il a porté sur le champ au Roi.

Le Parlement ne sera point prorogé : il tiendra ses Séances pendant toute l'année par courts ajournemens.

Un grand nombre de bâtimens frétés pour le dehors, est forcé de rester dans nos Ports, parce qu'ils ne peuvent trouver les Matelots dont ils ont besoin, jusqu'à ce qu'on ait donné les permissions pour mettre les gens de mer à l'abri de la peste.

Le Bureau des Postes a fait annoncer que le passage entre Douvres & Calais, étoit ouvert pour l'aller & le retour des Passagers & des lettres.

L'Amiral Keppel & les autres Amiraux qui se trouvoient en cette Ville, partirent, le Mardi 21 de ce mois, pour Portsmouth, où ils durent monter leurs vaisseaux respectifs, afin d'y recevoir le Roi, qui s'y rendit hier pour passer en revue la Flotte d'observation.

Le Comte de Sandwich, accompagné des Lords de l'Amirauté & des Inspecteurs de la Marine, s'étoit embarqué sur la Tamise, le Mercredi 22, à bord des Yachts du Roi, & dut se trouver à la revue de Sa Majesté. Ce Ministre devoit aller ensuite faire une Inspection générale des Ports & des Arsenaux de Marine.

On a long-temps été incertain des raisons qui retenoient en Amérique l'Armée prisonnière du Général Burgoyne, & les incertitudes à cet égard

viennent d'être levées par la connoissance qu'on a aujourd'hui des différens Arrêtés du Congrès sur cet objet.

Le Comité qui avoit été chargé de l'examen de quelques lettres écrites par le Général Heat & le Général Burgoyne, & par ce dernier au Général Gates, ayant fait son rapport au Congrès des points divers discutés dans ces lettres, il a été *arrêté*, qu'attendu que quantité de boîtes à cartouches, & d'autres articles de l'équipement militaire des Officiers non brevetés, & des Soldats compris dans la convention de Saratoga, n'avoient pas été remis, la convention n'a pas été remplie exactement de la part de l'Armée Britannique.

*Arrêté*, que faute par le Lieutenant-Général Burgoyne, d'avoir donné des listes détaillées des Officiers non-brevetés, & des Officiers de son Armée, qui lui avoient été demandées lorsqu'il avança que la foi publique étoit violée à son égard; ce refus ne pouvoit être qu'alarmant pour le Congrès, puisque les listes qu'on requéroit, ne pouvoient être dangereuses pour son Armée, que dans le cas d'une infraction de sa part à la convention.

*Arrêté*, que cette imputation d'une violation de foi publique de la part des États-Unis, n'étant appuyée sur le vrai sens d'aucun des articles de la convention de Saratoga, dans la lettre que le Lieutenant-Général Burgoyne écrivit le 14 Novembre au Major-Général Gates, on a tout lieu d'appréhender que ce Lieutenant-Général ne veuille se prévaloir de cette prétendue violation

de la convention , pour se dispenser , lui & l'Armée à ses ordres , de l'obligation où ils sont vis-à-vis des États-Unis , & que dès-lors la sûreté que les États fondoient sur son honneur personnel , se trouve détruite.

*Arrêté* en conséquence , que l'embarquement du Lieutenant-Général Burgoyne & des Troupes sous son commandement , demeurera suspendu jusqu'à ce que la Cour de la Grande-Bretagne ait fait notifier formellement au Congrès une ratification claire & expresse de la convention de Saratoga. *Par ordre du Congrès.* Signé , HENRI LAURENT , Président ; & contre-signé , CHARLES THOMSON , Secrétaire.

On a tant de fois répété dans les Papiers publics , & de tant de façons diverses , qu'il y avoit tout lieu d'espérer que les Américains étoient disposés à écouter nos propositions conciliatoires , qu'une partie de la Nation a pris quelque confiance en ces bruits ; & rien n'étonne davantage aujourd'hui ces mêmes personnes , que deux Arrêtés du Congrès , dont on voit ici des copies. Il est dit dans le premier , que le Congrès informé qu'en Europe il court des bruits sans fondement , d'un Traité ménagé entre le Congrès & les Commissaires du Roi de la Grande Bretagne , qui doit être suivi d'une entière réconciliation , autorise ses Commissaires dans les différentes Cours où ils résident , à y assurer que , depuis la déclaration de l'indépendance , il n'a été négocié aucun Traité entre le Roi de la Grande Bretagne ou ses Commissaires & les États-Unis. Par le second Arrêté , du même jour 22 Novembre dernier , il est résolu

que toute proposition d'un Traité entre le même Roi ou aucun de ses Commissaires & les États-Unis, incompatible avec l'indépendance desdits États, ou avec tel Traité ou Alliance qui pourroient être conclus sous leur autorité, sera rejetée par le Congrès. Les deux Arrêtés signés l'un & l'autre Henri Lawrence, Président, & Charles Thomson, Secrétaire.

*De Paris, le 8 Mai 1778.*

Ursule-Henriette de Vienne, Comtesse de Valfin, vient d'obtenir du Grand Maître de Malte, la permission de porter la Croix de l'Ordre, à raison du grand nombre de Chevaliers produits dans l'Ordre par ces deux Familles, entr'autres un Grand-Maréchal de l'Ordre, du nom de Vallin, avant 1400, & un Grand-Prieur de France, du nom de Vienne, à la même date. C'est de cette Maison qu'étoit le fameux Jean de Vienne, Amiral de France, tué par les Turcs à la Bataille de Nicopolis.

---

### N O M I N A T I O N S.

Le Roi a nommé à l'Évêché de Viviers, vacant par la démission du Sieur Rolin de Mons, l'Abbé de la Font de Sivine.

Le Roi a accordé au Sieur Lorimier de Chamilly, l'un de ses premiers Valets-de-Chambre, la survivance de cette place pour son fils.

Le Roi a nommé à l'Abbaye de Saint-Martin de Troarn, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Bayeux, l'Abbé de Véry, ancien Auditeur de Rote; à celle de Saint-Michel de Tonnerre, même Ordre, Diocèse de Langres, l'Abbé de Bory, Conseiller-Clerc au Parlement de Paris; à celle de Saint-Jean de Bonneval-lès-Thouars, même Ordre, Diocèse de Poitiers, la Dame Barthon de Montbars, Religieuse-Professe du Prieuré de Lavenne; à celle du Lys, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Sens, la Dame de Foissy, Religieuse-Professe de l'Abbaye de Sens, & à celle de Monrivilliers, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Rouen, la Dame de Flamarens, Grande-Prieure de l'Abbaye de Fontevault.

Le Chevalier de Virieux, Colonel-Commandant la Légion de Condé, a eu l'honneur d'être présenté à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par le Duc de Bourbon, en qualité de Gouverneur du Duc d'Anguain.

### P R É S E N T A T I O N S .

La Marquise d'Ossun, présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Duchesse de Lesparre, Dame d'Atours de Madame, prit le Tabouret.

La Baronne de Groschlag & la Comtesse de Bassincourt, ont eu l'honneur d'être présentées à Leurs Majestés & à la Famille Royale; la pre-

mière, par la Marquise de Roncheroles ; & la seconde, par la Marquise de Bassincourt.

La Marquise d'Osemond a eu l'honneur d'être présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale, par la Marquise de Roncheroles.

### PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES.

Le Sieur de Fontanieu, Intendant & Contrôleur-Général des Meubles de la Couronne, des Académies Royales des Sciences & d'Architecture, eut l'honneur de remettre à Leurs Majestés, & à la Famille Royale, un Ouvrage de sa composition, ayant pour titre : *l'Art de faire les Crystaux colorés imitant les Pierres précieuses.*

Le Sieur Née, Graveur, a eu l'honneur de présenter à Monseigneur le Comte d'Artois & à Madame la Comtesse d'Artois, une Estampe représentant *l'Amour de la gloire*, dédiée à ce Prince, & gravée d'après le tableau original peint en 1776, par Leprince, Peintre du Roi. Ce Prince & cette Princesse ont bien voulu honorer cet Artiste de leur suffrage.

Le Père Chrysologue, de Gy en Franche-Comté, Capucin, a eu l'honneur de présenter au Roi, à Monsieur, à Monseigneur le Comte d'Artois, & à Mesdames de France, deux grands Planisphères célestes projetés sur le plan de l'Équateur, avec un Abrégé d'Astronomie, dédiés à Sa Majesté, & imprimés avec l'approbation &

sous le privilège de l'Académie Royale des Sciences de Paris. Le même Auteur a profité de la projection favorable de sa Mappemonde, pour y ajouter le voyage que le Capitaine Cook vient de faire autour du Pole austral.

---

### M A R I A G E S.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé, le 12 Avril, le Contrat de mariage du Baron de Grant de Blairfindy, Mestre-de-Camp de Dragons, avec Demoiselle d'Ancelet.

Le 26 du même mois, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de mariage du Comte de la Rochelambert - la - Valette, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoises, avec Demoiselle de Pruslay; celui du Marquis de Clugny - Thénissey, Officier au Régiment de Beauvoisis, avec Demoiselle de Larnoy, née Comtesse du Saint-Empire: il avoit eu l'honneur d'être présenté au Roi & à la Famille Royale quelques jours auparavant; & celui du Baron de Mauvilly, Capitaine au Régiment de Mestre-de-Camp-Général, Dragons, avec Demoiselle de Misery.

Le 3 Mai, Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé le Contrat de mariage du Vicomte de Durfort, Colonel en second du Régiment Royal, Dragons, avec Demoiselle Thiroux de Montsaugé; & celui du Vicomte de Tourdonnet, Sous-Aide-

Major dans le Régiment des Gardes-Françoises ,  
avec Demoiselle de Brétignières.

---

## M O R T S.

Gabrielle - Elisabeth de Beaurah, Comtesse  
d'Avréménil, est morte à Paris le 24 Avril.

François-Hyacinthe Norbert, Marquis de Clément-du-Mez, est mort au Château de Jonquières, près Compiègne, dans la quatre-vingt-unième année de son âge.

Le Sieur Henri d'Acary de Beaucovoy, Seigneur de Cuvicmont, d'Escuire, &c. Chevalier de S. Louis, Gouverneur de Beauquesne, & Lieutenant-de-Roi de Montreuil-sur-Mer, est mort en sa terre d'Escuire, le 28 Avril dernier, âgé de cent vingt ans.

L'Abbé Foucher, Secrétaire du Duc d'Orléans, Censeur-Royal, & Académicien-Pensionnaire de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, est mort à Paris le 3 Mai.

---

*Tirage de la Loterie Royale de France ,  
du 1 Mai 1778.*

Les numéros sortis de la roue de fortune sont :

75 , 73 , 21 , 50 , 12.

---

**T A B L E.**

<b>P</b>	
PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE, p. 5	
Hymne à l'adversité,	<i>ibid.</i>
Caton seul & pensif, tenant à la main le Traité de Platon, sur l'immortakité de l'âme,	8
Vers de M. L***, pour le Portrait de sa femme,	10
Suite des Lettres de Mélanie & de Saint Clair,	11
Les deux moi,	28
La Bergère & la Brebis,	30
Quatrain,	31
Le Fat corrigé,	32
A M. le Comte de Tressan,	37
Réflexions de Mlle D***, sur ses onze ans,	40
Sur la Beauté,	41
Vers sur la situation de Naples & de ses environs,	42
Explication des Enigmes & Logogryphes,	44
ENIGMES,	45
LOGOGYPHES,	49
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	52
Daminville,	<i>ibid.</i>

## 214 MERCURE DE FRANCE.

L'Ami de l'Humanité,	61
Lettres de Stéphanie,	63
Monde Primitif,	76
Dictionnaire des Caractères & Portraits tirés des Oraisons funèbres,	86
Éléments de Physique théorique & expérimentale,	90
Catalogue des Livres de la Bibliothèque Publique,	95
Louis XIV.	97
Traité économique & physique du gros & menu bétail,	103
Projet d'un Ouvrage sur les morts apparentes,	108
Essais Botaniques, Chymiques, Pharmacotiques sur quelques plantes indigènes,	109
Traité des maladies des enfans,	117
Essais de Jean Rey,	119
Dissertations sur l'organe de l'œuc,	121
Histoire Naturelle de Pline,	123
Dictionnaire Universel des Sciences morale, économique,	125
Code de la Raison,	136
Table Alphabétique,	141
Calendrier de Paphos,	142
Petit ingenii largitor,	<i>ibid.</i>
Annonces littéraires,	143

ACADÉMIES,	146
————— Orléans,	151
SPECTACLES.	152
Opéra ;	<i>ibid.</i>
Comédie Françoise,	156
Discours de rentrée,	157
Comédie Italienne ,	159
A Madame de Sévigné,	160
Épigramme ,	161
ARTS.	162
Gravures,	<i>ibid.</i>
Musique ,	169
Géographie,	172
Topographie,	173
Discours prononcé par M. l'Archevêque de Lyon, à la rentrée du Parlement de Paris,	174
Lettre de M. Manduyt, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris ,	187
Variétés , inventions , &c.	195
Anecdotes ,	196
Avis,	199
Nouvelles politiques ;	200
Nominations ,	208
Présentations ,	209
————— d'Ouvrages,	210

Mariages,	217
Morts,	217
Loterie,	<i>ibid.</i>

---

### A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le volume du Mercure de France, pour le mois de Mai, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, ce 18 Mai 1778.

DE SANCY

---

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe,  
près Saint Côme.